

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIV

MONTRÉAL, VENDREDI 8 JUIN, 1894

No 15

## LA LOI DE FAILLITE

Une de nos maisons de gros a reçu d'une société d'avocats de Toronto les lignes suivantes qui touchent un des principaux points de la controverse sur la loi de faillite en discussion à Ottawa :

D'après le projet rédigé d'abord et transmis aux chambres de commerce de Montréal et de Toronto, les banques étaient tenues d'évaluer la garantie du faiseur avant d'être admises à partager les dividendes dans la faillite de l'endosseur des billets escomptés par elles. Dans la première rédaction du bill préparé par M. Foster, cette disposition avait été légèrement modifiée, mais elle était restée encore assez satisfaisante et équitable. Elle exigeait des banques une évaluation de la garantie du faiseur, dans tous les cas, mais avec pouvoir d'amender cette évaluation à la maturité des billets, s'ils restaient impayés. C'est une reproduction de la disposition de la loi qui est en vigueur depuis neuf ans dans la province d'Ontario.

Mais au moyen d'autres modifications qui, à première vue, paraissent peu importantes, cette partie du bill a été changée avant qu'il fût présenté au sénat, de manière à produire, au contraire, la disposition de la loi anglaise sur le sujet, disposition qui n'a jamais été admise dans ce pays. La nouvelle rédaction, tout en exigeant des porteurs de ces billets une évaluation de la garantie du faiseur, avant l'échéance, pour pouvoir voter et prendre part à l'administration de la faillite, ne rendait pas cette évaluation obligatoire pour figurer aux bordereaux de dividendes, que les billets fussent ou non échus ; et après l'échéance, l'évaluation n'était pas nécessaire même pour voter.

Lorsque la question fut mise à l'étude par le comité du sénat, on demanda que la première rédaction fut rétablie. Après des débats animés où cette demande fut combattue, de la part des banques, par M. Lash C. B., leur conseil, par M. R. E. Walker, président de l'association des banquiers et par Sir

Francis Smith, vice président de la Dominion Bank, elle fut cependant accordée par le comité sur un vote 15 contre 8. Depuis ce temps, les banques ont employé tous les moyens possibles pour faire reconsidérer cette décision du comité. Elles ont essayé d'obtenir d'une manière indirecte que la chambre de commerce de Toronto se compromît sur cette question ; elles ont préparé et fait circuler, sans doute, parmi les membres des deux chambres, un mémoire très élaboré en faveur de leurs prétentions.

L'honorable M. Bowell nous informe encore que, malgré ce qu'en disent les journaux, le gouvernement a l'intention de faire adopter le bill à la présente session, si c'est possible. Vu les circonstances et considérant que les banques seront prêtes à faire tout ce qui sera nécessaire pour obtenir gain de cause, il faut s'attendre à les voir réussir si ceux dont l'intérêt est opposé à celui des banques n'agissent promptement et ne réunissent leurs efforts pour les combattre. Je crois la prétention des banques injuste envers les autres créanciers. Le cas, surtout, où cette injustice serait la plus patente, c'est le cas de la faillite d'une maison de gros dont les principaux créanciers sont des manufacturiers ou des maisons étrangères. Dans une faillite du détail, où les maisons de gros seraient intéressées, le même effet se produirait mais sur une plus petite échelle, les détailliers n'escomptant pas généralement les billets de leurs clients.

Mais prenons une maison de gros ; on peut dire, sans exagération, qu'une maison ayant un stock de \$200,000, aurait des crédits actifs pour \$400,000 dont, disons, \$100,000 de comptes courants et \$300,000 de billets de clients sous escompte.

Dans ce cas, si l'on accordait aux banques ce qu'elles demandent, ces banques, qui conserveraient entre leurs mains une garantie de leurs créances dans les \$300,000 de billets de clients, et possèderaient ainsi la moitié de l'actif de la faillite, auraient le droit de se faire colloquer

au même titre que les autres créanciers sur l'autre moitié de l'actif pour ces mêmes \$300,000.

Il est évident qu'elles seraient ainsi virtuellement à l'abri de toute perte possible ; cela reviendrait, à mon sens, à décréter que, après le paiement des salaires et des autres créances privilégiées, le liquidateur devrait commencer par indemniser les banques de toute perte qu'elles pourraient subir sur les billets de clients, laissant les autres créanciers s'arranger avec le reste de l'actif. Une semblable proposition me fait l'effet d'une monstruosité, je ne puis concevoir d'autre règle équitable d'évaluation de garanties que celles qui obligent tout créancier porteur de quoi que ce soit qui, entre les mains du liquidateur, serait un actif de la faillite, à faire l'évaluation de cette chose, et à n'émarger à la faillite que pour la différence.

Jusqu'ici, nos amis de Montréal nous ont laissé supporter tout seuls le poids de la lutte. Si cela doit continuer, je crains bien que nous soyons battus au parlement par les banquiers, d'autant plus qu'ils peuvent s'appuyer sur la loi anglaise. La disposition de la loi anglaise est une anomalie. Là bas, si la banque escompte le papier d'un marchand et prend ses billets de pratique en garantie collatérale, elle est obligée d'évaluer sa garantie, avant d'être admise comme créancière de la faillite ; mais si elle fait absolument la même chose, sous une forme légèrement différente, c'est-à-dire, si elle escompte les billets de pratiques avec l'endossement du marchand, elle peut se porter créancière pour cet endossement et toucher des dividendes pour le montant entier des effets escomptés, sans être obligés d'évaluer sa garantie.

Si cette question n'est pas assez importante pour que les manufacturiers s'en inquiètent et se jettent résolument dans la lutte, il vaudrait probablement mieux abandonner la partie tout de suite. Les manufacturiers auront à en souffrir beaucoup plus que n'importe qui.

## L'EXPORTATION DU BEURRE

La perspective de l'exportation de notre beurre en concurrence avec les beurres d'Australie et de la Nouvelle Zélande, commence à intéresser les journaux politiques. De même que notre confrère de *La Presse* s'intéresse à notre production de fromage, *La Minerve* s'inquiète de notre production de beurre. Après avoir rappelé nos succès en fromage et notre position secondaire au point de vue du beurre, article sur lequel nous sommes devancés par l'Australie, la *Minerve* dit :

A quoi est dû cette supériorité des colonies australiennes, dans les exportations du beurre et l'industrie qui en est l'aliment sur le Canada matériellement mieux avantagé? Il ne peut en dépendre de nos hommes d'affaires et de nos hommes publics qui ont tout autant d'initiative que ceux de n'importe quel pays ni des expéditionnaires, ni des intermédiaires qui sont dans le même cas, ni de notre législation fiscale qui n'a rien à y voir. Notre échec, suivant les experts les plus autorisés, peut être attribué à deux causes : à notre mode de fabrication et à nos moyens de transport. Le consommateur anglais paie bien mais il veut en avoir pour son argent ce qui est très légitime. Il exige la meilleure qualité de beurre ; la moindre fraude, la moindre négligence et dans la fabrication et dans l'expédition détruisent à ses yeux tout le crédit du produit qu'il achète. Il faut un beurre d'une fraîcheur parfaite pour inspirer la confiance et le marchand connaissant la provenance de ce qu'il vend se guide d'après le consommateur.

Ce qui fait la réputation des beurres d'Australie et de la Nouvelle-Zélande qui, elle aussi, dans le groupe des fles de l'Océanie, commence à étonner le monde par sa production laitière, c'est la perfection de leurs modes de fabrication et de transport. La bonne organisation des laiteries mécaniques en Australie ressort du fait que les fabricants d'écumeuses vendent plus de ces appareils pour l'Australie que pour le reste du monde. Et les gouvernements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande consacrent des sommes importantes à l'enseignement technique de la laiterie et font contrôler la qualité des beurres exportés. Aussi rien de plus parfait que leur mode de transport. On est arrivé sur les transatlantiques à maintenir pendant l'immense traversée la température des chambres froides entre 40 et 50 centigrades, et l'on prouve ce fait au moyen de thermomètres à maxima et à minima scellés par la douane au moment du départ et dont on fait à l'arrivée constater les indications par un procès-verbal qui sert de garantie aux acheteurs.

C'est là pour nous la leçon. Nos fabrications mécaniques de beurres sont désignées sous le nom de crémeries. Notre beurre de crémeries équivaut aux meilleurs produits de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Ainsi donc le moyen de conserver notre prestige, en Angleterre, de grossir par millions de dollars un commerce dont notre classe agricole a le premier bénéfice, serait de multiplier les crémeries, d'y consacrer toute

notre attention et de les activer et de les perfectionner autant que possible.

Les gouvernements d'Ottawa et de Québec font les plus honorables efforts de ce côté. Mais les intéressés doivent aider de toutes leurs forces à ce salutaire mouvement. Le commerce en fromages avec la Grande-Bretagne dont nous profitons si largement, est exposé aux variations résultant de l'encombrement du marché, de l'inégalité entre l'offre et la demande, de la formidable concurrence. Ce commerce en un mot est exposé aux mêmes vicissitudes que tout objet de trafic. Alors n'est-il pas prudent d'avoir sous la main un substitut qui nous garantisse des fâcheuses éventualités? La réponse vient d'elle-même, notre industrie fromagère et la fabrication du beurre peuvent marcher de pair et doivent se garantir l'une et l'autre

Quant à la question d'un meilleur mode de transport, elle est à la veille d'être résolue par l'établissement d'une nouvelle ligne de steamers, la ligne Huddart. Ne le fût-elle pas qu'une meilleure méthode de fabrication et un produit plus acceptable, en Angleterre, décideraient les lignes transatlantiques du jour à donner toutes les facilités requises. Elles ne demanderaient pas mieux vu le peu de profits qu'elles réalisent depuis deux ou trois ans.

A notre avis, *La Minerve* n'a pas tout à fait saisi la situation. Il y a du vrai dans ce qu'elle dit à propos de l'expédition du beurre ; notre beurre n'arrive généralement pas assez frais pour obtenir la cote du marché à laquelle il aurait droit ; mais cela ne dépend pas exclusivement de la vitesse du transport océanique. La faute en est surtout aux fabricants de beurre qui ne vendent pas assez tôt et qui ne veulent pas suivre le marché. Le beurre fabriqué avec le plus de soin, s'il reste un mois à la beurrerie, perd ce goût de frais qui en fait le principal mérite sur le marché anglais. Que notre confrère se joigne donc à nous pour recommander aux fabricants et aux patrons des beurreries de vendre toujours leur beurre dans sa fraîcheur et de ne jamais spéculer sur une hausse possible. Il pourra ajouter que les beurreries ne sont pas généralement pourvues des réfrigérateurs nécessaires pour conserver le beurre pendant les chaleurs de l'été, mais que, même conservé en glacière, le beurre d'un mois ne vaut jamais le beurre frais de la semaine.

Mais, au dire de nos exportateurs, ce qui fait la supériorité du beurre des colonies australes, c'est le paquetage. Les Australiens et les Néo Zélandais expédient leur beurre dans des caisses carrées doublées à l'intérieur en papier de plomb ; c'est-à-dire qu'ils expédient leur produit dans un emballage hermétique qui empêche la fermentation acide par le contact avec

l'air et, en même temps, conserve une température égale, uniformément fraîche, pendant toute la traversée et pendant tout le temps que le beurre met à passer de la fabrique entre les mains du consommateur.

Le joint, selon nous, est là, et si nous avions auprès du gouvernement la moitié de l'influence dont dispose *La Minerve*, nous lui demanderions de charger un de ses experts — M. Taché, M. Lynch, M. Chapais ou un autre — de faire une étude spéciale de cette question, au prix, si c'était nécessaire, d'un voyage en Angleterre ou même en Australie, les Australiens envoient bien étudier chez nous ; car il est évident que, malgré tous nos efforts, nous restons loin en arrière et que, si nous n'arrivons à regagner une bonne position sur le marché anglais, tout ce que nous faisons pour encourager la fabrication du beurre de beurrerie, restera stérile ou même, deviendra nuisible. Les patrons à qui on aura promis monts et merveilles et qui ne recevront qu'un prix dérisoire pour leur lait, abandonneront la beurrerie ; les uns iront peut-être à la fromagerie, et les autres retourneront à l'ancienne culture routinière d'où nous avons tant de peine à les arracher, ou bien ils s'en iront aux Etats Unis.

Nous prions donc instamment *La Minerve*, qui a l'oreille des ministres de Québec, de leur faire parvenir ces conseils ; si elle peut les décider à agir dans le sens indiqué, l'avenir — et un avenir peu éloigné — prouvera qu'ils auront bien mérité de leur pays.

## LA BANQUE DE MONTREAL

Par sa position à la tête de nos institutions financières, par l'énorme capital dont elle dispose, l'ampleur de sa circulation, le total énorme des dépôts qui lui sont confiés, par ses attaches au gouvernement et les fonctions de représentant du trésor qu'elle exerce à son siège social et dans toutes ses succursales, la Banque de Montréal remplit à peu près chez nous, le rôle d'une banque d'Etat et ses opérations reflètent, presque au même degré que les recettes du Trésor, la situation financière et commerciale du pays. Aussi c'est toujours avec intérêt que les hommes d'affaires lisent le compte rendu de l'assemblée générale de notre grande banque montréalaise.

A vrai dire, les résultats acquis — un peu moins de 11 p.c. sur le capital, ne sont pas extraordinaires si

on les rapproche des bénéfices réalisés par d'autres banques ; mais il faut tenir compte du montant énorme de capitaux que la banque est chargée de faire fructifier, et de l'abaissement du taux de l'intérêt sur les places où elle avait l'habitude d'employer les fonds dont elle n'a pas le placement au Canada. C'est un des inconvénients de la grandeur ; tandis que nos petites banques canadiennes peuvent facilement placer leurs capitaux ici à  $4\frac{1}{2}$  p. c. *on call* et à 7 p. c. en escomptes de billets de premier ordre, la Banque de Montréal est obligée d'envoyer \$8,000,000 de ses fonds à New-York où le marché des capitaux ne rapporte que 1 p. c. Elle a même actuellement en caisse, s'il faut en croire son gérant général, des millions de dollars qu'elle ne peut placer à aucun taux. On demandera, peut-être, comment il se fait que, ayant plus de capitaux qu'elle ne peut en utiliser, elle fasse cependant une si vive concurrence aux autres banques moins riches, dans la chasse aux dépôts. Nous ne sommes pas prêt à répondre à cette question insidieuse.

La Banque de Montréal disposait des capitaux suivants :

Capital .....	\$12,000,000
Fonds de Réserve.....	6,000,000
Dépôts en compte courant...	6,000,000
Dépôts portant intérêt.....	23,000,000
Circulation moyenne.....	4,500,000
<b>Total.....</b>	<b>\$51,500,000</b>

Avec ces cinquante et un millions et demi, elle a gagné, net, \$1,300,000, c'est-à-dire 2.52 p. c. Calculons autrement. Elle a employé \$18,000,000 de capital appartenant à ses actionnaires, plus \$6,000,000 de dépôts ne portant pas intérêt et \$4,500,000 de ses billets ; en tout \$28,500,000. Nous supposons que les dépôts portant intérêt ont rapporté assez pour payer l'intérêt aux déposants et les frais d'administration. De ces \$28,500,000 elle accuse un rapport net de \$1,300,000, soit 4.56 p. c. Ce qui prouve que, plus on a d'argent à placer et plus il est difficile d'en tirer un parti avantageux.

De même que la banque, la plupart de nos négociants et de nos industriels ont dû faire cette année de tout petits bénéfices et ils feront bien de suivre les conseils de prudence que leur donnent, à bon escient, Sir Donald Smith et M. Clouston dans leurs discours reproduits ailleurs.

M. Clouston voit, comme nous, l'avenir assez chargé ; la dépression commerciale aux Etats-Unis, le bas prix de nos produits agricoles, ne lui semblent pas avoir épuisé leur

influence néfaste. " Tout ce que je demande, dit-il, c'est que nous fassions aussi bien l'année prochaine que cette année."

Une autre partie de son discours que nous voulons signaler, c'est celle où il parle du rôle que joue désormais dans notre économie l'industrie laitière. Nous l'accuserions presque d'avoir plagié sur ce point nos revues commerciales de chaque semaine ; nous préférons cependant croire que c'est un de ces points sur lesquels les grands esprits (lui, Sir Donald Smith et nous) se recon-trent.

A part cela, on trouve dans le discours de M. Clouston, des théories sur la réserve des banques, que ses confrères étudieront sans doute avec soin ; des conseils aux importateurs et aux manufacturiers, qui ne manquent ni de justesse ni d'ap-propos et une revue des événements financiers de l'année qui dénote chez son auteur un sérieux talent d'observation.

Nous ne perdrons pas notre temps à vanter la solidité de la banque. C'est la banque de Montréal, n'est-ce pas ?

## LA CHAMBRE DE COMMERCE

### COMMUNICATION

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

En parcourant la liste des membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal, j'ai été frappé du nombre de noms n'appartenant pas au commerce que l'on y rencontre.

L'article 14 de l'acte constituant les chambres de commerce, se lit comme suit :

" 14. Toute personne domiciliée dans le district, étant alors ou ayant été marchand, courtier, commerçant, industriel, artisan, fabricant, gérant de banque ou agent d'assurance, sera éligible à la charge de membre de la corporation, et, à toute assemblée générale de la corporation, tout membre de la corporation pourra proposer aucune des personnes susdites comme candidat à la charge de membre de la corporation, et si la proposition est adoptée par une majorité des membres de la corporation alors présents, elle deviendra dès lors membre de la corporation et aura tous les droits et sera assujettie à toutes les obligations des autres membres ; néanmoins, toute personne n'étant pas marchand ou commerçant, courtier, industriel, artisan, fabricant, gérant de banque ou agent d'assurance, pourra être élue membre

de la corporation en la manière susdite, si elle est recommandée par le conseil de la chambre de commerce à une assemblée générale."

L'intention de l'acte est donc évidemment de restreindre aux commerçants et industriels le privilège de faire partie des chambres de commerce, tout en permettant l'admission, exceptionnellement, des membres étrangers au commerce, à qui cette admission sera accordée, sur proposition du conseil, à titre d'hommage rendu au mérite, de reconnaissance pour services rendus.

Et cependant je vois figurer parmi les membres de la chambre les noms d'un bon nombre d'hommes de profession. N'ayant pas pu assister à toutes les assemblées générales, je ne sais pas si la formalité de la recommandation par le conseil a été remplie pour le plus grand nombre, mais il est à ma connaissance personnelle qu'elle a été omise à deux ou trois assemblées auxquelles j'ai assisté.

Je n'ai absolument rien à objecter contre tous ces messieurs, ni aucun d'eux, personnellement ; je les tiens tous pour des hommes d'affaires sérieux, intelligents et honnêtes, qui occupent d'ailleurs des positions enviables dans la société. Mais MM. les avocats ont leur chambre professionnelle, de même que MM. les notaires, MM. les médecins, et ils n'admettent, comme membres de ces chambres, personne en dehors de la profession. La chambre de commerce est pour les commerçants ce que le barreau est pour les avocats ; la chambre des notaires, pour les notaires, etc., et je crois que nous devrions, autant que possible rester, à la chambre de commerce, entre commerçants.

Naturellement, je ne demanderai pas à revenir sur les admissions déjà faites ; mais il me semble qu'il faudrait, à l'avenir, être plus discret et, dans tous les cas, exiger la recommandation motivée, autant que possible, du conseil de la chambre, avant de mettre aux voix l'admission d'un non-commerçant.

Comme la voix d'un membre, qui ne fait que rarement acte de présence aux assemblées, risquerait fort de n'être pas très écoutée, je viens vous demander de vouloir bien me permettre de meservir des colonnes de votre journal pour mettre ces quelques observations sous les yeux de mes confrères du commerce.

Vous remerciant de votre hospitalité, je demeure

Votre tout dévoué,

UN MARCHAND.

# BANQUE DE MONTREAL

## Assemblée annuelle des actionnaires.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal a eu lieu au bureau de cette Banque lundi dernier, à une heure de l'après midi.

Sir Donald Smith, le président, occupait le fauteuil et parmi les personnes présentes on remarquait l'honorable George A. Drummond, vice-président; M. E. Clouston, gérant général; MM. R. B. Angus, E. B. Greenshields, A. T. Paterson, Hugh McLennan, A. F. Gault, W. H. Meredith, directeurs; H. Montagu Allan, Hector Mackenzie, John Arnton, W. Arnton, J. H. R. Molson, Wm. Mackenzie, capitaine Benyon, John Crawford, W. J. Buchanan, James O'Brien, juge Cross, B. A. Boas, F. S. Lyman, C. R. Michael Burke, A. H. Sims, D. Ross, A. McNider, E. Goff Penny, J. F. Doran, J. Y. Gilmour, Angus W. Hooper, A. T. Taylor, James Burnett, Rodolphe Forget, W. de M. Marler, Richard White, J. H. Gordon Strathy, John Dunlop, Charles Meredith, G. F. C. Smith, P. Mackenzie, W. H. Weir, Alex Mitchell, J. C. Barlow et autres.

Sur motion de M. John Crawford, sir Donald Smith, président de la Banque, prend le fauteuil sur vote unanime; sur motion de M. J. H. R. Molson, appuyé par M. John Dunlop, MM. James Burnett et W. J. Buchanan sont nommés scrutateurs, et M. A. Macnider, inspecteur en chef de la Banque, est prié de remplir les fonctions de secrétaire.

Le président demande alors à M. E. S. Clouston, gérant général, de lire le rapport annuel des directeurs. En voici la teneur:

Les directeurs présentent aux actionnaires le 76e rapport annuel du résultat des opérations de la Banque, durant l'année expirée le 30 avril 1894:

Balance du compte des profits et pertes au 30 avril 1894.....	\$691,425 33
Profits de l'année expirée le 30 avril 1891, après avoir déduit les frais de gestion et pleinement pourvu à toutes les créances mauvaises ou douteuses.....	1,313,289 80
	\$2,004,715 33
Dividende 5 pour cent payé le 1er décembre 1893.....	\$600,000
Dividende 5 pour cent payable le 1er juin 1891.....	600,000
	1,200,000 00
Solde au crédit du compte des profits et pertes.....	804,715 33

Les opérations de la banque durant l'année écoulée ont eu un résultat satisfaisant, et bien qu'ayant subi l'influence de la dépression commerciale, nos profits ne sont que de \$12,500 au-dessous de ceux qu'a constatés notre dernier rapport annuel. Dans ces circonstances, les directeurs croient qu'ils ont toute raison d'être satisfaits du résultat des opérations de l'année.

Depuis l'assemblée annuelle des actionnaires, tenue en juin dernier, un changement a eu lieu dans le conseil d'administration de la banque. M. A. F. Gault a été choisi pour remplacer le regretté sir John Abbott décédé à Montréal, en octobre dernier. Sir John Abbott avait été choisi comme membre du conseil le 15 mai 1888, et il a occupé cette position jusqu'à sa mort.

Les actionnaires, surtout les plus âgés, ont aussi appris avec peine la mort de

M. Peter Redpath qui est décédé à Chiselhurst, Angleterre, le 1er février dernier.

M. Redpath a été durant longtemps un des membres précieux et estimés du conseil de la Banque à Montréal. Il a été élu directeur en juin 1868, et il a remis sa démission en 1882, lorsqu'il a quitté ce pays pour aller demeurer en Angleterre. Il a été membre du comité de la Banque à Londres durant les cinq années qui ont précédé sa mort.

Les directeurs sont heureux que le parlement soit enfin saisi de la question d'une loi de faillite pour tout le Canada, et il est à espérer que l'étude d'un sujet aussi important aura pour résultat de nous donner une loi d'une portée générale en même temps qu'équitable, de nature à satisfaire aux besoins du commerce, et qui, tout en donnant une protection suffisante aux créanciers, facilitera la liquidation des faillites.

En septembre dernier, la Banque a ouvert une succursale à Deseronto, Ontario, et cette succursale promet des opérations profitables.

Toutes les succursales de la Banque et le Bureau principal ont reçu la visite des inspecteurs durant l'année.

DONALD A. SMITH,  
Président.

### BILAN GENERAL, 30 AVRIL 1894

#### PASSIF

Capital-actions.....	\$12,000,000 00
Réserve.....	\$6,000,000 00
Balance reportée des profits et pertes.....	804,715 33
	\$6,804,715 33
Dividendes non réclamés.....	3,510 69
Dividende semestriel payable le 1er juin 1894.....	600,000 00
	\$ 7,408,226 02
	\$19,408,226 02
Billets de la Banque en circulation.....	1,637,187 20
Dépôts ne portant pas intérêt.....	6,579,678 10
Dépôts portant intérêt.....	23,223,171 88
Balances dues à d'autres banques du Canada.....	9,495 92
	\$34,448,534 90
	\$53,856,760 92

#### ACTIF

Numéraires d'or et d'argent courant.....	\$ 2,587,903 38
Billets du gouvernement à demande.....	2,783,146 25
Dépôts dans le gouvernement fédéral requis par l'acte du parlement pour la sécurité de la circulation générale des billets de banque.....	265,000 00
Dû par des agences de cette banque et d'autres banques en pays étrangers.....	\$8,139,893 13
Dû par des agences de cette banque et d'autres banques dans la Grande Bretagne.....	2,696 018 12
	10,835,911 25
Obligations du gouvernement, Stock des Indes, etc.....	1,820,000 00
Obligations des chemins de fer des Etats-Unis.....	2,207,000 00
Billets et chèques d'autres banques.....	995,062 15
	\$21,491,023 03
Bureaux de la banque à Montréal et ses succursales.....	600,000 00
Prêts courants et escomptes, (déduction faite de la réserve des intérêts) et autres valeurs garanties et actif.....	31,437,103 84

Dettes garanties par hypothèques ou autrement.....	174,661 68
Dettes échues non spécialement garanties, (après avoir pourvu aux pertes).....	150,952 37
	31,762,737 89
	\$53,856,760 92

E. S. CLOUSTON,  
Gérant-général.

Banque de Montréal,  
Montréal, 30 avril 1894.

### DISCOURS DU PRÉSIDENT

Le président prend la parole et s'exprime en ces termes:

Messieurs,

Vous avez entendu la lecture du rapport; je proposerai, appuyé par le vice-président, que ce rapport soit adopté et imprimé pour être distribué aux actionnaires.

On remarquera que les profits nets de la Banque, durant l'année passée (\$1,313,289), ont atteint 11 p. c. moins une fraction, du capital payé. C'est un résultat qui, en faisant la part des circonstances exceptionnelles où nous nous sommes trouvés, sera regardé, je le pense, comme très satisfaisant par les actionnaires. Les profits sont pleinement au niveau de la moyenne des six années précédentes, et n'ont jamais été sensiblement dépassés, en aucune année, depuis que le taux d'intérêt est tombé à ce qu'on peut regarder comme un niveau inférieur permanent.

Vous comprendrez de suite que la quantité de millions de dollars en capital, réserve et dépôts, à la disposition de la banque n'a pas produit un gain net de treize cent mille dollars sans que nos directeurs et notre gérant général aient dû consacrer à ce service tous leurs soins, leur circonspection, leur discrétion et leur sollicitude. La période que nous avons traversée a été, sous bien des rapports, une période d'épreuves. Le commerce dans le monde entier a diminué de volume et de valeur. On a recouru au crédit, les ressources sont devenues restreintes, et les marchés monétaires ont été troublés. Comparativement parlant, le Canada a prouvé, de manière à encourager tout le monde, qu'il était capable de résister aux influences funestes qui ont paralysé le commerce et l'industrie, dans les autres pays. Il a aussi fourni un exemple d'un peuple jouissant d'une bonne position au milieu de voisins dans le désastre et les difficultés. Non pas que notre pays s'en soit tiré indemne; je veux dire que nous avons été égratignés plutôt qu'estropiés, et possédant de splendides forces de recouvrement, notre convalescence sera, je l'espère, bientôt parfaite.

De tous les pays du monde, le Canada a été le dernier à éprouver l'affaiblissement du commerce extérieur, qui, jusqu'à cette année, a constamment augmenté en volume et en valeur; et qui, aujourd'hui même, est remarquablement bien maintenu, si l'on prend en considération les prix anormalement bas des marchandises de consommation ordinaire et l'état des marchés étrangers. Durant les dix premiers mois de l'année fiscale courante—c'est-à-dire, jusqu'au 30 avril dernier—la valeur des exportations du Canada s'est élevée à \$94,300,000, soit un gain de \$1,660,000 sur la période correspondante de l'année antérieure, soit encore le plus grand total jamais atteint. Et si, durant la même période, le commerce d'importation a, d'un autre côté, perdu \$3,000,000 sur

l'année qui a précédé, cette décroissance n'est ni formidable, ni regrettable. Pour ma part, je suis d'avis que cette réduction dans les importations indique la prudence et le conservatisme chez nos marchands canadiens. Cette politique commerciale est éminemment opportune dans les conditions où se trouve le commerce. Ajoutons que par nos exportations soutenues, nous sommes suffisamment approvisionnés de change étranger, précisément à une époque où l'importation du capital anglais par de nouveaux emprunts a virtuellement cessé.

J'ai parlé de la situation commerciale, relativement prospère du Canada. Mais combien sérieuse et étendue a été la dépression du commerce aux Etats-Unis ! Vous le savez tous. Nous avons été témoins d'un spectacle sans exemple, faillites commerciales, faillites de compagnies de chemins de fer ; nous avons assisté à la contraction financière, à la décadence de l'industrie, aux agissements de l'armée des sans-travail. Tel a été le bilan de l'an passé. Pour vous donner un seul exemple de la contraction du commerce là-bas, permettez-moi de vous dire que les opérations des Chambres de Compensation des banques, aux Etats-Unis, pour les premiers quatre mois de 1894, se sont élevés à \$14,769,000,000, comparativement à un total de \$21,468,000,000, durant la même période, en 1893, soit une diminution de pas moins de 31 p. c. Nous regrettons que là, les signes de reprise possédant un caractère de continuité ne se manifestent pas encore, bien que l'on espère que, une fois le tarif adopté, il y aura amélioration.

Dans la Grande-Bretagne, l'année 1893 a été encore une année de recul ; mais ce recul a été moins accentué que durant l'année immédiatement précédente. D'après les dernières nouvelles, on a raison d'espérer que le plus fort de la dépression est passé et que le commerce est en reprise. Le désastre commercial qui est arrivé en Australie et la chute du crédit qui s'en est suivi, ont été signalés à notre dernière assemblée, il y a un an. Il y a quelque reprise, la liquidation et la réorganisation progressent, mais nous voyons dans une correspondance récente adressée de Melbourne à l'*Economist* de Londres, ce qui suit : "La dépression commerciale se continue dans les colonies et les affaires de banque en souffrent."

Probablement, rien ne vous donnera une meilleure idée de la contraction du commerce en Australie que le rapport de la chambre de compensation des banques de Melbourne. En 1890, les liquidations et règlements se sont élevés à £315,190,000 et en 1893, seulement à £140-311,000 soit un écart en moins de pas moins de 55 p. c.

En faisant la comparaison avec les autres pays nous pouvons dire que les affaires au Canada ont été bonnes. Nous n'avons pas cependant échappé complètement à la contagion de la dépression et de la diminution du commerce. Il nous était impossible de jouir d'une immunité complète. A la clôture de l'année financière, c'est-à-dire le 31 avril dernier, il a été constaté que la circulation des billets des banques canadiennes était pour la première fois depuis 8 ans, en dessous de \$30,000,000. La baisse dans les prix principalement des produits agricoles, a contribué sans doute pour une large mesure à restreindre la circulation des billets de banques, la monnaie

de circulation employée dans le commerce du Dominion ; mais l'esprit bien établi de prudence dans les achats, esprit qui se manifeste dans toutes les branches d'affaires, a contribué aussi pour beaucoup à l'état de choses actuel.

Qu'il me soit permis de mentionner à ce sujet que notre système de circulation courante est beaucoup plus avantageux que celui en vigueur aux Etats-Unis. Au Canada, comme dans la Grande-Bretagne, la circulation des banques s'élève et baisse absolument dans la même mesure que les besoins du commerce. Elle possède les éléments essentiels et avantageux d'élasticité et de convertibilité.

Aux Etats-Unis, au contraire, le système de circulation courante ne remplit pas cette condition de se prêter aux nécessités du commerce, ce qui en fait une mesure arbitraire et embarrassante dans certains cas. Avec le système canadien, la circulation courante devient une mesure exacte du volume du commerce comme nous l'avons remarqué, et, lorsque le commerce diminue la dépression du commerce, tel qu'indiqué par les rapports des chambres de compensation, il arrive qu'il y a réduction du volume de circulation.

Aux Etats-Unis, où les rapports des chambres de compensation accusent une diminution de 31 pour cent dans les quatre premiers mois de l'année présente, le montant de monnaie fiduciaire en circulation était, au premier mai, de \$92,500,000 plus considérable qu'à la même date l'année dernière.

Est-il étonnant, alors, qu'environ vingt millions de dollars en or, aient été exportés des Etats-Unis, par suite de la situation anormale de la circulation, qui a surchargé le marché américain, a rendu difficile le placement de l'argent à des taux rémunérateurs et forcé l'exportation à l'étranger de la seule espèce monétaire ayant une circulation internationale.

Je dirai maintenant quelques mots du commerce dans le Dominion et de ses perspectives immédiates. L'année qui vient de s'écouler a causé bien des inquiétudes aux banquiers vu les troubles financiers des pays voisins, troubles auxquels j'ai fait allusion et dont l'effet s'est fait ressentir jusqu'à un certain point dans notre pays. La diminution croissante des recettes des compagnies de chemins de fer, dans les derniers mois est un signe des temps, qui ne doit pas passer inaperçu. Ces grandes corporations qui sont dans une certaine mesure l'artère principale du commerce, ont été forcées, vu la réduction des recettes, de réduire les dépenses ; ce qui eut pour résultat de donner moins d'ouvrage aux ouvriers et de restreindre la circulation de l'argent. La classe agricole a souffert de la réduction sans exemple des prix du blé et des autres céréales ; et le commerce des bestiaux, commerce si important, a été, lui aussi, à cette saison, moins prospère et moins avantageux qu'auparavant. D'un autre côté, plusieurs branches de l'agriculture tels que l'élevage du porc et, la fabrication des produits laitiers ont donné des résultats très satisfaisants, et je suis fier de le dire, ces heureux résultats se sont fait sentir plus avantageusement dans la province de Québec que dans les autres provinces du Dominion ; ce qui prouve que dans la province de Québec on s'occupe avec plus de sollicitude de cette industrie.

L'exportation en général, ainsi que

les compagnies de chemins de fer subissent l'épreuve de taux très réduits pour le fret et de la diminution des transports. Le commerce de bois est dans une condition raisonnablement satisfaisante, excepté toutefois pour ce qui concerne les exportations aux marchés américains où la demande a été restreinte de beaucoup par suite de la stagnation générale de toutes les branches du commerce.

Les industries manufacturières sont moins actives et les maisons de gros sont prudentes dans la distribution des produits. La plupart des achats ne se font que pour la consommation immédiate. Il est évident que la discrétion et le conservatisme lorsqu'il s'agit de demander et de donner du crédit sont la politique dans laquelle on doit persister, si l'on veut éviter sûrement le trouble et reprendre vite une condition prospère lorsque les conditions favorables se présenteront. La révision du tarif par le parlement, lorsqu'elle sera accomplie ; fera disparaître un élément de trouble dont l'influence adverse s'est faite plus ou moins sentir depuis le commencement de l'année.

En passant en revue toutes les circonstances auxquelles nous avons fait allusion, nous avons raison, je crois, d'être satisfait du résultat des affaires de la banque pendant l'année terminée le 30 avril, et comme il y a toujours satisfaction à apprendre que nous avons réussi, au moins aussi bien que les autres institutions financières, à faire fructifier le capital de nos actionnaires, je citerai le chiffre des dividendes payés par les banques du Dominion pendant les six derniers mois : Banque de Montréal, \$600,000 ; banque de Toronto, \$100,000 ; banque des Marchands du Canada, \$240,000 ; banque de Québec, \$62,500 ; banque Jacques-Cartier, \$12,500 ; banque Hochelaga, \$28,404 ; banque Ville-Marie, \$15,000 ; banque du Commerce, \$210,000 ; banque d'Ontario, \$62,500 ; banque Union, \$36,000, soit un total de \$1,351,904. Prenant les quatre principales de ces banques nous voyons qu'elles ont un capital de \$16,500,000 avec un fonds de réserve de \$6,350,000, formant un montant total de \$22,850,000, sur lesquelles elles ont payé des dividendes s'élevant à \$602,000, ce qui forme en tout \$12,000 de plus que le dividende que la banque de Montréal, avec un capital de \$12,000,000 et \$6,000,000 de réserve, vous a payé dans les mêmes circonstances.

Nous regrettons vivement de ne plus voir au milieu de nous, deux figures qui nous étaient bien familières : nous voulons parler de Sir John Abbott, qui était un des directeurs à notre dernière séance, et de M. Peter Redpath qui, comme son père auparavant, a pris part pendant de longues années à la direction de la banque. Sir John Abbott et M. P. Redpath sont disparus ; ils furent tous deux des aviseurs sages et éclairés et ont toujours porté le plus vif intérêt au succès de la banque. Nous sommes certains que vous approuverez les directeurs, dans le choix qu'ils ont fait pour remplacer sir John Abbott, de M. Andrew F. Gault, un homme bien connu de vous tous, puisqu'il a toujours été un des principaux promoteurs des intérêts du pays, et un homme de grande expérience dans les affaires financières et mercantiles.

Pendant que nous en sommes à des questions personnelles, je crois qu'il m'est permis de parler de deux citoyens,

l'un de Montréal et l'autre de Toronto, qui ont été récemment honorés d'une manière insigne par notre très gracieuse souveraine. Tous deux, nous le reconnaissons bien, méritent la distinction qui leur a été conférée, et aussi longtemps que les honneurs seront distribués avec tant de justice et de sagesse, tous les citoyens du Canada seront satisfaits. Je veux parler de sir William Van Horne que nous connaissons tous et dont nous reconnaissons les innombrables services, rendus non seulement à Montréal, non seulement au Canada, mais à l'Empire. Je veux parler aussi de sir Francis Smith, qui n'est peut-être pas aussi universellement connu, mais dont sir William Van Horne a fait un éloge mérité dans une lettre de félicitations, lettre qui a paru dans les journaux. Sir Francis Smith est un des membres du gouvernement; il n'a pas de portefeuille, il est vrai, mais je suis convaincu que, quelque soit le zèle, l'habileté et la bonne volonté dont les membres d'un gouvernement conservateur ou libéral puissent être animés, quelque soit leur dévouement à la prospérité du Dominion, le Canada, dans aucun cas, n'a trouvé plus fidèle et plus dévoué serviteur que sir Francis Smith.

Rarement, ceux qui étaient responsables de l'administration des affaires de la banque ont traversé une époque plus pénible et plus remplie de craintes et d'angoisses que pendant les douze derniers mois, une lourde responsabilité a reposé sur les épaules des directeurs, du gérant général et des gérants, tous des hommes d'un caractère ferme et bien trempé.

Avant de clore mes remarques, je désire vous exprimer au nom de mes collègues et en mon nom l'appréciation et la reconnaissance que nous avons de l'habileté, de l'esprit d'entreprise et du zèle consacrés aux intérêts de la banque par le gérant général et son personnel. C'est de l'accomplissement efficace de leurs devoirs que dépend absolument la prospérité de cette institution.

L'honorable George A. Drummond appuie la motion de l'adoption du rapport.

#### DISCOURS DU GÉRANT GÉNÉRAL

M. E. S. Clouston, gérant général, dit: Il y a peu à dire au sujet du rapport qui nous est soumis aujourd'hui. La circulation, comparaison faite avec le rapport de l'année dernière, accuse une diminution de \$488,000, ce qui prouve l'inactivité générale du commerce. Les dépôts ne portant pas intérêt ont diminué de \$1,000,000. Les dépôts portant intérêt ont augmenté de \$3,900,000, surtout les dépôts spéciaux. A part cela, nos dépôts en général ont plutôt diminué qu'augmenté, à cause des nombreux retraits pour placements, dans le temps de la baisse des valeurs de bourse, l'été dernier. Nous avons placé un fort montant, \$2,207,000, dans les meilleurs titres de chemins de fer des Etats-Unis et nous avons acheté d'autres bonnes valeurs, le tout pouvant être liquidé rapidement, à la pleine valeur portée dans nos livres. Nos dettes en souffrance ont augmenté de \$171,000; on a pleinement pourvu aux pertes sous ce rapport.

L'avantage que nous donnent nos placements considérables à l'étranger, et la nature élastique de nos affaires en dehors du Canada nous ont bien servi, l'an dernier. Nous avons pu, en dépit de la panique, augmenter notre fonds de réserve, et répondre à des demandes

imprévues, sans nuire en aucune façon à nos opérations au Canada. Depuis que j'ai eu le plaisir de vous rencontrer, nous avons traversé une des plus fortes crises financières du siècle. L'année 1893 a débuté par un écroulement des banques d'Australie. Tandis que nous discutions paisiblement d'importants problèmes financiers, il existait, par tout le monde, une crise sérieuse et prolongée. La crise australienne a été suivie d'une forte contraction de l'argent à Londres.

La banque d'Angleterre dont le taux était de 2½ pour cent, au commencement de mai, l'a porté à 4 pour cent à la fin de ce même mois. Les banques à fonds social ont pris peur et dans leur désir de renforcer leur fonds de réserve ont aggravé la situation en exigeant sans merci le remboursement de leurs prêts à la bourse et en refusant l'escompte. Aux Etats-Unis, l'appréhension causée par la législation extraordinaire sur l'argent avait porté ses fruits et amené, naturellement, la stagnation dans les affaires. Plusieurs chemins de fer sont passés aux mains des receveurs, de grandes corporations ont fermé leurs portes, des banques faisaient faillite tous les jours; la monnaie de circulation, par suite de la panique, disparaissait à vue d'œil et on ne faisait des affaires à New-York qu'au moyen des certificats de la chambre de compensation. La monnaie de circulation l'or et l'argent, faisaient prime, et un homme, à New-York, qui avait une forte balance chez son banquier, avait peine à toucher de l'argent pour ses dépenses journalières. En certains cas, les Américains ont eu recours à l'argent canadien, pour leur commerce, et, pour le paiement des salaires. La période critique fut passée, lorsque l'abrogation du Silver Bill eut été adoptée à une grande majorité à la chambre des Représentants, le 28 août; bien qu'il n'eût l'assentiment du président que le 1er novembre. Sur le continent, on voyait la désorganisation dans les finances nationales; dans l'Inde la fermeture de la Monnaie à la frappe de l'argent; les grèves du charbon en Angleterre et la dépression commerciale qui s'en est suivie; tout a contribué à produire l'anxiété chez ceux qui avaient la direction des institutions financières.

Le Canada a été plus heureux que bien d'autres pays; mais bien qu'il ait échappé à la crise, il a eu ses troubles et les plus hardis spéculateurs ont subi de grosses pertes.

Ceux qui se tenaient dans les coulisses savent combien était mince la glace sur laquelle nous patinions et combien, en une couple d'occasions, nous sommes venus près du naufrage financier. Heureusement, il n'y avait ni surplus de production, ni importations extravagantes; nous n'avions pas, comme aux Etats-Unis, à nous occuper de la question monétaire. Nos banquiers ne perdaient pas la tête; ils n'ont pas tenté d'exiger des paiements impossibles, et nos journaux comprenant la situation ont témoigné la plus louable discrétion.

Il me fait peine de dire que le vrai danger, pour le Canada, était la modicité des réserves en espèces chez quelques banques. Elles étaient faibles même aux époques normales, mais c'est surtout à l'époque aussi délicate que difficile dont je parle que le danger a été le plus grand pour le Canada. S'il s'était produit quelque incident, je crois bien que notre système, que l'on vante à bon droit, n'eût pas eu de meilleurs résultats que les autres. Une réserve,

pour être efficace en temps de crise, doit, d'abord, consister en argent monnayé, et, en second lieu, il faut que les valeurs qu'on possède soient négociables en dehors du pays. Les valeurs municipales canadiennes ou même les prêts sur garanties, n'ayant un marché qu'au Canada, bien qu'elles soient négociables dans les circonstances ordinaires, ne sauraient constituer une bonne réserve en temps de crise. A New-York, les banques, qui gardaient d'abord une réserve de 25 pour cent purent, en unissant leurs forces, en empêcher plusieurs de faire naufrage; mais au Canada, où le minimum de la réserve n'est pas fixé par la législature, étant laissé au jugement ou au caprice de l'exécutif de chaque banque, une telle action commune eût été impossible. Les banques qui auraient ménagé leur ressources eussent pu, sans manquer de prudence, essayer d'aider les banques plus faibles; les banques possédant le moins de ressources auraient été acculées au pied du mur, et les banques solides auraient fait de bien meilleures affaires. La leçon de l'année dernière aura porté ses fruits, si elle a fait comprendre la nécessité de garder de plus fortes réserves. En estimant la réserve nécessaire, on dirait, dans plusieurs cas, l'on n'a tenu aucun compte des dépôts payables après avis. La plupart sont virtuellement payables sur demande, vu que l'avis va d'un à quinze jours, et qu'en cas de suspicion, il serait difficile à la banque de prouver sa faiblesse en exigeant un avis.

Quoiqu'il en soit, nous n'avons eu qu'une faillite de banque, celle de la Banque Commerciale de Manitoba, dont on signalait les embarras depuis quelques années et qui n'eût pas dû exister si longtemps. Comme c'était une petite banque, sa faillite n'a nullement nui à la circulation ordinaire.

La situation commerciale du Canada au commencement de l'année, était bonne dans cette province, on pourrait dire qu'elle était prospère; mais nous ne pouvions nous attendre à échapper longtemps à la dépression commerciale dont souffraient nos besoins. Donc, si nous avons joui de certains avantages, je ne saurais fermer les yeux sur le fait, que le commerce, pour nous, est mince et pauvre, que le cultivateur reçoit peu pour son grain, que les objets manufacturés n'ont presque plus de prix et que le travail est rare.

De fait, ce serait folie de s'imaginer que, dans ce siècle de vapeur et d'électricité, quand les échanges d'idées et de marchandises sont si rapides, nous aurions pu échapper à la dépression qui sévit par tout le monde. Le choc a été trop violent pour ne pas laisser de traces; on constate un peu d'amélioration en Angleterre, bien qu'aux Etats-Unis les législateurs fassent tout leur possible pour empêcher la reprise. Ce qui rachète un peu ce pénible état de chose, c'est la condition de l'industrie laitière qui progresse chaque jour et rapporte beaucoup aux cultivateurs. Le commerce de madriers promet beaucoup et j'ai appris que les importations de marchandises, en général, se font, ce printemps, sur une plus petite échelle que d'habitude. Je saisisais l'occasion, l'an dernier, de vous mettre en garde, pour un certain temps, contre les gros emprunts pour des fins publiques, auxquels sont portés les gouvernements et les corporations municipales, et je disais alors que cette politique si on la continuait pourrait créer un danger sérieux pour

le crédit du pays et sa situation financière.

Je suis heureux de dire qu'on m'a donné raison dans certaines régions, et que, les gouvernements fédéral et provincial, ont su éviter les nouvelles entreprises entraînant de grandes dépenses. S'il faut en croire les prévisions du gouvernement fédéral, la dépense imputable au capital, sera beaucoup moindre que depuis longtemps, et, comme aucune partie de la dette consolidée du Canada, ne vient à échéance avant 1903, le pays, comme emprunteur pour un fort montant sur le marché d'Angleterre, semble devoir briller par son absence. Je regrette, toutefois, de dire que certaines corporations municipales n'ont pas la même prudence; que leurs officiers continuent à augmenter leur dette et ce à un taux élevé si l'on considère l'augmentation du surplus de revenu disponible pour placements à intérêt.

On s'expose ainsi à diminuer notre crédit, pour ne pas parler de l'augmentation nécessaire des taxes. Si l'on songe à tous les troubles passés et qu'on se rappelle que nous avons de grands intérêts aux États-Unis, où, durant le premier semestre, il était difficile de dire qui était solvable ou insolvable, et où, dans le second, on ne pouvait obtenir 1 pour cent sur notre argent à demande; si l'on se rappelle aussi que la réserve que nous avons gardée a ramené la confiance au pays et que nous n'avons refusé d'aider aucun bon client; que, au bout de l'année, nous avons augmenté le crédit de la banque, j'oserai dire que les actionnaires ont raison d'être satisfaits du rapport qui leur est soumis. J'espère simplement que nous ferons aussi bien l'année prochaine. Dans le moment, la perspective n'est pas encourageante; nous ne pouvons pas prospérer si la société ne fait pas d'argent.

La dépression continue doit nécessairement produire des pertes, quelque précaution que puisse prendre une banque, et nos placements à l'étranger ne donnent que de maigres résultats.

A la date de ce rapport, nous avons de forts montants d'argent que nous ne pouvions placer à n'importe quel taux et la concurrence est aujourd'hui plus forte que jamais.

Comme l'a dit un de nos plus dignes actionnaires, à une de nos assemblées: "les actionnaires doivent comprendre que l'inexorable logique des événements et de nos jours, où la concurrence fait rage, rend impossible, pour un temps indéfini, les dividendes extraordinaires et les bonus," et je pense comme lui.

Plus que jamais je suis convaincu que pour maintenir notre dividende annuel, il est absolument nécessaire, dans les bonnes années, de ménager nos profits, pour les années de dépression et de baisse des taux de l'argent, surtout pour une banque qui a un fort capital comme la nôtre.

#### DISCUSSION GÉNÉRALE

Après quelques remarques de M. John Morrison, M. John Crawford dit que les directeurs, les actionnaires et le public ont lieu de se féliciter de la politique conservatrice suivie par les banques du Canada, l'année dernière, et surtout par la Banque de Montréal, durant une longue période de dépression commerciale générale dans le pays voisin. Il demande quelle est la nature des valeurs, représentant \$2,207,000 de chemins de fer

américains que la banque a achetées; aussi, quel montant on a porté au compte des profits et pertes pour la réduction de l'intérêt sur les avances en cours et le montant total prêté aux directeurs et à leurs maisons de commerce.

Il fait plaisir, dit-il, d'apprendre que le compte des profits et pertes approche du chiffre de \$1,000,000, puisqu'il ne faut plus que \$200,000 pour atteindre ce chiffre.

Il espère que, quand le compte aura atteint ce montant, il restera stationnaire et qu'on n'y touchera pas, si ce n'est pour le paiement des dividendes. Il félicite M. Gault qui est, dit-il, un des citoyens les plus prospères et les plus libéraux de Montréal, de sa nomination comme directeur.

Il rappelle l'épisode de la Banque d'Angleterre et dit que c'est une leçon dont tous les banquiers de l'univers devraient profiter, eux qui, ajoute-t-il, devraient adopter pour devise "Vigilance."

Personne, continue-t-il, ne voudrait le moins soupçonner de malhonnêteté ou de déloyauté les officiers des banques du Canada, qui, comme corps, peuvent rivaliser avec ceux des banques de n'importe quel autre pays; mais, dit-il, je considère que si la banque d'Angleterre eût adopté la pratique de charger quelques-uns de ses directeurs, disons pour une période de trois mois chacun, de s'enquérir, même superficiellement des principaux comptes de la banque, M. May n'aurait jamais réussi à tromper les directeurs comme il l'a fait.

M. John J. Arnton se déclare en faveur du paiement des dividendes trimestriellement, au lieu de semestriellement, croyant que cette mesure rendrait la banque très populaire, en outre que ce serait un grand avantage pour ceux des actionnaires, qui vivent de ce qu'on pourrait appeler un revenu fixe.

M. John Crawford se déclare aussi en faveur du paiement de dividendes trimestriels, mais M. John Morrison combat cette proposition.

Le président se lève et parle comme suit: Peut-être ferais-je bien de dire un mot ou deux. Notre ami, M. Morrison, a dans l'idée que nous avons cherché à exposer les choses sous leur jour le plus favorable. Nous avons présenté aux actionnaires l'état des affaires de la banque dans les termes les plus explicites et les plus clairs possibles afin de démontrer que pendant la dernière année on a fait tout ce qui était possible de faire dans les intérêts de la banque. M. Crawford a parlé des obligations de chemin de fer et il désire des renseignements au sujet de ces obligations que possède la banque. Nous les considérons comme absolument bonnes et nous les avons choisies parce que nous les considérons comme étant le meilleur placement que nous puissions faire. De plus elles peuvent être converties en argent en tout temps. Quant à la réduction sur l'escompte elle représente environ \$200 000 et le montant prêté aux directeurs est d'environ \$1,200,000. Les banques d'Angleterre, comme mon ami le sait, diffèrent sous plusieurs rapports des banques du Canada: elles possèdent cet avantage que nous n'avons pas d'avoir des dépôts plus considérables pour lesquels elles ne paient rien. La banque d'Angleterre a été citée comme exemple d'une banque qui a éprouvé quelques difficultés et qui aurait pu les éviter si le bureau des directeurs avait été plus vigilant. M. Crawford ne sait peut-être

pas qu'un comité de directeurs siège ici chaque jour pour s'occuper de toutes les affaires concernant la banque.

Quant au paiement des dividendes par trimestres dont a parlé M. Arnton, je dirai que les remarques que j'ai faites à ce sujet l'année dernière étaient l'expression sincère de ma pensée et que les directeurs s'occupent de la question. L'année qui vient de s'écouler aurait été cependant un temps très peu opportun pour mettre le projet à exécution, vu la crise financière que, cependant, nous avons réussi à éviter en grande partie; mais après l'argument de M. Morrison, — économie et prudence — je crois que je n'ai pas besoin d'en dire davantage. L'économie est une grande vertu et ceux qui l'exercent le plus strictement s'en trouveront les mieux à la fin du trimestre, du semestre, à la fin de l'année, ou à quelque période que le dividende soit payé.

Sur proposition le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Hector Mackenzie propose:

"Qu'on offre des remerciements au président, au vice-président et aux autres directeurs, pour le soin qu'ils ont pris des intérêts de la banque."

Cette proposition est appuyée par M. James O'Brien et adoptée à l'unanimité.

Le président remerciant les actionnaires au nom du conseil d'administration.

M. A. F. Gault propose, secondé par M. W. H. Meredith:

"Que des remerciements soient votés au gérant général, à l'inspecteur, aux gérants et autres officiers de la banque pour leurs services durant l'année dernière."

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le gérant général présente ses remerciements en quelques mots.

Le capitaine Benyon, appuyé par M. F. S. Lyman, C. R., propose, et cette proposition est adoptée à l'unanimité:

"Que le scrutin pour l'élection des officiers soit continué d'ici à 3 heures, et que si un délai de quinze minutes s'écoule sans qu'il y ait de vote enregistré, alors le scrutin sera clos et que la séance soit continuée pour cette fin durant cet intervalle."

Sur proposition de M. John Morrison, un vote de remerciements est accordé au président pour la manière avec laquelle il a présidé l'assemblée.

#### DIRECTEURS ÉLUS

Plus tard, les scrutateurs firent rapport du résultat suivant de l'élection. Sont déclarés élus:

M. R. B. Angus, honorable George A. Drummond, M. A. F. Gault, E. B. Greenshields, W. C. McDonald, Hugh McLennan, W. H. Meredith, A. T. Paterson et Sir Donald A. Smith, K. C. M. G.

A une assemblée subséquente du bureau de direction, Sir Donald A. Smith a été réélu président et l'honorable M. Geo. A. Drummond vice-président de la banque.

La pluie a causé, dit-on, des dommages importants à la récolte de café des plantations du gouvernement à Java. On estime que la récolte de la plantation de Padang, dont on espérait tirer 45,000 piculs ne donnera guère que de 30,000 à 35,000 piculs, contre 60,000 piculs l'année dernière.

## L'EXPOSITION A QUÉBEC

Nous avons trop confiance en l'esprit pratique des hommes d'affaires de Québec, pour croire que le malentendu survenu entre M. le maire Parent, et la compagnie de l'Exposition, ait le résultat de faire manquer l'exposition à Québec. Nous comprenons les bonnes intentions de M. Parent qui, en présence de la situation financière de la cité qu'il administre, cherche à sauvegarder de son mieux les deniers civiques. Mais nous trouvons aussi parfaitement équitable et raisonnable, la prétention de la compagnie de ne risquer ses capitaux; dans l'entreprise que si elle a la perspective d'en tirer un profit quelconque.

A Montréal, les profits que peut produire l'exposition, restent à la compagnie. A Toronto, les bénéfices sont employés par l'Association à rembourser les emprunts et à améliorer les terrains de l'exposition; mais il faut tenir compte du fait que l'association de Toronto n'a fait aucune avance de capitaux; et qu'elle n'a eu, dès l'abord, que les subventions des corps publics, plus une somme avancée sur la garantie de la cité, laquelle somme elle amortit d'année en année sur ses bénéfices. Mais à Montréal, comme à Toronto, la subvention civique est donnée en pur don, sans prétention à remboursement.

Il est évident que si la cité de Québec réclame une part des bénéfices de l'exposition comme compensation de la subvention qu'elle verse, le gouvernement provincial sera en droit d'élever les mêmes prétentions, ce qui créerait une confusion impraticable.

Si nous en croyons l'expérience de la compagnie de Montréal, les bénéfices futurs de l'exposition de Québec ne vaudraient guère la peine qu'on se chamaille pour les partager. Mais enfin, M. Parent ne peut pas exiger qu'une compagnie composée de particuliers risque des fonds dans une entreprise sans aucune perspective de profit.

Voici un terrain de conciliation sur lequel on pourrait, il nous semble, parvenir à s'entendre. La compagnie aurait, sur les recettes nettes, le droit de se rembourser d'abord de ses avances, avec un intérêt, disons de 6 p. c.; le surplus pourrait être partagé entre la compagnie, la cité et le gouvernement en proportion de la contribution de chacun.

Qu'en pense M. Parent ?

## COMPTES-RENDUS.

## CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL.

La réunion hebdomadaire du conseil de la Chambre de Commerce de Montréal (Board of Trade) a eu lieu mardi dernier le 5 juin.

Étaient présents, MM. James Cantlie, John Torrance, Edgar Judge, John Baird, E. S. Clouston, Wm Cunningham, Frank J. Hart, D. L. Lockerby, David Robertson, J. D. Rolland, Charles F. Smith et A. A. Thibaut-deau.

M. Judge donne communication d'une lettre adressée par le comité spécial du comité des chemins de fer à Ottawa au sujet de la responsabilité de la compagnie Montreal Park & Island pour dommages indirects. Le conseil approuve la rédaction de cette lettre.

On lit une lettre du conseil de la Chambre de Commerce de Québec, remerciant la Chambre de Montréal des sympathies exprimées à l'occasion du décès de M. Thomas Brodie.

Le comité chargé d'étudier la question soumise par le département de la marine, fait rapport que, à son avis, tous les navires allant à l'océan devraient être soumis à la juridiction du capitaine de port, mais que, quant aux barges qui font le voyage de Montréal à Québec, il n'y a pas de nécessité de changer l'ordre actuel des choses.

M. Torrance, représentant les armateurs, demande qu'on rétablisse le tarif des pilotes à ce qu'il était il y a trois ans. Il considère aussi les honnaires du pilotage entre Montréal et Québec comme excessifs. Ces vues seront communiquées au gouvernement.

Le conseil décide d'offrir une réception, pendant le mois de juin, aux délégués des colonies qui viennent assister à la conférence internationale à Ottawa.

Et il s'ajourne pour l'été, sujet à convocation par le président en cas de besoin.

## CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL.

Le conseil de la Chambre de Commerce du district s'est réuni vendredi, 1er juin, chez M. Desmarteau.

Présents : MM. J. D. Rolland, vice-président, au fauteuil, Chas. Desmarteau, L. E. Morin, père, Guillaume Boivin, C. P. Chagnon, J. Haines, J. X. Perreault et S. Côté, sec. étair.

Le secrétaire dit que, à la demande de M. Pariseau, il a écrit au ministère des affaires étrangères de Belgique pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le Musée Commercial de Bruxelles.

M. Haines, du comité de la salle, fait rapport que la salle sera prête pour vendredi prochain et que l'on peut convoquer l'assemblée générale mensuelle pour ce jour-là. Il est autorisé à placer un téléphone dans la salle.

Après les protestations des shérifs contre le pouvoir de vendre les immeubles des faillis accordés par le nouveau bill aux liquidateurs. M. Desmarteau fait remarquer que le gouvernement provincial n'a rien à y perdre puisque sur toutes les ventes, par les liquidateurs il prélève la même taxe que sur les ventes par le shérif c'est-à-dire 1 p. 20. Que les ventes par les liquidateurs se font plus économiquement (2½ p. c. au lieu de 4½ p. c.) plus rapidement (1 mois d'avis au lieu de 4 mois) et à de meilleures conditions pour les créanciers, parce que le liquidateur peut vendre les propriétés sujettes aux hypothèques, tandis que le shérif vend

toujours pour du comptant. Il rapporte plusieurs cas où il a obtenu ainsi des milliers de piastres qui auraient été perdues pour les créanciers.

M. Chas. Desmarteau, trésorier, est nommé membre du comité de la salle et M. Boivin membre du comité du musée commercial.

M. S. Côté donne avis qu'il proposera à la prochaine assemblée une motion demandant à la chambre d'admettre les journalistes ayant au moins trois ans d'expérience comme membres honoraires ou bien de créer une section spéciale de journalistes affiliée à la chambre.

## LE PIQUE-NIQUE DES ÉPICIERIS

À l'assemblée spéciale de l'association des épiciers, mercredi soir, les arrangements suivants concernant le pique-nique ont été adoptés. Il y aura deux trains spéciaux le matin et deux le soir pour le transport des épiciers et de leurs amis; le prix, aller et retour, sera de 60c; enfants à moitié prix. Il ne sera pas vendu de boissons enivrantes sur le terrain et on n'y admettra aucun jeu de hasard.

Les Messieurs suivants seront priés de remplir les fonctions de juges des courses et jeux : MM. Geo. Wait, J. A. Vaillancourt, J. McBride, J. C. Wilson, H. Laporte, Chas. Langlois, Eugène Villeneuve, J. P. Clarke, T. L. Paton, A. Hébert, D. Hughes, Chas. Chaput, P. Grace, H. M. Childs et E. Stevenson.

M. Wm Hayden, employé au bureau des renseignements du Bureau de Poste de Montréal vient d'être nommé surintendant de la Poste, sous les ordres immédiats du Maître de Poste, avec les pouvoirs nécessaires pour le remplacer en cas d'absence. La promotion de M. Hayden était amplement méritée et n'a fait que rendre justice aux bons et loyaux services de cet employé dont le public a su apprécier le zèle, l'urbanité et l'obéissance.

## REVUE COMMERCIALE

## ET FINANCIÈRE

Montréal 7 juin 1894.

## FINANCES.

La réserve métallique de la banque d'Angleterre a augmenté, la semaine dernière, de £1,632,000; la circulation a augmenté de £154,000, et l'encaisse or, de £1,785,906; autres valeurs, diminution £264,000; dépôts publics, augmentation £216,000; autres dépôts, augmentation £1,194,000; portefeuille, augmentation £1,690,000. La proportion de la réserve au passif est de 69.07. C'est la plus forte situation que la banque ait eu jusqu'ici.

La banque de France accuse une augmentation de 1,175,000 francs or, et 1,525,000 francs argent, dans son encaisse métallique.

Les capitaux à Londres sont à très bon marché; les effets à 3 ou 4 mois sont escomptés sur le marché libre à ¼ ou 11/16 p. c., les prêts à demande se font pour ainsi dire, sans intérêt.

A New-York, les prêts à terme sont cotés de 1 à 2 p. c., pour court terme et de 2 à 3 p. c., pour long terme. Les prêts à demande ont été pour la première fois actifs hier et ont fait un instant jusqu'à 8½ p. c.



Sur notre place les prêts à demande se font à 4½ p.c. aux banques; les autres institutions prêtant à 4 p.c. L'escompte commercial est de 7 p.c.

Le change sur Londres est ferme. Les banques vendent leurs traites à vue à une prime de 9½ à 9¾ et leurs traites à 60 jours à une prime de 10½ à 10¾. Les transferts par le câble sont à 10½ de prime. Le change à vue sur New-York est de ¼ à ½ de prime. Les francs valaient hier à New-York, 5.16½ pour papier long et 5.15 pour papier court.

La bourse a été un peu plus active, mais sans arriver à l'animation; le ton, assez faible au début, s'est un peu relevé et est soutenu aujourd'hui. La banque de Montréal a fait 218½ et 219, elle clôture ce soir à 223 vendeurs et 219 acheteurs. La banque du Commerce a fait 137½ puis 135 et finalement 135½. La banque des Marchands est à 160½.

La banque du Peuple a eu plusieurs ventes mardi à 125½, 124½ et 122½.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit:

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple.....	125	120
“ Jacques-Cartier .....	.....	115
“ Hochelaga. ....	130	126
“ Nationale.....	93	86
“ Ville-Marie.....	90	.....

Les Chars Urbains, après être descendus à 140 sont remontés à 143; les droits aux nouvelles actions, de 3¼ à 3¾. Le câble, dont le dividende trimestriel de 1½ p. c., a été annoncé hier, a été actif; il fait actuellement 139½ après avoir fait 140½.

Le Télégraphe fait 148½, et le Pacifique 64½.

La Dominion Cotton Co, s'est vendue à 105 puis à 103½ et la Montreal Cotton Co, à 116.

COMMERCE

Le commencement de juin s'est comporté comme un commencement d'avril: orages ou pluies persistantes, quelques rayons de soleil et froid plus ou moins intense allant, par certaines nuits jusqu'à la gelée. Depuis une couple de jours, le soleil se montre plus souvant et aujourd'hui la température hausse un peu. Nous avons eu trop d'humidité pour les pois et pour les pommes de terre plantées en dernier lieu; les autres récoltes, dans notre région du moins, n'ont pas encore souffert, mais dans le district de Québec, notre correspondant nous informe qu'elles ont subi des dommages assez sérieux. Il est donc grand temps que nous ayons du temps sec; il ne faudrait pas pourtant que la chaleur nous arrivât tout d'un coup, sans laisser au sol le temps de s'essorer un peu, autrement, il se formerait à la surface une croûte dure qui, en empêchant l'air de pénétrer dans la terre, arrêterait la végétation.

Le commerce est toujours dans la stagnation; l'exportation chôme, les navires s'en vont à demi-chargés, nos quais sont presque déserts. Nos industries sont inactives; elles ne reçoivent que peu de commandes et ne veulent pas se risquer à travailler à l'avance. Aussi l'ouvrier n'est pas riche et n'achète pas beaucoup.

Le commerce en souffre, à commencer par les branches qui comportent un peu de luxe. Les manufacturiers de cigares, laissent deux des leurs sur le carreau; une maison de meubles négocie avec ses créanciers; une grande maison de nouveautés fait faillite; on s'attend

à de nouveaux désastres dans le commerce de foin. Enfin, la situation se présente sous des couleurs passablement sombres. Et nous ne voyons guère dans l'avenir rien qui puisse atténuer beaucoup la crise qui nous menace. Il n'y a que la prudence et l'économie qui puissent nous tirer de là.

A la campagne, les gens regrettent leur foin qu'ils ont expédié à des commerçants insolubles; mais au moins, il y a l'industrie laitière, le fromage qui donne de bons résultats et qui promet de sauver encore une fois la situation de notre population rurale.

**Alcalis.**—Une vingtaine de barils de potasses sont encore partis cette semaine. D'après un état de M. Major, inspecteur, il a été reçu à Montréal, depuis le 1er janvier, 859 barils de potasses et 73 de perlasses; il a été expédié 729 barils de potasses et 27 de perlasses et il reste en magasin, 177 barils de potasses et 36 de perlasses. Les prix sont: potasses premières \$4.10 à \$4.15; do secondes, \$3.65; perlasses \$5.50.

**Bois de construction.**—La grève des menuisiers est terminée; mais les constructions dont elle a retardé le commencement des travaux vont peut-être maintenant être remises à l'automne. Dans tous les cas, il n'y a pas d'activité. Les prix sont sans changement. Le marché anglais nous enlève de fortes cargaisons de madriers, mais la demande des Etats-Unis est encore nulle.

**Charbons et bois de chauffage.**—Voilà maintenant que la grève menace de s'étendre aux mines de charbons durs. Il y a à craindre un renchérissement prochain, qui serait déjà justifié par la hausse à New York signalée dans notre dernière revue; pour le moment, les prix sont encore les mêmes.

**Bois de chauffage toujours ferme. Cuirs et peaux.**—Les cuirs sont très tranquilles, les fabricants de chaussures n'ont pas encore commencé leur campagne d'automne; leurs ventes sont médiocres et ils ne se pressent pas d'acheter de la marchandise.

Le marché de Québec est, dit-on, dans une situation assez précaire. Quant à la place de Montréal, elle a beaucoup de stock, peu de demande et fait les prix à la convenance des acheteurs.

Les peaux vertes se maintiennent quoique sans demande de la part des tanneurs. Les agneaux sont cotés aujourd'hui à 25c.

**Drapes et nouveautés.**—La faillite de la maison Boisseau et Polinière où la plupart de nos grandes maisons de gros sont intéressées, jette un froid sur le commerce de nouveautés. La vente du gros est très faible et les collections difficiles.

Rien de pratique n'est encore sorti de la proposition des négociants de Toronto demandant une conférence avec ceux de Montréal sur la question des termes de vente.

**Epicerie.**—On a reçu des échantillons de thés nouveaux du Japon; les premières consignations sont à Vancouver, arrêtées par l'inondation; mais le Pacifique Canadien a promis de faire diligence pour les amener ici au plus vite.

Les sucres et les mélasses sont sans changement. Une maison qui offrait de la mélasse au rabais—mais qui se donnait bien garde d'en vendre, a fini par se joindre aux autres et a signé l'arrangement concernant les prix.

Une rumeur, que nous croyons fondée, dit que la liste de prix du riz sera baissée la semaine prochaine.

La farine préparée est en baisse de 5 et 10c. Les conserves de poisson sont fermes. On est inquiet du sort des fabriques de conserves de saumon de la Colombie Anglaise.

Les raisins de Valence sont encore une fois assez rares; du moins la qualité *fine off stalk*; les layers également. Il n'y a plus de malagas, qualité 4 *crowns*, sur le marché.

**Fers, ferronneries et métaux.**—Marché peu actif pour la ferronnerie, sans aucun changement appréciable.

**Huiles, peintures et vernis.**—Il n'y a pas encore d'huile de loup-marin nouvelle sur le marché, la vieille s'écoule aux prix antérieurs.

L'huile de lin est soutenue. La térébenthine est ferme sur les marchés de production; mais le prix n'a pas changé ici.

**Salaisons.**—Marché plus tranquille; les arrivages de porcs sur pied sont considérables et les prix baissent; de sorte que les sauteurs ont moins de prétentions. Pas de changement dans les prix du saindoux.

CHAMBRE DE COMPENSATION DE MONTRÉAL

	BORDEREAUX	BALANCES
Total pour la sem. terminée le 7 juin 1894.....	\$11,344,544	\$1,529,074
Sem. Corresp. 1893.	11,895,829	1,592,410
“ “ 1892.	12,091,232	2,175,658
“ “ 1891.	10,685,186	1,318,105

Revue des Marchés

Montréal, 7 juin 1894.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

**Mark Lane Express** du 4 courant, dans sa revue hebdomadaire du marché des grains, dit: “ Les blés anglais ont baissé de 10d et les blés étrangers de 6d. Le blé de Californie est maintenant coté à 22s par *quarter*, le Manitoba dur à 23s 6d et Duluth à 23s 9d. Le maïs a été soutenu, le maïs américain s'est vendu 16s 6d, l'avoine, l'orge et les haricots ont été faibles. Aujourd'hui, les blés anglais sont faibles avec peu d'acheteurs. Les blés étrangers sont poussés à la vente à une baisse de 6d, et les farines sont inertes. Les meilleures farines anglaises se vendent 26s et les américaines 23s. Le maïs est ferme, le rond a perdu 3d. Les haricots sont tranquilles et les pois fermes.”

**Beerbohm**, à la date du 6 juin, dit dans sa dépêche: Chargements à la côte, blé plus ferme, tenu en hausse, mais, rien. Chargements en route ou à expédier, blé ferme mais inactif, mais plus ferme, tenu en hausse. Sur Mark Lane, blés anglais et étrangers bien tenus, mais américain, soutenu, du Danube, tranquille. Farines anglaises et américaines soutenues. Blé d'Australie, à la côte 22s 3d; mois courant et prochain 23s, blé du Chili, à la côte 20s 3d, mois courant et prochain, 21s 6d. Marché français tranquilles. Liverpool, blé sur place, peu de demande; mois do, tenu ferme. Pois canadiens, 4s 9½d.

Ainsi les stocks de blé disponible sont si considérables pour l'époque en Angleterre, que les marchés de disponible continuent à baisser; mais la spéculation paraît avoir découvert des signes de hausse dans la perspective et, en conséquence elle tient à des cours plus

élevés les blés livrables d'ici à quelques semaines.

Le *Marché Français*, décrit la situation en France comme suit à la date du 19 mai :

"On mande de Tours qu'un orage a causé des désastres incalculables dans plus de 30 communes; St. Avertin, Mettray, Saint-Pierre des Corps, Rouziers, etc. Partout les récoltes ont été hachées par des grêlons énormes. Ce matin encore la terre en était couverte. Les vignes, les seigles, les fruits qui donnaient des espérances magnifiques, sont complètement détruits. Les cultivateurs sont tous dans la désolation; à Tours, l'eau est tombée avec une telle violence que deux quartiers ont été complètement inondés.

"La foudre est tombée plusieurs fois abattant les arbres jusque dans la Loire et sur les boulevards. Jusqu'ici on estime les pertes subies en deux heures à plusieurs millions.

"D'autres orages ont dû également se déchaîner sur la France; en tout cas, le temps s'est sensiblement rafraîchi.

"A la Bourse de Commerce de Paris, il en est résulté une reprise des cours de 30 à 35 centimes pour les farines douze marques et de 25 centimes 50 pour le blé. Le seigle reste calme, l'avoine est un peu plus ferme.

"A Londres, le blé est resté aujourd'hui nominalelement inchangé, sauf pour les cargaisons partielles d'Amérique qui ont été tenues en légère hausse; le maïs et l'orge sont calmes, mais soutenus, l'avoine très inactive.

"A Berlin, le blé est plus ferme, de même que le seigle et, malgré une demande encore restreinte, les prix se sont relevés de quelques centimes."

L'*Economiste Français* de la même date contient ce qui suit :

"Le temps s'est brusquement modifié et est passé de l'humidité à la chaleur. La culture, qui commençait à se plaindre des pluies dont l'abondance pouvait occasionner un peu de verse sur les céréales, a donc vu ses souhaits réalisés et les apparences de nos récoltes sont tout simplement splendides, sans aucune exagération. La betterave, qui souffrait un peu de la fraîcheur des nuits, se trouve également fort bien de la modification qui s'est produite dans la température. Quant aux vergers, ils promettent un rendement aussi précoce et aussi abondant que l'année dernière. C'est tout dire. Les prairies ont beaucoup profité des pluies et sont aujourd'hui dans un état excellent."

Le désastre des environs de Tours est donc tout à fait local et, jusqu'à la date de nos derniers avis par la malle, la situation générale était excellente en France. La prochaine malle nous apportera des détails sur les froids et la neige qui ont été signalés il y a une quinzaine de jours.

Aux Etats-Unis, la situation du blé en spéculation est restée approximativement la même jusqu'à hier soir. Les cours avaient baissé lentement mais sûrement et avaient mis le cours du mois de juin à 54½ tandis que juillet descendait à 55½; puis, les nouvelles de dommages par le froid, la sécheresse et les insectes dans l'ouest, ont pris plus d'autorité, étant comprimées de tous les points et les cours ont monté à Chicago de plus de 3c dans une seule journée.

Otons d'abord un peu de statistiques: Les exportations sur la récolte actuelle, disent Clapp & Co, de New-York, égaleront probablement ou dépasseront

165,000,000 de minots. Exportations moyennes des cinq dernières années, environ 160,000,000 de minots; employés pour semences et pour fourrages, 60,000,000 de minots; couvertes en farines par les meuniers américains, 300,000,000 de minots. Capacité quotidienne des minoteries américaines, 550,000 minots. Près de 55 p. c., de nos exportations de blé consistent en farines; près de 55 p. c., des importations anglaises de blés et farines viennent de l'Amérique. Les pays importateurs ont reçu depuis quelque temps, plus qu'ils n'ont besoin d'une semaine à l'autre. Nous ne croyons pas que le froid ait causé des dommages sérieux dans les endroits où il n'a pas gelé; mais partout où le tissu a été gelé, le dommage causé est irréparable et on n'en connaît pas la mesure. Les pays importateurs ont une belle perspective de récoltes. Les états de l'est ont eu trop de pluie, le grain a versé et est exposé à la moisissure. Notre récolte est bonne, avec des dommages partiels par le froid et les insectes."

Les bulletins des récoltes publiés hier à Chicago, rapportent que la gelée, la sécheresse et les insectes ont causé du dommage partout; dans l'Illinois, le Kansas, et l'Ohio. Dans d'autres régions, c'est la pluie qui a causé des dommages.

La clôture à Chicago s'est faite aux cours suivants: Blé sur juin, 57c; sur juillet, 59½c; sur septembre, 61½c. A New-York, blé sur juin 60½c, sur juillet 61½c, sur septembre, 63½c.

Le *Commercial* de Winnipeg du 28 mai, dit: "Sur place, il y a eu un peu plus de mouvement dans le blé. Les cultivateurs achèvent leurs travaux du printemps et commencent à porter un peu de blé au marché. Les éleveurs de la campagne ont été ouverts pour recevoir ce qui se présentait. Il y a eu aussi plus d'expéditions vers les ports des lacs et peut-être une meilleure demande pour l'exportation. Le No 1 dur est tenu assez ferme à 61c, le minot, à flot à Fort William, quoique l'on ait fait quelques achats à la campagne à la parité de 60 à 61c, et qu'on a même une fois accepté 59½c. Les stocks en entrepôt à Fort William, le 19 mai, étaient de 1,921, 530 minots, en diminution de 3½5, 804 minots; pendant la semaine, les arrivages ont été de 59,160 minots et les expéditions de 364,970 minots."

Dans le Haut Canada, le marché des grains est tranquille, l'excitation produite par les nouvelles de dommages aux récoltes s'est apaisée. En blé, les transactions sont purement locales, et consistent en quelques chars vendus aux meuniers. Il ne s'est vendu que quelques chars d'orge à moulée et la situation manque d'intérêt. En avoines, la demande locale est bonne et les existences faibles, les cours étant de 37 à 37½c.

A Toronto on cote: blé blanc 56 à 57c, blé du printemps 59 à 60c; blé roux, 56 à 57c; pois No 2, 53 à 55c; orge No 2, 39 à 40; avoine No 2, 34c.

Sur notre place, quoiqu'il n'ait été exporté la semaine dernière qu'environ 10,000 minots d'avoine et autant de pois, le ton du marché est plus ferme et dénote un peu plus de vie. A la faveur des frets très bas qu'on peut se procurer, la possibilité de faire des exportations se présente plus vivement à l'esprit des négociants qui se donnent la peine de faire des offres aux détenteurs. Plusieurs lots de pois ont changé de mains

à 70 et 71c par 66 lbs en entrepôt et on pourrait probablement en acheter une bonne quantité à 71½c.

En avoine, la demande est peu appréciable mais les détenteurs se tiennent fermes, vu que, aux prix actuels, il est impossible de faire venir de l'avoine du Haut Canada; elle coûterait ici plus de 40c par 34 lbs, tandis que l'on peut acheter ici en entrepôt à 39½c. L'avoine de la province de Québec vaut de 38 à 39c, suivant qualité.

L'orge est en bonne demande locale pour la moulée et se vend à partir de 45c, en entrepôt.

Un lot de 4,000 minots de sarrazin a été exporté la semaine dernière, c'est le lot dont nous signalions la vente l'autre jour; nous n'en connaissons pas d'autre sur le marché.

Les farines n'ont toujours que la demande ordinaire, au jour le jour; la hausse du blé est encore trop récente et trop précaire pour affecter les farines qui restent aux cotes nominales de la semaine dernière.

Les farines d'avoine se maintiennent sans changement.

Nous cotons en gros :

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 60
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du printemps " No 2.	0 58 à 0 60
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 77 à 0 78
" " No 2 dur...	0 75 à 0 76
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine.....	0 39 à 0 39½
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés.....	0 52 à 0 53
Pois, No 1.....	0 82 à 0 83
Pois, No 2 (ordinaire).....	0 70 à 0 71
Orge, par minot.....	0 45 à 0 47
Sarrazin, par 50 lbs.....	0 46 à 0 48
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 à 0 00

#### FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 60 à 3 80
Patente du printemps.....	3 65 à 3 85
Patente Américaine.....	5 00 à 5 10
Straight roller.....	3 00 à 3 15
Extra.....	2 60 à 2 80
Superfine.....	2 60 à 2 60
Forté de boulanger (cité).....	3 45 à 3 50
Forté du Manitoba.....	3 40 à 3 50

#### EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	\$1 45 à 1 50
Superfine.....	1 15 à 1 25

#### FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	4 25 à 0 00
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 30 à 0 00
Avoine roulée en barils.....	4 30 à 0 00

#### MARCHÉ DE DÉTAIL

Le marché de la place Jacques Cartier était rempli, mardi, de cultivateurs et d'acheteurs. Les grains se sont vendus aux mêmes prix, l'avoine peut être un peu moins cher: de 85 à 95c la poche. Le sarrazin se fait de 90 à \$1.00 la poche et les pois de 70 à 75c le minot.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de 95 à 98c par 80 livres.

Le blé d'inde jaune des Etats-Unis fait 60c par minot, et le blanc 65c.

Les pois No. 2 valent 60 à 65c et les pois cuisants de 80 à 85c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1 à \$1.10.

L'orge No. 2 de la province vaut de \$1.00 à \$1.05 par 96 lbs.

La farine de seigle vaut \$2 par 100 lbs. La farine d'avoine vaut \$2.25 à \$2.30 par 100 lbs.

## BEURRE

## MARCHÉ DE BRISTOL

On écrit de Bristol :

"Le temps est très froid pour la saison et la demande en beurre est bonne, mais les prix sont encore en faveur des acheteurs. On cote: Crémeries d'Irlande, 92 à 96s; Waterford et Limerick, 1er choix, 88 à 92s; do fins, 82 à 85s; danois, 96 à 98s; australien, 70 à 80s.

## MARCHÉ DE LIVERPOOL

On écrit de Liverpool :

"Il n'y a guère de demande que pour les qualités fancy, à cause de l'énorme production domestique, et des bas prix qui en sont le résultat, le marché clôture très calme, pour les beurres du continent. Les beurres d'Irlande n'ont de vente qu'en détail à des prix en baisse. Nous cotons: Danois, 98 à 100s; do seconde qualité, 90 à 92s; irlandais, 85 à 87s; do seconde qualité, 81 à 85s."

## MARCHÉ DE NEW-YORK

Le *Commercial Bulletin* de New-York cote les meilleures crémeries de l'ouest ou de l'état à 17c; les crémeries ayant le moindre défaut à 16 ou 16½c et les secondes qualités de 14 à 15½c; le beurre de ferme de l'ouest de 11½ à 12c.

## MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le premier lot de beurre de beurrerie acheté pour exporter a été vendu cette semaine à 18½c, c'était un petit lot de 17 tinettes d'une beurrerie connue et il est destiné aux provinces maritimes. Jusqu'ici, il n'y a pas la moindre demande pour le marché anglais, qui est, d'ailleurs, très bas et auquel on ne pourrait exporter à moins de pouvoir acheter ici à peu près au même prix qu'à New-York, c'est-à-dire dans les 16 à 17c, à Montréal.

En attendant, la demande locale soutient seule le marché ici qui est encombré de beurre de mai, qui n'est guère de conserve. Si l'on avait pu se débarrasser de ce beurre, celui de juin aurait pu être coté suivant ses mérites; mais dans l'état actuel des choses, le beurre de juin, le beurre de pâturages, risque fort de se vendre également à très bon marché.

Les cours sont aujourd'hui de 17½ à 18c pour les meilleures tinettes de beurreries; on paie à la campagne de 17 à 17½c mais peu de fabricants vendent à ce prix.

Le beurre de ferme des townships se paie à la campagne de 15 à 15½c, il se détaille ici de 16 à 16½c. Le beurre de l'ouest vaut sur notre marché de 13 à 15c.

## FROMAGE

## MARCHÉ DE BRISTOL

On écrit de Bristol :

"Les cours accusent une baisse sensible; ils sont descendus de 2 à 3s, au moins. Il s'est fait un assez bon courant de ventes. Le fromage nouveau, sur place, est coté à 55s, et à arriver, à 54s. Fromages d'automne de choix, 61 à 62s."

## MARCHÉ DE LIVERPOOL

On écrit de Liverpool :

"La nouvelle saison s'est ouverte à un prix élevé, par suite de l'épuisement du stock d'automne. La demande pour le fromage nouveau reste bonne et les arrivages de qualité extra sont vendus à qual. Les cours, cependant, sont un peu plus faciles, cette

semaine, car les acheteurs s'attendent à une baisse comme d'habitude aux débuts de la saison. Les fromages d'automne fancy valent de 63 à 65s. Le marché clôture ferme."

## MARCHÉS DES ETATS-UNIS.

Canton, N. Y., 2 juin.—Trois mille fromages ont été vendus à 9c.

Ogdensburg, N. Y., 2 juin.—On a mis en vente, aujourd'hui, 2054 meules; 1129 ont été vendues à 9 3/16c, 807 à 9c et 118 à 9 1/16c.

Watertown, N. Y., 2 juin.—Cinq mille meules ont été vendues aujourd'hui entre 8½c et 9½c.

Little Falls, N. Y., 4 juin.—Ventes de fromage aujourd'hui, 190 meules à 8c, 750 à 8½c, 4648 à 8½c, 1010 à 8½c, 663 à commission.

Utica N. Y., 4 juin. Ventes aujourd'hui, 4870 meules à 8½c 3250 à 8½c, 820 à 9c, 277 à 9½c 578 à commission.

## MARCHÉS D'ONTARIO

London, 2 juin.—Trente sept fromageries ont mis en vente 5326 meules; ventes, 851 à 9c, 409 à 9 1/16c, 2052 à 9½c, marché actif; dix acheteurs présents. Tout le fromage a été vendu à ½ livre extra pour lever la barre de la bascule.

Belleville, 5 juin.—Cinquante et une fromageries ont mis en vente 2085 fromages blancs et 1550 colorés, en tout 3635. Ventes; fromages blancs, 515 à 9c, 485 à 9 1/16c colorés, 395 à 9c et 735 à 9 1/16c.

Ingersoll, 5 juin.—En vente 3,776 meules, solde de mai, ventes 270 à 8½c, 708 à 8 15/16c 755 à 9c.

Madoc, 5 juin.—Douze fromageries ont mis en vente 1200 meules; ventes 425 à 9c et 400 à 9 1/16c.

Campbellford, 5 juin.—Au marché aujourd'hui, on a mis en vente 730 meules de fromage blanc et 205 de coloré. Ventes: tout le fromage blanc et 200 meules de coloré à 9c.

Woodstock, 6 juin.—Seize fromageries ont mis en vente 2,045 meules de la dernière semaine de mai; ventes, 400 à 8 15/16c; 1,370 à 9c; 190 à 9 1/16c et 85 à 9½c.

Pictou, 6 juin.—Sur notre marché il a été offert 822 meules. Ventes, 110 à 9c.

Napanee, 6 juin.—En vente, 368 meules de fromage blanc et 1094 de coloré, 707 vendues à 9½c et 100 à 9½c.

## MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le câble descend toujours et ce n'est pas étonnant si l'on considère la quantité énorme de fromage déjà expédié pour l'Angleterre. Il est aujourd'hui à 49s.

Naturellement, notre marché suit la direction donnée par le câble, mais la baisse est maintenant graduelle, ne dépassant guère ½c par semaine; ainsi les 7000 meules qui ont été vendues au quai lundi, arrivant partie par le bateau des Trois-Rivières, partie par celui de Québec et le reste par chemin de fer, ont été vendues au prix de 9½c pour une bonne qualité; trois ou quatre lots, entre autres les *Blue Stars* ont fait 1 1/16c de plus, mais d'un autre côté, les lots un peu inférieurs n'ont atteint que 9c. On peut donc coter 9½c comme le prix régulier du marché. On a cependant vendu un ou deux petits lots de coloré de choix à 9½c pour compléter une commande, mais ce prix est exceptionnel et ne saurait être coté comme base pour des affaires courantes.

A St-Hyacinthe, samedi, 600 meules ont été vendues, nous dit-on, à 8½c, ce qui équivaut au prix de 9c ici.

La fabrication dans la province, ainsi que dans Ontario, est énorme et tous

les fromagers, voulant profiter des prix actuels, se hâtent d'expédier tout ce qu'ils peuvent, de sorte que le marché reçoit chaque semaine, maintenant, autant de fromage, sinon plus, qu'il était d'habitude d'en recevoir au commencement de juillet. Pourvu qu'on n'expédie pas le fromage trop jeune, on fait bien se garder de tomber dans l'erreur que nous venons de signaler.

Pour lundi prochain, nous croyons que la base des prix sera en dessous de 9c, probablement 8½c, avec ½c de plus ou de moins, suivant la qualité.

Les exportations de la semaine dernière ont été très considérables:

Par	Pour	Meules
Numidian	Liverpool	1,265
Sarnia	"	4,994
Labrador	"	6,674
Lake Winnipeg	"	2,183
Buenos Ayrean	Glasgow	586
Indrani	"	620
Hurona	Londres	19,488
Avlona	"	3,732
Texas	Bristol	9,914
Bengore Head	Belfast	390

Total ..... 49,762  
Semaine corresp. 1893..... 50,760

Exportations jusqu'à date:

En 1894 ..... 110,658  
" 1893..... 68,464

Le vapeur Texas qui a chargé 9,914 meules pour Bristol est échoué sur la côte de Terre-Neuve; son fromage ne verra probablement pas le marché de Bristol.

## ŒUFS

On paie les œufs frais aujourd'hui de 9 à 9½c, et les rebuts des paqueteurs, 8c. la douzaine. Pas d'exportation.

## FRUITS

Le marché est encombré de fruits de toutes sortes et la température est trop froide pour que la consommation prenne de l'activité; aussi les prix sont faibles. Les citrons sont en baisse et les oranges soutenues.

Le chargement du Ravensbough, consistant en 8000 caisses de citrons et 2000 d'oranges, consignés à MM. Hart & Tuckwell, a été vendu mardi aux enchères. Le fruit n'était pas en très bonne condition et il n'y avait pas beaucoup d'acheteurs américains, de sorte que les prix réalisés ont été bas. La plus grande partie des achats a été faite par des maisons de l'ouest.

## POMMES DE TERRE.

Une hausse subite, produite par une augmentation de la demande des États-Unis a fait monter les pommes de terre à 90c, les 90 livres en char, et à \$1 en petits lots; mais cette hausse ne durera peut-être pas longtemps. Le prix régulier de la semaine a été de 60 à 65c, au char, et de 70 à 75c, en petits lots.

## FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

A Boston on cote :

Choix à fancy en grosses balles.....	\$16 50 à \$17 00
Choix à fancy en petites balles.....	15 00 à 16 00
Beau à bon.....	15 00 à 15 50
Pauvre à ordinaire.....	12 00 à 14 00
Mêlé.....	10 00 à 13 00
Paille de seigle.....	14 50 à 15 00
" d'avoine.....	8 50 à 9 00
Arrivages de la semaine	299 chars de foin et 30 chars de paille; semaine pré-

cédente 254 chars de foin et 15 chars de paille.

Sur les arrivages de la semaine 33 chars sont pour l'exportation, ce qui en laisse 286 pour le marché local.

Les arrivages sont toujours considérables, tandis que la demande est lente de sorte que les stocks augmentent toujours. Ils ont aussi été augmentés par la sortie d'entrepôt de quantités considérables qui avaient d'abord été consignées en transit pour l'exportation. Il y a un peu de demande pour le foin de premier choix, pressé de frais, mais même cette qualité n'est pas active, quoique comparativement ferme. Nos cotes pour le reste sont nominales et représentent les prix demandés. La paille de seigle est en bonne demande, (circulaire de MM. Hosmer, Robinson & Cie, de Boston).

A Montréal, la faillite Marsan et Brosseau a achevé de désorganiser le marché. Un marchand de la campagne était mardi en ville avec trois chars de No 2 qu'il offrait à \$5.50 et il n'a pu les vendre. Le marché est complètement encombré et il n'y a presque aucun écoulement, en dehors des quantités que prennent les exportateurs d'animaux pour leur voyage. A la campagne, dans les localités où l'on peut expédier directement aux Etats-Unis; il se fait quelques petits achats à \$6.75 pour le No 1 et on est très sévère sur la qualité. Sur la rive nord, il n'y a absolument pas moyen de vendre. Le fret est pourtant à très bas prix; on peut s'en procurer à 15s à New-York. M. M. Crowe et Hurtubise ont expédié de Montréal une couple de cent tonnes, chacun, mais qu'est-ce que c'est que ça!

Le marché local est à très bas prix, le foin en bottes se vendent de \$5 00 à \$6.00

Le son et le gru restent fermes. Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	9 00 à 9 50
do do No 2 do .....	8 00 à 8 50
do do No 3, do .....	0 00 à 00 00
Paille vieille do .....	3 50 à 4 00
Moulée extra la tonne.....	22 00 à 23 00
do No 1 do .....	21 00 à 22 00
do No 2, .....	00 00 à 19 00
Gru blanc do .....	20 00 à 20 00
do No 2, do .....	00 00 à 19 00
do No 3, do .....	00 00 à 18 00
Son (Manitoba) do .....	00 00 à 00 00
do (Ontario) do .....	21 00 à 01 00
do au char .....	18 50 à 19 00
Blé d'Inde jaune m. ulu .....	00 00 à 23 00
Farine de blé d'Inde, 100 lbs .....	1 75 à 00 00
Blé d'Inde broyé la tonne .....	00 00 à 24 00

#### MARCHE AUX BESTIAUX

Il y avait lundi, aux abattoirs de l'est.

Bêtes à cornes..... 350-

Moutons et Agneaux ....., 250

Veaux..... 200

Nous pouvons donner les prix suivants comme prix moyens :

Bétail pour exportation la lb. 4 à 4½c

Bêtes à cornes, 1ère qualité la lb. 4 à 4½c

" 2e " " 3½ à 4 c

" 3e " " 1½ à 2 c

Moutons..... " 4 à 4½c

Agneaux..... " 4½ à 5 c

Veaux..... la tête \$2.00 à \$8.00

Porcs sur pied, les 100 lbs. \$5.15 à \$5.25

MM. E. DUROCHER ET CIE, 97 rue des Commissaires, Montréal, ayant obtenu l'agence des principaux moulins à farine du Manitoba et du Haut Canada, pourront satisfaire toutes les demandes, soit de la ville ou de la campagne pour la farine, le son, le gru, la moulée, les pois à soupe, etc., etc.

#### VENTES PAR LE SHÉRIF

Pour la semaine prochaine

DISTRICT DE MONTRÉAL

Crédit Foncier vs. Millette

Rue Richmond.—Lot 427 du cadastre, quartier St-Antoine; 44 x 163.6 mesure française, maisons Nos 311 à 315 rue Richmond.

Vente au bureau du shérif le 11 juin à 10 h. a. m.

Desormeau vs Archambault

St Vincent de Paul.—Partie du lot 398 du cadastre, contenant ¼ d'arpent en superficie; et lot 546 du cadastre sur la montée Auclair.

Ste Rose.—Deux terres Nos 420 et 422 du cadastre de la paroisse de Ste Rose, sur le Petit Chemin, avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église de St Vincent de Paul, le 16 juin à 10 h. a. m. et à la porte de l'église de Ste Rose, le 16 juin à 2 h. p. m.

DISTRICT DE QUÉBEC

Gaumont vs Monpas.

St Jean Deschailions.—Terrain faisant partie des lots 112, 113 et 114 du cadastre, contenant deux arpents de longueur sur la rive du fleuve par la profondeur qu'il y a jusqu'au pied de la côte, avec briqueterie, hangars etc.

Autre terrain au même lieu faisant partie du lot 114 du cadastre mesurant un tiers d'arpent sur quatre arpents, avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église de St Jean Deschailions le 15 juin à 10 h. a. m.

Des récits, qui semblent extraordinaires, circulent sur les propriétés thérapeutiques que posséderait l'huile d'œufs de volailles. Nous empruntons le renseignement suivant à l'*Albany Argus*.

Les œufs sont d'abord cuits durs; les jaunes sont isolés, écrasés, puis placés au-dessus du feu où on les remue avec soin jusqu'à ce qu'ils soient sur le point de brûler. A ce moment, l'huile se sépare et l'on retire les œufs. Un seul jaune produit environ deux cuillérées à thé de cette huile qui est très usitée, dit-on, chez les habitants du sud de la Russie, pour guérir les blessures et les contusions.

#### Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal.—R. K. Holland & Cie, bimbelotterie.

Montreal Electric Co., fourniture électriques.

St Jean et Mercier, fabricants de chaussures.

Blouin, Desforges & Latourelle, plombiers.

J. & P. Daigle, grains et provisions.

Lebeau, Lachance & Cie, entrepreneurs.

R. Renwood & Co., hôtel.

Loynachan et Ford, laitiers.

Québec.—McKibbin & Cie, hôtel.

Halifax, N. E. Hames et Birkenhead, entrepreneurs.

Campbellton.—N. E. Champion & Chamberlain, moulin.

Magog, Q.—P. Boucher & Cie, confecteurs.

Dorval, Q.—Foster et de Bellefeuille, bouchers.

#### NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—F. P. Horan et Cie, épiciers, Edward Barry et Francis P. Horan.

Montréal Electric Co. John L. Shaw et Wm H. Shaw.

Montreal Fur Dressing & Dyeing works: Albert Brunke, Wm John et Frederick Valkert.

Bérard et Lafortune, entrepreneurs; Zotique Bérard et Théophile Lafortune.

F. Girard et Cie, commissionnaires; Marie N. Despesse épouse de Frederic Girard, seul.

Glickman et Glickman, nouveautés et bijouterie; Moses et Tobias Glickman.

C. J. McIntyre, nouveautés en gros; Charles John McIntyre.

Simpson frères, machinistes; Henry et Napoleon B. Simpson.

The Steel Wire Rope Manufacturing Co.; Joseph W. R. Brunet, seul.

Laynachan & Scriver, provisions; Donald H. Loynachan et Chas. W. Scriver.

Malo, Gagnier et de Verdalle, chaussures; Napoléon Malo, Arthur Jacques Gagnier et Joseph de Verdalle.

Riordan Bros, Francis et Joseph Riordan.

C. G. H. Chamberland & Cie, peintres, etc., Marie Louise G. Lemieux, épouse de Charles G. H. Chamberland, seule.

Desgagné et Champagne, plombiers; Philippe Desgagné et Onésime Champagne.

Quéry Frères, photographes: Pierre A. & Wm. G. Quéry.

W. S. Kennedy & Co, importateurs, Wm S. Kennedy et Henry L. Rutherford.

Loynachan et Ford, laitiers; Angus A. Loynachan, John A. Ford et Wm. M. Ford.

St. Henri de Montréal.—The Montreal Trade supply Co. Jos. Louis Larocque, seul.

Waterloo.—Citizens Telephone Co. Fred E. Howay seul.

Québec.—International Partrait Co. Antoine et Irénée Roy.

Desrosiers et Plamondon, peintres; Jean Desrosiers et Rosaire Plamondon.

Freeport.—Ruiter & McIntosh, fondateurs; Eli Ruiter et James McIntosh.

St-Henri de Montréal.—F. Ritchot et Cie, épiciers; Dame P. Vézina, épouse de Frs. Ritchot, seul.

Rock Island.—Rock Island Steam Laundry; Abel Boynton et Edward Wright

Sherbrooke.—Macfarlane Milling Co: Julia Hainault, épouse de Louis A. Dastous, et Louis E. M. Dastous.

W. A. Richardson & Co, hôtel; Wm. A. et Ira M. Richardson.

INCENDIES.

St Jean N. B.—Manchester, Robertson et Allison, nouveautés; H. A. McCullough, nouveautés; A. Miller & Cie, nouveautés; Parker Bros, pharmacie; Skinner, Leblanc & Cie, mercerie, incendies.

Tidnish N. B.—R. H. Pye, magasin général, dommages.

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Dundas, Ont.—W. G. Smyth, épiciers, J. L. Fry, successeur.

London, Ont.—Henry Brinsmead, hôtel, vendu à J. D. Wray.

DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS

Mme Marie Osmah Lanoue épouse d'Israël Rainville, cultivateur de St-George d'Henryville.

**DIVIDENDES DE FAILLITES.**

Dans l'affaire de Wilfrid Simard de St-Gédéon du Lac St-Jean; dividende sur produit de vente d'immeuble, payable à partir du 20 juin. D. Hébert, curateur.

**CURATEURS**

*St-André* — Henry Bulmer jr, failli; A. F. Riddell, curateur.  
*Sherbrooke* — John McManus & Cie, faillis; Millier et J. J. Griffith, curateurs.  
*Hull*.—H. Charlebois et Cie, faillis; Chas. Desmarteau, curateur.  
*Warwick*.—Louis Fiset, failli; Auguste Quesnel, curateur.  
*Montréal*.—Télesphore Martel, failli; Chas Desmarteau, curateur.  
 J. B. Nadeau, failli; Chas. Desmarteau, curateur.  
 Mme D. Crébassa, faillie, Chas. Desmarteau, curateur.  
*St-Vincent de Paul*.—Jos. Paré, failli; Chas. Desmarteau, curateur.

**FAILLITES QUÉBEC**

*Mirabel*.—Louis Lacroix, magasin général, cession.  
*Québec*.—L. N. Hénault, cigares, demande de cession.  
*Ste-Foye*.—Louis Bédard, entrepreneur, cession.  
*Bergerville*.—David Falardeau, marchand, cession.  
*St-Henri de Montréal*.—Jos. Paquette et Fils, entrepreneurs, cession; passif \$4,000. Assemblée le 11 juin.  
*Montréal*.—The Thomas McDonald Manufacturing Co., (Dame Bessie Shaw) a fait cession; passif \$8,000.—Assemblée le 12 juin.  
 The International Railway Publishing Co., en liquidation par ordre de la cour Amos White, restaurant, cession; passif \$4,500.  
*Runk, Montgomery et Cie*, manufacturiers de cigares, ont fait cession; passif \$22,000. Assemblée des créanciers le 13 juin.  
 Théodose Delage, peintures, ferronnerie etc; a fait cession; passif \$11,000 assemblée des créanciers le 13 juin.  
 Thomas Highmore, teinturier a fait cession; passif \$1200.  
 David Parker, maître charretier a fait cession; passif \$15,000 assemblée le 13 juin.  
 Boisseau et Polinière, propriétaires de la Compagnie des Bazars, ont fait cession à la demande de Gault Bros. Passif \$180,000.  
*Québec*.—Numa Royer & Cie, nouveautés, ont reçu une demande de cession.

**ONTARIO**

*Georgetown*.—Jacob Kopman, nouveautés; cession à Richard Tew.  
*Stratford*.—W. J. Cleland, carrossier; cession à Wm. Jeffrey.  
*Newton*.—L. Seigner, sellerie; cession à W. B. Freeham.  
*Toronto*.—G. H. Birch & Cie, librairie etc; cession à Henry Barber & Co.  
 Fairgrieve & Co., poêles et ferronnerie; cession à B. Turcand.  
 Toronto & Richmond Hill Street Railway Co., en liquidation forcée.  
*Windsor*.—Gerret Bosch, épicier, cession à F. H. Lamb.  
*London*.—Marshall Bros, thés etc; cession à C. B. Armstrong.

**NOUVELLE-ECOSSE**

*Springhill*.—C. E. Hallahan, épicier; cession.

**EN DIFFICULTÉS**

*Sombra, Ont.*—Stokes et Stover, marchand général, demandent un concordat.  
*Lévis, Q.*—Elzéar Bédard, épicier, offre 35 p. c.  
*Montréal*.—R. K. Holland et Cie, bimbelotterie, essaient d'obtenir un compromis.  
 I. Harris & Son, assemblée de créanciers.  
 H. P. Labelle, meubles, assemblée de créanciers.  
*Cowansville, Q.*—C. M. Hastings, boucher, essaie d'obtenir un compromis.  
*Newmarket, Ont.*—R. Park et Cie, tanneurs; assemblée de créanciers.

**NOTES.**

La cession de MM. Boisseau et Polinière a été annoncée par des dissensions intestines. On reproche à l'un des associés d'avoir trompé ses co-associés sur la valeur de son apport. Il est rumeur qu'un arrangement se ferait au moyen du versement par M. de Polinière d'une somme de \$20,000 au capital de la société. D'un autre côté, il est rumeur que c'est une manœuvre pour faire sortir M. de Polinière de la société. La maison actuelle a été formée par la fusion de la maison Boisseau Frères avec la compagnie des Bazars, chacune apportant un surplus d'environ \$50,000. La Compagnie des Bazars a été fondée par M. de Polinière et M. de Sieyès, ce dernier s'étant ensuite retiré.

La maison H. P. Labelle, une des plus anciennes et des plus respectées du commerce de meubles, a convoqué une assemblée de ses créanciers. Cette assemblée a eu lieu hier, mais il n'y a rien été décidé. La maison doit préparer un état de ses affaires et les soumettra à une assemblée à être convoquée plus tard.

**CHS. DESMARTEAU**

Comptable, Auditeur et Commissaire  
 No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

**BILODEAU & RENAUD**

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,  
 No. 15 rue St-Jacques, Montréal.  
 Spécialité :  
 Règlement des Affaires de Faillites.  
 Téléphone 2003.

**F. VALENTINE**

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES  
 TROIS-RIVIERES.

Renseignements confidentiels donnés au commerce.

**NAP. MATTE,**

Comptable, Auditeur et Liquidateur.  
 BUREAU :  
 Bâtisse de la Banque Nationale,  
 75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUÉBEC.  
 Tél. Bell, bureau, 731. Tél. Bell, résid., 872.  
 Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES.

**NOTE SPECIALE.**

M. L. Lefebvre, gérant de la manufacture d'allumettes "Dominion" à Montréal, nous prie de bien vouloir avvertir nos lecteurs qui tiennent des allumettes en stock, de s'adresser à lui ou à MM. Hardy & Dubord, à Beauport, P.Q., pour toute demande d'informations.  
 Il se fera un plaisir de fournir aux marchands qui en feront la demande des listes de prix et échantillons, etc.  
 Il ne faut pas oublier que les allumettes "Dominion" sont au moins égales aux meilleures marques qu'il y a sur le marché et elles se vendent à meilleur marché.

**BANQUE D'ÉPARGNES**

De la Cité et du District de Montréal.

AVIS est par les présentes donne qu'un dividende de HUIT PIASTRES par part sur le Capital Action de cette Institution a été déclaré et que le dit dividende sera payable au Siège de la Banque, dans cette ville, le et après MARDI LE 3 JUIN PROCHAIN.  
 Le livre des transferts sera fermé du 15 au 30 juin prochain, ces deux jours inclusivement.  
 Par ordre du bureau.

HY. BARBEAU,  
 Gérant.

Montréal, 31 mai 1891.

**CHAREST & JULIEN**

FABRICANTS DE HARNAIS

Coin des rues du Pont et du Roi

ST. ROCH, QUÉBEC.

200 harnais de travail valant \$6.50 pour \$4.50.  
 200 harnais de travail valant \$10 pour \$6.50.  
 Harnais de fantaisie depuis \$8.00 à \$103.00.

Une visite est sollicitée.

**CHAREST & JULIEN**

A l'enseigne de la BRIDE D'OR.

AVIS DE FAILLITE  
 DANS L'AFFAIRE DE  
 "DAME SOPHIE FERLAND,"  
 (F. F. Ferland & Cie).

Entrepreneurs, de la cité de Montréal, faillis.  
 Les soussignés vendront par encan public, séparément.  
**Jeu, le 23 Juin 1891, à 2hrs p.m.**

à la porte de l'église de Ste-Victoire, comté d'Arthabaska, les immeubles suivants appartenant à la faillite de la sus-nommée et comme cidessus décrits, savoir :

Dix-sept lots de terre ou emplacements sis et situés en la paroisse de Ste-Victoire d'Arthabaska, dans le comté d'Arthabaska, connus et désignés sous les numéros quatre cents (400) à distraire de ce numéro la partie occupée par le Grand-Tronc. Trois cent quatre-vingt-douze (392); trois cent quatre-treize (393); trois cent quatre-vingt-neuf (389); trois cent quatre-vingt-deux (382); trois cent quatre-vingt-un (381); trois cent quarante-huit (348); quatre-vingt-trois (83); trois cent soixante-douze (372); trois cent soixante-dix-sept (377); trois cent quatre-vingt-seize (396), partie du numéro trois cent quatre-vingt-quatorze (394); quatre cent vingt-neuf (429); quatre cent trente (430); quatre cent trente-un (431); quatre cent trente-deux (432); quatre cent trente-trois (433) des plan et livre de renvoi officiels pour la dite paroisse de Ste Victoire avec bâtisses et dépendances sus-érigées.

Pour conditions de vente ou toutes autres informations, s'adresser à  
 CHS. DESMARTEAU, Curateur,  
 No 1598 rue Notre Dame  
 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

# FARINES de toutes qualités

EN POCHES ET EN QUARTS  
PAR LOT OU CHAR.

Demandez mes prix avant d'acheter.  
S'adresser à

**D. E. DROLET,**  
50-52 Rue Dalhousie, QUÉBEC.

## GRAINES de SEMENCES

Blé, Orge, Avoine, Sarrasin, Mil, Tréfle, Avoine, Lentilles, Pois,  
Fèves, Blé d'Inde, Etc.  
FARINES en quarts et en poches de toute sorte.  
Lard, Saindoux, Mess Pork, Short Cut  
**P. G. BUSSIERE & CIE,** 8 et 7 Rue Dalhousie, Québec.

Demandez le Tabac en Feuille

## "VIRGIN," de WALKER

Le plus beau et le meilleur dans toute la Puissance du Canada.  
En ballots de 50 lbs et de 100 lbs.

Dattes, Figs et Raisins de toutes sortes. Demandez nos prix.

En vente en gros par

**N. RIOUX & CIE,** Québec.

## PLAMONDON & CHASSE

### MARCHANDS EN GROS

FARINE, GRAINS et PROVISIONS, en lots, à la satisfaction des clients ;  
Blé, Tréfle, Farines par char, Lard, Saindoux, Poissons, Mil, Foin Pressé,  
Fleur Préparée, etc.

VISITE ET CORRESPONDANCE SOLLICITÉES.

Coin des rues ST. ANDRE, DALHOUSIE et BELL'S LANE, Québec.

## J. B. BÉDARD & FRÈRES

MANUFACTURIERS DE

### BROSSES, BALAIS, Etc.,

Importateurs d'Articles pour Epiciers, Marchands de Nouveautés

— ET —

Marchands d'Articles Émaillés, Etc.

44 ET 46 RUE ST. PIERRE  
QUÉBEC.

## MELASSES BARBADES DE CHOIX

A LA TONNE

SIROP RAFFINÉ en Barils, SIROP RAFFINÉ en demi-barils,

MORUE VERTE No 1 en Quarts,

MORUE VERTE No 2 en Quarts.

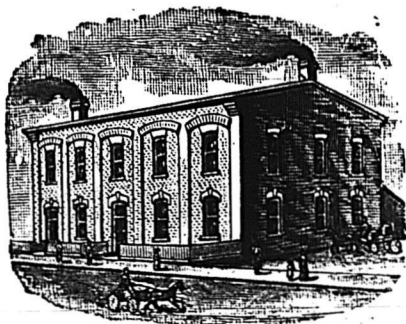
HARENGS DU LABRADOR No 1 en Quarts.

— A VENDRE PAR —

## WHITEHEAD & TURNER

Épiciers en Gros, Québec.

CHAUSSURES  
ET  
CLAQUES



77 RUE DALHOUSIE  
— EN GROS —

BUREAUX ET MAGASINS  
**CAMPBELL & BRODIE,** Québec.

## FARINE en GROS, GRAINS, LARD

Poisson, Huile, Saindoux, Jambon, Barley, Gruau, Gru, Son,  
Moulée, Sel, Etc.

— PAR —

**GEO. TANGUAY**

ENTREPOTS—33 et 35, 34 et 36 rue St André et rue Bell.  
BUREAU—48 rue St Paul.

## Tabac Canadien en Feuilles

UNE SPÉCIALITÉ

CHEZ

## DROUIN FRÈRES & CIE

QUEBEC

## MARCHANDS SOUCIEUX DE VOS INTÉRÊTS

— N'ACHETEZ PAS VOS —

## TAPISSERIES

— AVANT D'AVOIR VU —

Notre ASSORTIMENT et nos PRIX

## FORGUES & WISEMAN

134 Rue St-Joseph, 68 Rue St-Pierre  
QUEBEC.

## Les "POMPES DROLET" brevetées

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre :  
pour les approvisionnements d'eau en général,  
et pour tous autres usages.

## POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES

Les pompes les plus économiques et les meilleures  
dans le marché canadien.

DEMANDEZ LE CATALOGUE.

## F. X. DROLET,

Manufacturier et porteur des brevets.

Nos 75 à 79 rue St-Joseph, à Québec, P.Q.

## NOUS SOMMES ABSOLUMENT

autorisés à solliciter vos commandes dans les lignes spéciales  
que nous avons en mains, car nous avons un stock considérable  
et nos prix sont aussi bas que ceux des manufacturiers.

## À LA TÊTE

de la liste nous plaçons les Tuyaux en Fer et Accessoires de toutes sortes de  
1/2 pouce à 4 pouces. Nous en avons des quantités de tonnes prêtes à être  
immédiatement livrées. Nous tenons également les Fournitures pour Plombiers,  
Poseurs d'Appareils à Gaz et à Vapeur, ainsi que les Outils pour  
Machinistes, etc.

Écrivez pour avoir nos Prix et Catalogues.

## MECHANICS SUPPLY CO.

96 RUE ST. PIERRE, QUÉBEC.

Téléphone 456.

## Chronique de Québec

Mercredi, 6 juin 1894.

Les grandes marées de juin nous ont amené un fort vent du nord-est, accompagné d'une pluie torrentielle qui a duré presque sans interruption toute la huitaine, a fait un tort considérable au commerce local et a, dit-on, compromis dans des proportions importantes le sort de la prochaine récolte dans le district de Québec.

A l'heure qu'il est tout de même, vue des hauteurs de notre ville, la campagne environnante a un aspect enchanteur. De quel côté que se portent les regards, c'est, jusqu'à l'horizon le plus reculé, une succession ininterrompue de vallées verdoyantes, de côtes où la forêt s'épanouit dans sa luxuriante toilette printanière, et, tout au fond, comme encadrement à ce tableau, la ligne ondulée des Laurentides dont la coloration d'un bleu foncé, au premier plan va s'effaçant par des gradations insensibles pour se confondre avec le firmament clair.

En face de cette charmante nature, on se reprend à espérer, malgré les quelques rumeurs pénibles qui courent la ville.

Ainsi, c'était fatal, nous avons eu un commencement de grève dans l'industrie de la chaussure. Une réduction des gages, trop forte au dire des ouvriers, en a été la cause. Nous ne croyons pas devoir intervenir entre patrons et employés ; encore moins attribuerions-nous le tort aux uns ou aux autres. Nous conseillons cependant la modération, une entente, toujours possible quand on y met de la bonne volonté, et des concessions mutuelles dans l'intérêt de toutes les parties en cause. Nous n'ignorons pas que dans cette même fabrique, où la présente grève a éclaté, les ouvriers ont déjà eu maille à partir avec leur patron et ont eu gain de cause contre lui devant les tribunaux.

C'est pour cela peut-être que les rapports sont plus tendus aujourd'hui. En tout cas, mieux vaut l'apaisement et la continuation du travail que la guerre ouverte entre gens dont c'est l'intérêt mutuel de s'entendre sur des bases équitables. La question devrait être soumise à des arbitres choisis par chaque partie et décidée sans délai, car chaque jour de retard envenime le mal au lieu de le guérir.

A côté de cette misère, et comme compensation, nous sommes heureux de constater que des travaux importants pour le compte de la corporation se font dans divers quartiers de la ville et emploient plusieurs centaines d'ouvriers. La perspective serait plus encourageante encore, s'il n'y avait un malentendu entre les promoteurs de l'exposition projetée à Québec et les membres du conseil de ville quant au contrôle administratif et financier de cette exposition. La ville, qui est appelée à fournir \$10,000, voudrait être effectivement représentée dans le conseil d'administration, et il semble que ce soit justice. Le maire l'entend de cette façon et menace de couper les vivres au comité de l'exposition, en refusant de signer le chèque de \$10,000 aussi longtemps que l'on n'aura pas tenu compte de ses réclamations.

L'affaire en est là pour le moment, mais nous faisons des vœux pour que la difficulté reçoive une solution au plus tôt, car il n'y a plus de temps à perdre si l'on veut être prêt pour septembre.

Comme je l'ai dit plus haut, le mauvais temps a nui beaucoup aux affaires de cette semaine. Le marché de samedi dernier a surtout été déplorable pour les cultivateurs. Les effets étaient en assez grande

abondance, mais se sont donnés, à l'exception toutefois des pommes de terre qui commandent un prix élevé. Les commerçants les achètent aujourd'hui couramment en gros à 50c pour les expédier sur le marché de Montréal. Le détail fait jusqu'à 60c. Samedi dernier, il s'est sacrifié de bon beurre pour 11 et 12c, je parle du beurre fabriqué chez le cultivateur même, car les beurrieres commandent toujours un prix ferme, ce qui semblerait démontrer que l'intérêt du cultivateur est de se syndiquer pour la production du beurre comme pour celle du fromage.

Beaucoup de voyageurs du commerce de nouveautés sont maintenant sur la route pour les commandes de l'automne prochain. La concurrence est, paraît-il, considérable de la part des maisons de Montréal et même de l'Ontario. Il faut dire, cependant, à la louange de nos bonnes maisons, qu'elles ont un choix de vendeurs justement appréciés des marchands de la campagne et que, d'une manière générale, les affaires se transigent pour le plus grand avantage des parties contractantes et non, comme il arrive trop souvent, dans un but de duperie et de lucre. Il s'établit entre les marchands de la campagne et les négociants de la ville des rapports honorables par l'entremise des commis-voyageurs qui deviennent ainsi des facteurs importants du commerce.

L'industrie de la chaussure semble se relever. Demande un peu plus active que les semaines précédentes. Le commerce de cuir reste stationnaire, avec une légère tendance à la hausse.

Dans les épiceries, les grandes maisons de gros reçoivent presque tous les jours des consignations nouvelles. On s'est ému, en certains lieux, de mes remarques quant à la manière dont quelques négociants entendent l'honneur en matière de *guild*. On parle sérieusement de dissoudre le *guild* et d'enlever toute entrave au commerce, plutôt que d'être la victime d'exploiteurs sans vergogne.

Les affaires sont bonnes, comme toujours, du reste, à cette saison de l'année. Peu de changements dans les cotes. Marché ferme.

## EPICERIES

**Sucres :** Jaune, 3½ à 4½c ; Powdered, 5½c ; Cut Loaf, 6½c ; ½ qt, 6½c ; boîtes, 6½c ; granulé, 4½c ; ext. ground, 6½c ; boîte, 6½c.

**Sirops :** Barbades, tonne, No 1, 30c ; No 2, 27c.

**Raisins :** Valence, 5 à 5½c ; "Crown Layers" 5c ; vieux, 4c ; Currants, 3½c à 4c.

**Vermicelle :** en boîte, 5c lb. en qt. 4½c lb. Vermicelle de Québec : Boîte 5c. lb. Quart 4½c lb.

**Riz** \$3.40 à \$3.50 ; "Pot Barley" \$4.00.

**Amandes :** Tarragone, 13c, do écallées, 25c. lb.

**Conserves :** Saumon, \$1.35 à \$1.40 ; Homard, \$1.50 à \$1.75 ; Tomates, 90c à \$1.00 ; Blé d'Inde, 90 à \$1.00 ; Pois \$1.00 à \$1.05 ; Huitres, \$1.45 à \$1.50 ; Sardines Domestique, ¼ bte 5c ; Do importées ¼ bte 9 à 12c, ½ bte 14 à 18.

**Sel :** En magasin, 50 à 55c ; fin, ¼ de sac 30 à 35c ; gros sac, \$1.30 ; sel à flot commun, 48c.

**Alcalis :** Soda à laver, 90c à \$1.00 ; do à pâte \$2.40 à \$2.50 ; Empois, No. 1, 4½ ; do satin, 7½c ; caustique cassé, \$3.00 à \$3.50.

**Allumettes :** cartes, \$3.00 à \$3.25 ; Telegraph, \$3.75 ; Telephone, \$3.50 à \$3.70 ; Dominion, \$2.00 ; Lévis, \$2.00.

Je ne puis avoir de cotes certaines quant au tabac canadien dont il se fait pourtant

un grand débit à Québec. Il s'en vend pour 8c en montant jusqu'à 18 et 20c.

## FRUITS

Toujours beaucoup d'arrivages pour le marché local. Quelques fraises et primeurs de l'ouest commandent de bons prix mais ne sont pas en demande. Les bons citrons se détaillent (est-ce avec perte ?) à 9 et 10c la douzaine. On cote :

**Oignons :** "Can. Red" \$2.00 à \$2.50 ; Egyptien, 2½ à 3c la livre.

**Oranges :** Californie \$2.50 à \$3.00 ; Messine boîtes \$3.50 à \$4.00, et ¼ boîtes, \$200. à \$2.50 ; Blood, \$2.25 à \$2.50 ; Valence, \$7.50.

**Citrons :** \$1.25 à \$2.50 ; Pommes évaporées, 12c ; Cocos, \$5.00 le cent ; Pruneaux 7 à 9c ; Figs, 8 à 10c ; Dattes, 5½ à 6c.

**Bananes :** le régime, de \$1.50 à \$1.75 ; la caisse, de \$2.00 à \$2.25.

**Ananas :** pas de prix réguliers ; Pommes, \$6.00 et plus.

**Choux :** nouveaux, \$2.50 à \$3.00 le crate. Pommes de terre, de 50 à 60c.

## FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Quelques marchands de farines et de grains sont réticents sur la marche des affaires. Nous avons raison de croire, cependant, qu'à part certaines pertes à la bourse, le commerce total donne en général satisfaction. Pas de différence dans les prix.

**Farines :** Superfine, \$2.00 à \$2.90 ; Fine, \$2.40 à \$2.50 ; Extra, \$3.00 à \$3.20 ; Patent \$3.60 à \$4.75 ; Forte, \$3.70 à \$3.80 ; S. Roller, \$3.10 à \$3.25.

**Grains :** Avoine par 34 lbs 40 à 42c ; Ontario, 45c ; Son \$1.05c ; Orge 55c ; Gruau \$4.25 à \$4.50 ; fèves \$1.35 à \$1.50 ; Pois No. 1, 85 à 95c ; No. 2, 75 à 80c.

**Graines :** Mill Can., \$2.00 à \$2.50 ; de choix, \$3.25 ; Américain, \$2.25 à \$2.50 ; Trèfle blanc, 18 à 20c ; do Rouge, 10 à 12c ; Alsike, 12 à 16c. Blé 85 à 95c.

**Lards :** Short Cut, \$17.00 à \$18.00 Canadien, 6 à 7c ; Saindoux en seaux, \$1.50 à \$1.90 ; chaudière, 9c.

**Huiles :** Loup-marin "straw" 32 à 35 ; de morue, 36 à 38c. Pétrole, 11 et 12c.

Il me fait peine de signaler certaines petites misères du commerce de détail. Ainsi (est-ce erreur ou tromperie ?) il arrive souvent qu'on vous rend inexactement, toujours cependant au préjudice de l'acheteur, la monnaie de votre pièce. C'est étonnant, par exemple, comme des jeunes filles employées au comptoir vous glissent une pièce de 5c au lieu de 10c qui vous revient. Si c'est distraction, c'est déjà mal ; que penser donc, si c'est fait dans le but de vous duper ? Ces petites infidélités, contre lesquelles il est difficile de protester, font plus de tort qu'on ne pense aux patrons.

Il y a eu cette semaine quatre faillites sans importance dans la ville et le voisinage. Il n'y a pourtant pas lieu de s'inquiéter, car ces maisons étaient mal notées depuis longtemps.

Le public voyageur, qui se porta en nombre à Ste-Anne de Beaupré par la voie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, a raison de se plaindre de l'ignoble débarcadère de la Compagnie à Québec. C'est tout simplement une honte. Sur une distance de près d'un arpent il faut barboter dans une boue immonde, et comme il n'existe ni salon d'attente ni abri pour plus d'une trentaine de personnes, les autres—par centaines—sont obligées de faire le pied de grue au froid, à la pluie, etc. Si on porte plainte à la Compagnie, celle-ci prétend que le terrain appartient à la ville de Québec, et le tour est joué. On devrait pourtant bien comprendre qu'il y a une limite à se moquer du public.

## BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET &amp; CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS. ACTIONS.	CAPITAL.				SEMAINE. DU 1 JUIN AU 7 JUIN		CLOTURE DU 7 JUIN 1894		CLOTURE PRECEDENTE.	
	Capital versé.	Réserve.	Pair des Va- leurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs	Vendeurs.	Acheteurs
<b>BANQUES.</b>										
Bank of Montreal..... x d .....	12,000,000	6,000,000	\$200	10	219	218½	223	219	223	218
Ontario Bank..... x d .....	1,500,000	345,000	100	9						
Bank of British N. America.....	4,866,666	1,338,333	248	7½						
Banque du Peuple.....	1,200,000	600,000	50½	6	125	122½	125			
Molson's Bank.....	2,000,000	1,150,000	50	8						
Bank of Toronto..... x d .....	2,000,000	1,800,000	100	10	240½	240½			170	255
Banque Jacques-Cartier..... x d .....	500,000	215,000	25	7			116½			
Merchant's Bank..... x d .....	6,000,000	2,900,000	100	7	161	161	161½	160	162	160
Merchant's Bank of Halifax.....	1,100,000	510,000	100	6			153	148	152	147
Eastern Township Bank.....	1,499,905	650,000	50	7						125
Quebec Bank..... x d .....	2,500,000	550,000	100	7				125		
Banque Nationale.....	1,200,000	30,000	30	6						
Union Bank.....	1,200,000	250,000	100	6						
Canadian Bank of Commerce..... x d .....	6,000,000	1,100,000	50	7	137½	135½	136½	135	138	125
Banque Ville-Marie..... x d .....	479,500		100	6			85	85		
Banque d'Hocheolaga..... x d .....	710,100	250,000	100	7			126½			
Ottawa Bank.....										
<b>CHEMINS DE FER.</b>										
Canadian Pacific.....	65,000,000		100		64½	64½	64½	64½	65½	65
Duluth SS. & Atlantic.....	12,000,000		100		5	5	6	5	5	4½
do do Preferred.....	10,000,000		100				15	13	18	12½
Montreal Street Railway.....	2,000,000		50	8	143½	140	143½	142½	140½	139½
<b>TELEGRAPHES, ETC.</b>										
Commercial Cable..... x-d .....	10,000,000		100	7	140½	139	140	139½	139	138½
Montreal Telegraph..... x-d .....	2,000,000		40	8	148½	148½	149	148½	149	148
Bell Telephone Co..... x-d .....	2,500,000		100	8	148½	148½	150	147	150	146
<b>DIVERS.</b>										
Montreal Gas Co. x-d.....	2,500,000		40	12	166	164	167	166	167	164
Royal Electric.....	1,000,000		100	8			135	125	135	125
Intercolonial Coal Co.....	500,000		100				75	75	75	
do do pref.....	219,700		100				100	50	100	50
North West Land Co. pref.....	7,000,000		25				55		56½	
Canada Shipping Co.....	1,400,000		100				30		30	
Canada Paper Co.....	500,000		100				115			
Montreal Loan & Mortgage Co.....	500,000		25	6			110	130	140	130
Guarantee Company of N. A.....	304,600		50	6						
Diamond Glass Co.....	500,000		100	10						
Richelieu & Ontario Nav. Co.....	1,350,000		100				72½	67	76	
<b>CIES DE COTON.</b>										
Montreal Cotton Co.....	1,000,000		100	8	116	116	130	115	125	117½
Canadian Col. Cotton Mills.....	3,000,000		100				50		50	40
Merchant's Manfg Co.....	1,000,000		100				115		130	
Dominion Cotton Mills..... x-d .....	3,000,000		100		105	103½	105	100	108	105
<b>OBLIGATIONS.</b>										
Bell Telephone Co. Bonds.....										
Canada Central Bonds.....							120	110		
Champlain & St. Lawrence Bonds.....							100			
Pacific Land Grant Bonds.....								109		109
Colored Cotton Mills Bonds.....									99½	
Dominion Cotton Mills Bonds.....										

## EPICERIES.

Des échantillons de thés du Japon de la nouvelle récolte sont arrivés la semaine dernière à Montréal. Les premières importations directes seront ici dans quelques jours.

La "Gallia" de la ligne Pacific Mail est partie de Yokohama pour San Francisco le 4 mai; l'"Empress of India" de la ligne du Pacifique Canadien a quitté Yokohama pour Vancouver le 11 mai; et cependant ses échantillons de thé sont arrivés à Montréal le 28 mai, le même jour que ceux de la Gallia arrivaient à New York.

M. Chas P. Hébert, de la maison Hudon, Hébert & Cie est de retour de son voyage en Europe. M. Hébert paraît enchanté de son voyage qui a fait beaucoup de bien à sa santé.

La sucrerie de betteraves de Berthier va avoir un nouveau fournisseur; M le comte des Etangs, un agriculteur français, vient d'entreprendre de cultiver 75 arpents de betteraves à Sorel. Il est le premier qui entreprenne au Canada, une culture de plus de trente arpents de betteraves. Jusqu'ici, M. l'abbé Labouté, du séminaire de Ste Thérèse, tenait la tête avec une culture de 25 à 30 arpents.

Les cotes données par le câble, de Londres pour les raisins Valence *off-stalk* de première qualité, sont 17s 6d c. i. f., Montréal, ce qui équivaut à peu près à 4½c. Or notre commerce de gros vend à 4½c. ce qui prouve que ces raisins sont plus chers en Angleterre qu'ici.

La pluie a fait beaucoup de dommages aux vignes en Grèce, dit un rapport de Patras, les formes ayant coulé par trop d'humidité. Comme les stocks de raisins de Corinthe de l'année dernière sont énormes, une récolte manquée en 1894 ne ferait que permettre d'écouler les existences antérieures sans trop faire hausser les prix.



PRIX COURANTS.—MONTREAL, 7 JUIN 1894.

**Allumettes.**

	Prix en gros
Telegraphe, la caisse	\$3 70
Tiger	3 40
Telephone	3 50
Star No. 2	2 50
Carnaval	2 80
Parlor	1 75
Louiseville	\$2 50 à 2 65
Dominion	2 25
<b>Allumettes Nelson.</b>	
Steamship	la caisse. 2 65
Railroad	2 75

**Articles divers.**

Briques à couteaux, doz.	\$0 37 1/2	0 40
Bouchons communs gr.	0 20	0 30
Bleu Parisien	0 11	0 13
<b>Brûleurs pour lampes</b>		
No 1, doz.	0 90	1 00
No 2	0 00	0 80
No 3	0 00	0 70
Bougie Paraffine, lb.	0 12	0 13
London Sperm	0 00	0 11 1/2
Fournier	0 16	0 19
trouées	0 00	0 21
couleur	0 00	0 23
Chandelles, lb.	0 12	0 16
Cartes à jouer, doz.	0 40	2 00
Camomille, lb.	0 25	0 35
Epingles à linge, bt. 5 gr	0 60	0 03
Lessiv concentré, com.	0 35	0 40
pur	0 00	0 70
Mine Royal Dome g.	1 70	0 03
James	2 40	0 00
Rising Sun large doz	0 70	0 00
small doz.	0 40	0 00
Sumbeam large doz.	0 70	0 00
small doz.	0 00	0 35
Silverine grande, doz.	0 75	0 00
Mèches à lampe No. 1.	0 18	0 22
No. 2	0 00	0 15
No. 3	0 12	0 13
Savons, botte	1 00	3 45
Savon de Marseille (Castille) lb.	0 08	0 10
Cablé coton 1/2 pce., lb.	0 18	0 22
Manilla, lb.	0 13	0 14
Sisal, lb.	0 09 1/2	0 10 1/2
Jute, lb.	0 08 1/2	0 09 1/2
<b>Ficelles 3 fils, 30 pieds</b>		
40	0 60	
48	0 70	
60	0 85	
72	1 00	
100	1 25	

**Pr. x en gros**

Ficelles 6 fils, 30	0 75
40	1 07
48	1 20
60	1 40
72	1 60
100	2 10
<b>Vernis à harnais, gal.</b>	
doz.	0 00 1 80
à tuyaux, gal.	1 10 1 20
Parisien, doz.	0 00 0 90
Royal polish, doz	0 70 0 75
Seaux, 2 cercles, doz.	0 00 1 25
3	1 60 1 70
1 80	1 90
0 65	0 90
Pipes, en bottes	0 65 0 90
Laveuse Nelson favorite	1 20 0 00
Planet, doz.	1 60 1 80
Graine de lin, lb.	0 00 0 03 1/2
moulue, lb.	0 00 0 04
canari, lb.	0 05 0 05 1/2
chanvre, lb.	0 00 0 05
Rapé, lb.	0 00 0 07
canari paq., lb.	0 00 0 07

**Balais.**

<b>Balais H. A. Nelson &amp; Sons, doz.</b>	
Rose 4 cordes, manche vernis	\$3 00
Parsy 4	2 70
Thistle 4	2 40
Maple Leaf A 1 c.	3 00
B 4 cordes, stained	2 45
Shamrock A 4	2 40
B 4	2 40
Daisy A 3	2 20
B 3	1 90
Tulip No. 1	1 75
No. 2	1 45
<b>Wisks H. A. Nelson &amp; Sons</b>	
No 2, 1 corde, manche uni.	\$0 85
No 2, 1	0 95
No 2, de poche, 1 corde, manche uni	0 85
Léger, de poche, 1 corde, manche émaillé	0 85
A, 1 c'de, m'che émail.	1 30
B, 2	1 45
C, 3	1 60
X Velvet, 1 c'de, m'che wisk	1 10
XX, 2	1 25
XXX, 3	1 35
I, de poche, 1	1 25
IN, 1	1 80
INR, 1	2 00
2 N, 2	2 40
2 N R, 2	2 60
2 P T, 2 c'des, m'che émaillé, bout peluche	1 60

**Prix en gros**

Maple Leaf, 2 c'des, m. émaillé	1 75
bout peluche	2 00
Barbers' own, 3 c'des, m. wisk	1 95
C. P. R.	1 40
1 Hearth	1 30
2	0 95
3	2 00
A manche long pour plafond	0 45
Pour éviers	

**Cafés.**

Standard Java	36c
Old Gov.	34c
Imperial	36c
Arabian Mocha	36c
Pure	33c
Standard Java et Mocha	37c
Old Gov. Java et Mocha	35c
Java Siftings	31c
Jamaïque	27c
Maracaibo	30c
Rio	24 à 27c

**Confitures et Gelées**

<b>Confitures:</b>	
Crosse et Blackwell, doz.	2 40 à 2 50
<b>De Michel Lefebvre et Cie:</b>	
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 13
do 3, 4 et 5 lbs.	0 12
do 6, 7 et 10 lbs.	0 11
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 12
do 14	0 11 1/2
do 28	0 11
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	2 25
<b>Gelées:</b>	
<b>Michel Lefebvre et Cie:</b>	
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 11
do 3, 4 et 5 lbs.	0 10
do 6, 7 et 10 lbs.	0 09 1/2
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 10
do 14	0 09 1/2
do 28	0 09
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	2 25
<b>Divers:</b>	
Citrouilles	\$0 80 0 90
Marmelades	2 10 2 15

**Conserves alimentaires.**

<b>Légumes:</b>	
Blé d'Inde.	doz. 0 87 1/2 1 05
Yarmouth 2lbs.	0 00 0 00
Windsor	0 85 0 95

**Prix en gros**

Hoegg Baked Beans	1 35
Haricots de Boston	2 10 2 25
Pois canadiens 2 lbs.	0 85 0 95
flns	bolto 0 10 0 15
Pois très flns	bolto 0 15 0 17
extra flns	0 17 0 19
Tomates	doz. 0 80 1 00
Haricots verts	0 85 1 11
Champignons la botte	0 16 0 30
Truffes la douz.	2 25 2 50
Olives	2 25 2 50

**Poissons:**

Clams, 1 lb.	doz. 1 40 1 50
Homards	1 90 2 00
Huitres, 1 lb.	1 40 1 50
" 2	0 00 2 40
Maquereau	0 95 1 00
Sardines canad.	bolto 0 00 0 05
" am.	0 00 0 09
" frs.	0 08 0 11
" frs.	0 13 0 18
Smelts (Eperlans)	doz. 0 00 0 55
Saumon	1 30 1 40
Hareng mariné	0 00 0 00
Anchois	3 25 0 00

**Fruits:**

Ananas, 3 lbs.	doz. 2 25 3 00
Bleuets, 2 lbs.	0 00 0 00
" 3 lbs.	0 90 1 00
Fraises.	1 75 2 00
Pêches, 2 lbs.	2 25 2 35
" 3 lbs.	3 10 3 25
Poires, 2 lbs.	1 60 1 70
" 3 lbs.	2 50 2 90
Pommes, gal.	0 00 2 60
" 3 lbs.	1 00 1 05
Prunes, 2 lbs.	1 50 2 00

**Vitandes:**

Beef, 1 lb.	doz. 0 00 1 55
" 2 lbs.	0 00 2 65
" 14 lbs.	0 00 18 00
Corn Beef, 1 lb.	1 30 1 55
" 2 lbs.	2 20 2 65
Dinde rôtie, 1 lb.	0 00 2 30
Langue, 1 lb.	0 00 3 25
" 2 lbs.	0 00 7 00
Langue de boeuf, 1 lb.	5 50 5 75
" 2 lb.	7 00 7 25
English Brawn	0 00 2 25
Bœuf émietlé sec.	0 00 2 50
Pâtés de foie gras	6 00 8 00

**JOS. QUEVILLON & CIE**

Les plus grands Manufacturiers et Marchands de la province de

SAUCISSES Française, Allemande, Italienne,

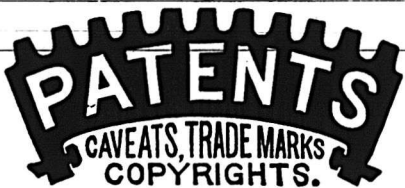
Et SAUCISSONS AUX POULETS.

Nos voitures délivrent nos marchandises dans toutes les parties de la ville.

Une attention spéciale portée aux commandes de la campagne.

**JOS. QUEVILLON & CIE,**

17, 19, 21 Rue Josephat, Montreal, Canada.



**CAN I OBTAIN A PATENT?** For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

**JAS. W. PYKE**

(Successeur de feu Geo. Reaves)

MARCHAND DE

**FERS et ACIERS**

35 Rue St. François-Xavier, MONTREAL.

Tuyaux à gaz et à vapeur en fer battu. Tubes de chaudières. Déchets de coton (cotton waste), etc.

**AVIS DE FAILLITE**

Dans l'affaire de

**LUDDGER CADIEUX,**

St Félix de Valois.

Le soussigné vendra à l'encan, Mercredi, le 13 Juin 1894, à 11 hrs a.m., à la salle de vente de Marcotte Frères, No 69 rue St Jacques, Montréal, les biens du failli, consistant en:

LOT No 1—Stock et dettes de livres, à St Félix de Valois:

Marchandises seches	\$2495.98
Chaussures	913.91
Epiceries	815.25
Quincaillerie et vaisselle	235.17
Librairie	102.81
Fixtures et roulant	122.75
Dettes de livres	66.43—\$4782.20

LOT No 2—Stock et dettes de livres à Berthierville:

Marchandises seches	\$658.22
Chaussures	481.93
Epiceries et vaisselle	62.79
Quincaillerie	17.07
Fixtures	9.00
Dettes de livres	11.71—\$1240.72

Les deux stocks seront vendus séparément, L'inventaire et la liste des dettes de livres sont à mon bureau. Le magasin de Berthierville sera ouvert pour la vue du stock lundi, le 11 courant, et celui de St Félix de Valois, mardi, le 12 courant.

Pour toutes autres informations, s'adresser à AMÉDÉE LAMARCHE, Curateur, 1709 rue Notre-Dame, Montréal. MARCOTTE FRÈRES, Encanteurs.

**LES MEILLEURS CIGARES**

SONT SANS CONTREDIT

**SUR LE MARCHÉ**

Aberdeen, - - -

Paul Jones, - - -

Melrose, - - -

Blackstone,

Little Buck



**BLACKSTONE CIGAR FACTORY**  
VILLENUEVE & CO

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 7 JUIN 1894

Prix en gros	
Fèves au lard Windsor, 3 lbs. doz.	0 00 1 35
Pieds de cochon, 1 lb.	0 00 2 30
Poulets rôtis, 1 lb.	0 00 2 30
Soupes assorties, 1 lb.	0 00 1 70
<b>Martnades :</b>	
Martnades Morton doz.	0 00 2 30
Crosse & Blackwell, doz.	0 00 3 25
Suffolk, 20 oz. doz.	0 00 2 10
Sutfolk, 16 oz. doz.	0 00 1 80
Cornichons arom., A. C. Doz.	0 00 2 50
<b>Sauces :</b>	
Sauce Worcester, 1/2 chop.	3 50 3 75
" chop.	6 00 6 50
Harvey, 1/2 chop.	3 00 3 25
Catnap de tomates	3 00 3 25
de champignons	2 00 2 25
Sauce aux anchois	3 00 3 25
Sauce Chili	3 75 4 00
Chow-Chow	0 00 0 00
<b>Empois et Féculés.</b>	
Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.	41
Canada White Laundry la lb.	44
Benson's No. 1 White la lb.	54
" Blue la lb.	54
1st quality White Laundry la lb	5
Lily White Gloss en livres	63
Benson's en lbs, la lb.	74
" en 1/2 lb.	74
St. Lawrence en lbs la lb	74
Brantford Rice St'chen lbs la lb	74
Borger en 1/2 lbs la lb.	104
" en lbs la lb.	111
Glucose en bt. de 1/2 grosse la gr.	2 50
Canada Corn Starch la lb.	64
Durham " "	64
Challenge " "	64
British America Corn St'ch la lb	74
Benson's No. 1 " "	74
<b>Epices pures.</b>	
Poivre blanc, lb.	0 20 0 00
noir, lb.	0 15 0 00
Cannelle, lb.	0 18 0 00
Clous de girofle, lb.	0 25 0 30
ronds, lb.	0 13 0 00
Cassia en nattes	0 10 0 12

Prix en gros	
Giogembre Jam. moulu.	0 25 0 35
" racines.	0 00 0 20
" Afrique moulu.	0 03 0 00
" racines.	0 00 0 00
Muscade blanche.	0 00 0 65
non blanche.	0 00 0 90
Macis	0 02 0 70
Piment	0 10 0 00
Anis	0 08 0 10
<b>Fruits Secs.</b>	
Raisins nouv. Valence lb.	0 04 0 05
" Elleme	0 00 0 00
" Loose Muscatels, bte	1 65 1 80
" London Layers	0 00 2 19
" Black Baskets	0 00 3 00
" Imperial Cabinet	0 00 2 35
" Connaisseurs Clus-	
" ter	2 75 3 00
" Black Crown	0 00 3 50
" Fine Dehesa	3 25 3 70
" Sultana	0 06 0 07
" Corinthe nouv.	0 03 0 04
Prunes Atlas	0 05 0 05
Amandes 1/2 molles	0 10 0 11
" molles	0 11 0 12
Noisettes	0 08 0 09
Noix Marbot lb.	0 10 0 12
" Grenoble	0 11 0 13
" Brésil	0 00 0 00
Peanuts rôtis	0 08 0 09
Pecan	0 08 0 08
do polies	0 08 0 09
Figues, layers	0 10 0 11
" en pailions	0 05 0 07
Dattes, en boîtes	0 05 0 06
" en pailions	0 04 0 05
Pommes séchées	0 00 0 07
Pommes évaporées	0 11 0 11
<b>Fruits Verts.</b>	
Citrons de Messine, bte.	\$1 75 à \$2 25
do do 1/2 bte.	1 00 1 50
Oranges, Jamaïque, bar.	0 00 à 0 00
" bte.	0 00 à 0 00
" do Floride	0 00 à 0 00
" " "	0 00 à 0 00
" " "	0 00 à 0 00
Ananas, la pièce	0 10 à 0 15
Bananes, le régime	1 25 à 2 00
Cocos, le cent	4 00 à 4 50
Oignons d'Égypte lb.	0 02 à 0 03

Fruits de Californie.	
Prix en gros	
Poires, la botte	0 00 à 0 00
Prunes, " "	0 00 à 0 00
Pêches, " "	0 00 à 5 00
Oranges, " "	2 00 à 2 50
Cerises, " "	1 50 à 2 00
<b>Raisins.</b>	
Malaga, le quart	0 00 à 0 00
Raisin bleu, la livre	0 00 0 00
" vert,	0 00 0 00
" Catawba,	0 00 0 00
" Delaware,	0 00 0 00
" Niagara,	0 00 0 00
" Californie,	0 00 0 00
<b>Fruits du pays.</b>	
Poires, le quart	0 00 à 0 00
Prunes, le panier	0 00 à 0 00
Pêches, " "	0 00 à 0 00
Bluets, la botte	0 00 à 0 00
Atocas, la botte	0 00 à 3 00
<b>Pommes.</b>	
Pommes hâtives, le qrt.	0 00 à 0 00
" d'automne,	0 00 à 0 00
" Fameuses,	0 00 à 0 00
" St. Laurent,	0 00 à 0 00
" d'hiver,	0 00 à 0 00
<b>Grains et Farines</b>	
GRAINS	
Blé roux d'hiver Can. No 2	0 00 0 00
Blé blanc " "	0 00 0 00
Blé du printemps " "	0 58 0 60
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 76 0 77
" No 2 dur.	0 71 0 75
" No 3 dur.	0 00 0 00
Blé du Nord No 2	0 00 0 00
Avoine	0 39 0 39
Blé d'Inde, en douane	0 00 0 00
Blé d'Inde, droits payés	0 50 0 52
Pois, No 1	0 82 0 83
Pois No 2, ordinaire	0 70 0 71
Orge, par minot	0 45 0 47
Sarrasin, par 50 lbs	0 46 0 48
Seigle, par 56 lbs	0 00 0 00

FARINES	
Prix en gros	
Patente d'hiver	3 60 3 8
Patente du printemps	3 65 3 8
Patente Américaine	5 00 5 10
Straight roller	3 00 3 15
Extra	2 60 2 80
Superfine	2 50 2 60
Forté de boulanger, cité	3 45 3 50
Forté du Manitoba	3 40 3 50
<b>EN SACS D'ONTARIO</b>	
Medium	1 45 1 60
Superfine	1 15 1 30
<b>FARINES D'AVOINE</b>	
Farine d'avoine standard,	
en barils	4 25 0 50
do en sacs	2 05 2 25
Farine d'avoine granulée,	
en barils	4 30 0 00
do en sacs	2 10 0 00
Avoine roulée en barils	4 35 0 00
do en sacs	2 15 0 00
<b>ISSUES DE BLE</b>	
Son d'Ontario au char, t.	19 00 0 00
de Manitoba	00 00 0 00
Grue	20 00 21 00
Moulée	22 00 23 00
<b>Huiles et graisses.</b>	
HUILES.	
Huile d. morue T. N. gal.	\$0 40 à \$0 15
" loup-marin raffi.	0 45 0 47
" paille	0 40 0 45
" de lard, extra	0 70 0 80
" " No. 1,	0 65 0 70
" d'olive p. mach.	0 90 1 00
" à salade,	0 75 0 90
" d'olive à lampion	1 20 1 40
" de spermaceti	1 50 1 75
" de marsouin	0 50 0 60
" de pétrole, par char	0 00 0 00
" " p. 10 qrt.	0 00 0 00
" " de 1 à 5 qrt.	0 12 0 12
" Américaine, par char	0 00 0 00
" " par 10 qrt.	0 15 0 15
" " par 5 qrt.	0 15 0 15
" " par qrt.	0 16 0 16

Moteurs de Tous Genres !

ELEVATEURS

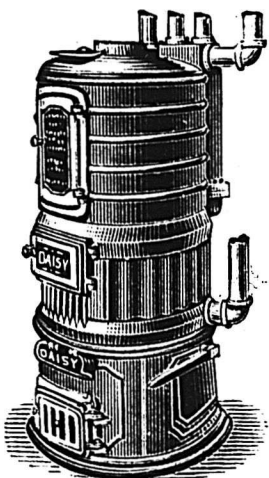
MILLER BROS & TOMS

110-RUE KING-110

MONTREAL

LA FOURNAISE SPENCE

A L'EAU CHAUDE "DAISY"



La meilleure et la plus efficace des fournaies à l'eau chaude dans le marché ; celle qui contient le moins de joints, chaque section ayant sa circulation propre à elle. N'importe quelle partie peut être remplacée sans déranger le tuyau. Nous n'exagérons pas ses qualités.

WARDEN KING & SON, MONTREAL.

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

Manufacturiers de la

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Kos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.

Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Mais pilé, Farine de Blé d'Inde, Son Grains d'alimentation.

SOYEZ de VOTRE TEMPS

---ET AYEZ EN MAINS LE---

SEL ACME

Le Meilleur SEL de TABLE du Marché.

Demandez-le à votre Epicier de Gros.

PURIFIÉ et PRÉPARÉ

---PAR LA---

TORONTO SALT WORKS

128 Adelaide St., E.,

TORONTO.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 7 JUIN 1891.

**Prix en gros**

Huile olive, Barton & Co.	8 30
" " G. qts.	0 00
" " pints	0 00
" " Possel, qrts	0 00
" " " pint	0 00
" " 4 doz. "	0 00
" " Loubon, la	0 75
" " caisse 2d.	0 75
" " Plagniol c.	6 00

**Laveuses, etc.**

Cuves No 0, la douz.	\$9 50
" 1, " "	8 00
" 2, " "	7 00
" 3, " "	6 00
Laveuses Waterwich (3 p.c.)	1 15
Eddy X	1 20
All wood	1 25
Waverly	1 50
Planet	1 60
Royal Rose	1 60
N'th'n Queen	2 25
Duplex	2 25
Plat' x'a b'rre, 1 lb., le mille net	1 65
" " 1 "	1 80
" " 2 "	2 10
" " 3 "	2 40
" " 5 "	3 00

**Liqueurs et spiritueux.**

**Brandies. (droits payés.)**

Hennessy * caisse	12 00 à 12 50
" V O	16 00 0 00
" gallon	6 75 0 00
Martel * caisse	12 25 0 00
" gallon	0 00 6 50
Jules Rizat caisse	10 50 0 00
" gallon	3 90 0 00
Marceau caisse	9 50 0 00
Baudet et Brisset caisse	10 75 0 00
Jockey Club * * * caisse	7 50 0 00
" V.O.	8 75 0 00
" V.S.O.	10 00 0 00
" V.S.O.P.	12 00 0 00
" W.V.S.O.P.	17 00 0 00
P. Richard carte blanche 12 qrts	8 50
" " 24 pts	9 50
" " 48 pts	10 50
" " carte d'or 12 qrts	12 00
" " 24 pts	13 00
" " 48 pts	14 00
" " Imp. flasks 16 à la c.	10 00

**Prix en gros.**

Derby, caisse	7 00	0 00
Bisquit Dubouché, caisse	8 75	0 00
" " gall.	4 00	4 25
Renault & Cie, caisse	15 00	0 00
" " gall.	3 95	4 15
Quantin & Cie, gall.	3 95	4 15
Barnett & Fils, * caisse	9 25	10 00
" " VSO	14 00	15 00
" " VSOP	15 00	16 00

**Rhums.**

Jamaïque gallon	4 75 à 6 00
Hurard (Martiniq.) caisse	0 00 10 50
" " gallon	0 00 3 90
St. Georges " 12 lit.	0 00 12 00
" " 24 1/2 pts imp.	14 00
Diamant " 12 bott.	7 50
White Ball " 12 " "	7 50
de l'Ecu " 12 " "	11 50
" " 12 lit.	13 75

**Gins**

Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 75	11 00
" " 25 à 49 c.	5 70	10 95
" " 50 c. et plus	5 65	10 90
Melchers et Eagle 1 c. à 24.	4 95	9 95
" " 25 à 49 c.	4 90	9 85
" " 50c et plus	4 85	9 75
Méeus " " "	5 50	0 00
Jno. De Kuyper caisse bl.	3 50	0 00
" " gallon	2 90	3 00
Méeus, gallon	2 75	2 80
Vaughan, Jones D.G. caisse. pts.	7 50	0 00
" " qts.	8 50	0 00
Nicholson, Old Tom " "	7 25	0 00
" " qts.	8 25	0 00
Sir Rob. Burnett " "	7 50	0 00
" " qts.	8 50	0 00

**Whiskeys Importés.**

H. Fairman & Co. " "	7 25	8 25
" " gallon	3 75	3 85
Royal Eagle " " "	9 00	9 25
Sheriff's " " "	9 25	9 75
" " gallon	3 90	4 00

**Prix en gros**

Mackie's R.O sp Scotch c'se	10 00	10 50
" " Islay " "	8 00	8 25
" " Brand " "	" "	" "
Glentalloch " " "	8 50	8 55
" " Highd " "	" "	" "
Glenlivet " " gallon	3 40	3 55
" " " " " "	8 75	9 00
" " " " " "	9 75	10 00
" " " " " "	4 00	6 00
Watson old Scotch, caisse	" "	" "
" " " " " "	7 00	8 00
" " " " " "	8 00	9 00
J Jameson & Sons * Ir. " "	8 50	10 00
" " " " " "	0 00	0 00
" " " " " "	11 25	12 50
Geo Rae & Co " " "	8 75	0 00
" " " " " "	9 50	10 25
Banagher " " "	9 50	10 00
Dunville & Co " " " "	3 75	4 00
Watson old Irish, caisse qts	7 00	8 00
" " " " " "	8 00	9 00

**Spiritueux Canadiens, gal. imp.**

Esprit de vin, 65 O. P.	3 85	4 00
" " 50 O. P.	3 50	3 60
" " 25 U. P.	1 90	2 00
Rye " " "	1 90	2 00
Toddy " " "	1 85	2 00
Malt " " "	1 90	2 00
Vieux Rye, 4 ans.	2 05	0 00
" " 5 ans.	2 25	0 00
" " 6 ans.	2 35	0 00
" " 7 ans.	2 55	0 00
Corby I. X. C.	8 25	0 00
" " X. T. C.	6 25	0 00
Imperial 1886 qts.	7 25	0 00
" " 1886 flasks	7 75	0 00
" " 1886 1/2 flasks	8 25	0 00
Club 1886 qts.	8 75	0 00
" " 1886 flasks	9 25	0 00
" " 1886 1/2 flasks	9 75	0 00

**Apéritifs.**

Angostura, caisse 2 doz.	14 00	15 00
Orange Bernard, ca sse.	5 50	0 00
Vermouth Nolly Prat c.	0 00	0 00
Vermouth Italien, caisse.	0 00	6 25

**Liqueurs Cusenier.**

Crème de Menthe glaciale	30 50	13 00
verté.	00 00	10 50
Curacao	00 00	13 00
Kummel	00 00	12 00
Crème de Cacao	00 00	14 25
Anisette, caisse	00 00	13 00
Cherry Brandy, caisse	00 00	11 25
Crème de Noyau, Moka,	00 00	10 50
Genièvre, etc., caisse	00 00	10 50
Absinthe super. caisse	00 00	10 50
Vermouth, caisse	6 00	6 25
Kirsch de com. caisse	9 50	10 00
Kirsch fin	10 50	11 00

**Liqueurs Saint-John Frères.**

Curacao triple sec. c'se	\$17 50	0 00
Curacao vert.	14 00	0 00
Marasquin de Zara.	13 50	0 00

**Liqueurs Marspoll & Cie.**

Menthe glaciale c'se	\$12 50	0 00
Pippermint	12 50	0 00
Kirsch vieux	12 50	0 00
Marc vieux	12 50	0 00

**Chartreuses.**

Du Couvent de la G'do	12 lit. 2 1/2 lit.	
Chartreuse Jaune, c'se.	\$22 00	23 00
Verte	26 00	27 00
de l'Abbaye de la Chaise	00 00	15 50
Dieu jaune	16 00	17 00
La Gauloise, jaune, c'se.	20 00	21 00
Verte, caisse	20 00	21 00

**Liqueurs Rouvière Fils.**

Crème de Cassis, caisse.	\$10 50	0 00
Fleur de Cassis	12 00	0 00
Cassis Rouvière Sec	13 50	0 00
Cassis Savary	11 00	0 00
Kirsch Côte d'Or, 1er ch.	10 00	13 00
Kirsch Côte d'Or * * * c.	12 50	15 50
Kirsch Savary	11 00	0 00
Crème de Framboise	15 00	0 00
Prunelle Superfine	15 50	0 00
Guignolet	10 50	0 00
Dijonnaise jaune	16 00	17 50
Sirop de Framboise	8 00	0 00
Sirop de Groseille	8 00	0 00
Sirop d'Orgeat	8 00	8 00

**PROVIDENT SAVINGS LIFE ASSURANCE SOCIETY DE NEW-YORK.**

SHEPPARD HOMANS, Président.

Nouvelles affaires conclues en 1893. \$23,669,308.60. Revenu en 1893, \$2,149,859.61. Payé pour réclama-tions de décès, \$538,373.71.

Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.	Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.	Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.	Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.
25	\$13 75	34	\$15 88	43	\$18 16	52	\$24 84
26	14 00	35	16 04	44	18 60	53	26 12
27	14 25	36	16 24	45	19 04	54	27 60
28	14 50	37	16 44	46	19 60	55	29 24
29	15 00	38	16 68	47	20 20	56	31 00
30	15 25	39	16 92	48	20 88	57	33 25
31	15 50	40	17 20	49	21 72	58	35 75
32	15 75	41	17 48	50	22 64	59	38 50
33	15 70	42	17 80	51	23 68	60	41 50

On demande des agents actifs et sûrs.

**R. H. MATSON**, Gérant général pour le Canada, 37 rue Yonge, Toronto

**R. J. LOGAN**, Agent, Imperial Building, Montréal.

**M. ARTHUR HÉBERT**, Gérant du département français.

**DECORATION**

d'Eglises, de Chapelles, Edifices Publics, Résidences Privées, Etc.

**FABRICANT DE VITRAUX PEINTS et en Mosaïque.**

**IMPORTATEUR DE TAPISSERIES.**

1886, rue Ste-Catherine, Montréal

**D. A. BEAULIEU, ARTISTE-PEINTRE DÉCORATEUR.**

ESTABLISHED 1855

**Taylor's Safes**

145 & 147 FRONT ST. EAST TORONTO

Coffres-Forts.

**LE PRIX COURANT**

A. & H. LIONAIS, Éditeurs-Propriétaires

Chambre 402 Bâtisse "New York Life."

ADMINISTRATION. Téléphone No 2547. Boite de Poste No 1417.

REDACTION. 25 rue St-Gabriel. Téléphone 2002.

Montréal, Canada.

**ABONNEMENTS**

(Strictement payable d'avance.)

Montréal et Banlieue un an	\$2 00
" " 6 mois	1.00
" " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an	3.00

**LE NUMERO 10 CENTINS.**

Adresser toutes communications comme suit:

**LE PRIX COURANT, Montréal, Canada**

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 7 JUIN 1894

**Mélasses.**

	Prix en gros
Barbades tonne gal.	0 29 0 30
" tierce	0 33 0 00
" quart	0 00 0 33 1/2
Antigua	0 00 0 00
Trinidad	0 26 0 28
St Kitts	0 00 0 00

**Montardes.**

Moutarde Keens, 1 lb.	0 43 0 44
" " 1 lb.	0 40 0 42
" " 1 lb.	0 39 0 40
" " 4 lbs.	0 72 0 75
" Coleman, 1 lb.	0 40 0 42
" " 1 lb.	0 39 0 40
Moutarde Coleman, jars.	0 72 0 75
" Durham, jars.	0 00 0 65
" Poney.	0 70 0 75
" Impérial, doz.	0 95 1 00

**Pâtes et denrées alimentaires**

Macaroni importé, lb.	0 11 0 03
Vermicelle	0 11 0 00
Macaroni du Canada	0 04 0 05
Vermicelle	0 04 0 05
" en boîte de 5 lbs	0 22 0 25
" 10 lbs	0 45 0 50
Lait concentré, doz.	1 00 0 00
Nestlé's food, doz, 5 p.c.	4 50 4 65
Rollé oats, le sac.	2 20 0 00
Dessicated wheat, le sac.	2 25 2 40
Pois fendus, qrt. 196 lbs.	4 00 4 25
Chocolat des gourmets fin la livre.	0 00 0 31
Farine préparée, Brodie XXX, 6 lbs.	2 30
" " 3 " "	1 20
" " superb 6 " "	2 10
" " 3 " "	1 10
Farine d'orge, doz.	2 00
" de seigle, doz.	2 00
" de Gluten lot, doz.	3 00
Biscuits Gluten, lb.	0 12 1/2
Poudre à boulanger, Cook's Friend Paquets en papier	
No. 1.—4 doz. à la caisse.	2 40
2.—6 " "	0 80
3.—4 " "	0 45
10.—4 " "	2 10
12.—1 " "	0 70

**Poissons.**

	Prix en gros
Harengs Shore, 1 brl.	0 00 0 00
" " 1 brl.	0 00 0 00
" " Labrador, 1 brl.	0 00 0 00
" " 1 brl.	0 00 0 00
Harengs Cap Breton, 1 brl.	0 00 0 00
" " 1 brl.	0 00 0 00
Morue sèche, cwt.	0 00 0 00
" No 1 en quart, lb.	0 00 0 00
" No 1 large quart, qt.	0 00 0 00
" No 1 Draft lb.	0 00 0 00
Morue désossée, lb.	0 00 0 00
Poisson blanc lac Sup., brl.	0 00 0 00
Traite des lacs, qt.	0 00 0 00
Saumon Labrador, brl.	0 00 0 00
Saumon do, brl.	0 00 0 00
Maquereau No 1, brl.	0 00 0 00
" No 2, brl.	0 00 0 00
" No 3, brl.	0 00 0 00
Saumon Colombie A, brl.	0 00 0 00
do do baril	0 00 0 00
Anguille, lb.	0 00 0 00

**Produits de la ferme.**

(Prix payés par les épiciers.)

**Beurre.**

Townships frais	0 17 0 18
" 2de qual.	0 00 0 00
De l'Ouest	0 15 0 16
Rouleurs	0 00 0 00
Beurre de beurrieres	
frais	0 19 0 20

**Fromage.**

De l'Ouest, coloré, la lb.	0 10 1/2 0 11
" blanc	0 10 1/2 0 11
De Québec, coloré	0 10 1/2 0 11
" blanc	0 10 1/2 0 11
Petites meules	0 00 0 11

**Œufs.**

Mirés à la caisse	0 00 0 00
Non mirés à la caisse	0 00 0 00
Œufs fra's	0 09 1/2 0 10
" d'automne	0 00 0 00

**Strop et sucre d'érable.**

Sirop d'érable en qrts la lb.	0 04 0 05
" en canistre.	0 60 0 65
Sucre nouveau la lb.	0 05 0 08

**Miel et ctre.**

Miel coulé	la lb.	0 06 0 07
Miel en gateaux	"	0 08 1/2 0 14
Cire vierge	"	0 25 0 27

**Riz.**

	sacs	1/2 sacs	poches	1/2 p.
J. 1 à 4 sacs.	3 85	3 90	3 95	4 00
5 9	3 80	3 85	3 90	3 95
10 24	3 75	3 80	3 85	3 90
25 et plus.	3 70	3 75	3 80	3 85
B. 1 à 4 sacs.	3 60	3 65	3 70	3 75
5 9	3 55	3 60	3 65	3 70
10 24	3 50	3 55	3 60	3 60
25 et plus.	3 45	3 50	3 55	3 60

**English style.**

En sacs de 250 lbs.

1 à 4 sacs.	Prix en gros
5 9	3 40
10 24	3 35
25 et plus	3 30
Riz " Crystal "	
En sacs de 25 lbs.	le sac, 1 35
50 "	" 2 60

**Salaisons, Saindoux, etc.**

Lard Canada Short Cut Mess	
le quart	18 50 19 00
" " le quart	9 50 0 00
" " Short Cut Clear	
le qt.	17 00 18 60
" " le 1/2	9 00 0 00

**Saindoux :**

Pur de panne en seaux	\$2 10
Canistres de 10 lbs	10 1/2 c
" " 5 "	10 1/2 c
" " 3 "	10 1/2 c
Composé, 'Anchor' en seaux	1 40 1 50
Canistre de 10 lbs.	7 1/2 c
" " 5 "	7 1/2 c
" " 3 "	7 1/2 c
Jambons, la lb.	10 11 c

**Saindoux**

Standard, en seaux	1 65
Globe,	1 40

**Divers :**

Lard fumé, la lb.	0 08 0 11
Lard salé de l'Ouest le qrt	21 00 22 00
Spécialités de Jos. Quevillon & Cie.	
Saucisses au porc frais.	lb. 0 07 0 08
de Bologne.	lb. 0 06 1/2 0 07
" au poulet.	doz. 0 00 1 00

**Sel.**

Sel fin, quart, 3 lbs.	\$2 90 à \$3 00
" " 5 lbs.	2 75 2 80
" " 7 lbs.	2 40 2 60
Sel gros livré, sac	0 00 0 50

**Sirops.**

Sirop américain, gal.	0 19 1/2 0 24
Amber	1/2 qts 0 30 0 00
Extra V. B.	0 35 0 38
Sirop canadien tins 2 lbs.	0 00 0 08
" " 8 lbs	0 00 0 33

**Sucres.**

Jaunes raffinés	0 03 1/2 0 04
Boucauts et quarts.	
Extra ground.	qts 0 06 0 00
Cut loaf	qts 0 06 0 00
" " bte	0 06 0 00
" " bte	0 06 0 00
Powdered	qts 0 05 1/2 0 00
" " bte	0 06 0 00
Extra granulé	qts 0 04 1/2 0 00
" " qts	0 04 1/2 0 00

**Tabacs.**

Navy	3s, 4s et 12s la lb.	48
Solace	7s et 12s	48
Butt's No 1	12s	48
British consols.	4s	59
Laurel	3s	49
Briar	7s	47
Honey suckle	7s	56
Napoléon	8s	50
Victoria	12s	47
Index	7s	44
Brunette	12s	44

**Thés.**

Japon commun à bon.	0 14 0 20
" bon à choix	0 18 0 14
Nagasaki commun à bon	0 15 0 53
Congou	0 15 0 06
Oolong, bon à fin	0 45 0 50
" Formosa	0 00 0 00
Y. Hyson commun à bon	0 14 0 30
" moyen à choix	0 25 0 36
" choix extra	0 60 0 06
Poud. à canon. com. à bon	0 15 0 30
" moyen à fin	0 24 0 46
" fin à extra	0 57 0 65
Impérial, moyen à bon	0 25 0 30
" fin à extra	0 35 0 50
Souchong	0 25 0 60

B. P. 730. Téléphone 1263.

**ALEX. W. GRANT,**

EXPORTATEUR DE

**BEURRE et de FROMAGE**

ET MARCHAND A COMMISSION

61 Rue William, Montréal,

Et Chambre 19 Mercantile Exchange, New York.

**Wm. WARE & SONS**

Importateurs de

**FROMAGE**

Les Meilleurs Prix garantis sur consignation.

169 Chambers Street, NEW YORK.

63 Rue William, MONTREAL.

**DUCKETT, HODGE & CIE**

Exportateurs de

**Beurre et Fromage**

Et Marchands de Provisions en Général.

104 Rue des Soeurs Grises.

Coin de la rue William. - - MONTREAL.

Fondée en 1867.

**L. W. TELMOSSE & CIE**

(Successors de Gaucher et Telmosse)

Importateurs d'Epicerie, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc

87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messé, Sicile, Tarragonne, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauterne et Clarets.

FAÇILE A PREPARER. INUTILE DE FILTRER. PRET A SERVIR EN 24 HRS.

Préparé avec la Levure Comprimée de FLEISCHMANN.

Mode d'emploi à l'intérieur.

ACTIVE LA DIGESTION.

10c. ADAM'S LIQUID 10c.

**ROOT BEER**


BOUTEILLE POUR FAIRE DEUX GALLONS.

Bouteilles de 10c. et 25c.

**THE CANADIAN SPECIALTY CO.,**

AGENT POUR LA PUISSANCE,

38 FRONT E., TORONTO, ONT.



**G. G. GAUCHER**

Farines, Provisions, Produits de la ferme

ET SEUL AGENT EN CANADA DE LA

POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE

pour les Chevaux et bêtes à corne.

TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-TIVE et VERMIFUGE.

91 et 93 Rue des COMMISSAIRES

MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 7 JUIN 1894

Suif.	
Prix en gros	
Suif raffiné, la livre.....	0 06 à 0 06 1/2
Suif brut, ".....	0 03 1/2 à 0 04 1/2
Sapolo.	
En caisses de 1/4 à 1/2 grosse, la gr.	11 30
Vinaigres.	
Vinaigre Bordeaux ....	0 62 1/2 0 65
M. Lefebvre & Cie, en cruche	1 50 0 00
Malt, gallon.....	0 55 0 00
La Bruyère.....	1 60 0 00
Eau de Javelle.	
Eau de Javelle de F. Cormond & Cie .....	0 70
do paq. et étiquetée à 10c.....	0 75
Vins.	
<i>Non Mousseux:</i>	
Bordeaux ord., caisse.....	3 00 3 50
" " gall.....	1 10 1 25
Bordeaux Médoc caisse.....	5 65 6 65
" St Julien, ".....	6 65 7 65
" Châteaux, ".....	20 00 25 00
Bourgogne, caisse.....	8 00 12 00
" " gall.....	00 00 00 00
Sicile, gallon.....	1 40 1 60
Sherry, caisse.....	6 60 11 00
" " gallon.....	00 00 00 00
Porto, caisse.....	6 00 15 00
" " gallon.....	00 00 00 00
Moselle, caisse.....	00 00 00 00
Sauternes, caisse.....	6 65 7 65
Graves, caisse.....	6 50 7 50
<i>Champagnes,</i>	
	qrts. pgs.
J. Mumm, caisse.....	\$26 00 28 00
G. H. Mumm, caisse.....	31 00 33 00
Arthur Roederer, caisse.....	25 00 27 00
Vve Cliquot, caisse.....	31 00 33 00
Pommery, caisse.....	31 00 33 00
Freminet, caisse.....	26 00 27 00
Morizet, caisse.....	25 00 27 00
Louis Roederer, caisse.....	29 00 31 00
Gold Lack Sec, caisse.....	30 00 32 00
Piper Heidsieck, caisse.....	28 00 30 00
Perrier Jouet, caisse.....	31 00 33 00

Prix en gros	
E. Mercier & Cie., carte or, caisse.....	31 00 33 00
Gd vin des Ambassades, c	14 00 15 25
Vin des Princes, caisse.....	24 00 25 00
Vin d'été, caisse.....	18 00 19 00
Mousseux.	
Bourgogne Mousseux, c.	00 00 00 00
Moselle Mousseux, c.....	00 00 00 00
Hock Mousseux, caisse.....	00 00 00 00
Saumur, Tessier & Co., c	14 00 15 50
" Nereia Raphael, c	14 00 15 00
Vins toniques.	
Vin de Chevrier, la douz.....	0 00 9 50
Stimulant au vin de Rancio, la douz.....	0 00 9 00
Root Beer.	
	Doz. grosse
Adam's Root Beer (b. 10c).....	0 90 10 00
" " (b. 25c).....	1 75 20 00
Chocolats.	
	Par caisse Par boîte
	de 120 lbs. de 12 lbs.
Papier Jaune..... lb.	\$0 34 \$0 36
" Chamois..... "	0 43 0 48
" Rose..... "	0 50 0 56
" Bleu..... "	0 58 0 66
" Vert..... "	0 50 0 56
" Lib's..... "	0 58 0 66
" Bronze..... "	0 65 0 74
" Blanc glacé..... "	0 73 0 83
" Premium..... "	0 38 0 42
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 1 lb., la douz.....	\$7 25
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 1/2 lb., la douz.....	3 75
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 1/4 lb., la douz.....	2 25
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 5 lbs., la lb.....	0 55

Essence de chocolat de Cowan non sucre, en paquets, la dz.	1 40
Essence de chocolat de Cowan sucré, en tins de 1/2 lb., la dz.	2 25
Drogues et Produits Chimiques	
Acide tartrique..... la lb.	0 33 0 35
" carbolique.....	0 35 0 40
" oxalique.....	0 10 0 12
" citrique.....	0 55 0 60
Alun..... lb.	0 01 1/2 0 2 1/2
Alôès du Cap.....	0 14 0 15
Borax raffiné.....	0 07 0 10
Bleu (café).....	0 12 0 16
Bromure de Potass.....	0 55 0 60
Bicarbonate de Soude, brl.	2 70 2 75
Bichrom. de Potasse..... lb.	0 12 0 15
Pearline, boîte.....	5 00 0 00
Camphre anglais..... lb.	0 70 0 75
Camphre américain.....	0 58 0 60
Chlor. de Potasse.....	0 23 0 25
Chlorure de chaux.....	0 03 0 05
Crème de tartre.....	0 20 0 22
Cendres de soude.....	0 14 0 02
Couperose, 100 lbs.....	0 80 1 00
Garance..... lb.	0 00 0 00
Glycérine..... lb.	0 16 0 20
Gomme arabique..... lb.	0 50 1 25
Gomme épinette..... lb.	0 25 0 00
Indigo Madras..... lb.	0 70 0 80
Indigo Bengal..... lb.	1 50 1 75
Soda à laver par 100 lbs.....	0 75 0 90
Soda à pâte par baril.....	0 00 2 50
Soufre poudre.....	2 50 3 00
Soufre bâtons.....	2 50 3 00
Soufre en sac (rock) par 100 lbs.....	2 00 2 50
Soda caustique 60° 100 lbs	2 25 2 50
Soda caustique 70° 100 lbs	2 50 2 75
Sels d'Kpsom.....	1 75 3 00
Sel de soude..... 100 lbs	0 90 0 85
Extrait de Campêche lb	0 10 0 11
Extrait de en paquets lb.	0 12 0 14
Sulfate de morphine .. lb.	1 90 2 00
Sulfate de cuivre..... lb.	0 15 0 16
Strychnine..... oz.	0 90 1 00
Sumac..... la tonne	70 00 75 00
Opium..... lb.	4 50 4 75
Phosphore..... lb.	0 60 0 75
Iodure de potasse..... lb.	4 00 4 25
Sulfate de Quinine .. oz.	0 37 0 42
Salpêtre..... lb.	0 06 0 74
Vert de Paris.....	0 00 0 00
Vitriol.....	0 05 0 08

Produits Pharmaceutiques.	
	Prix en gros
Huile de ricin (castor), la lb. 0 10 à 0 11	
" " " 1 oz. p. doz	0 35
" " " 2 " "	0 60
Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz	0 75
" " " 4 " "	0 00
" " " 6 " "	1 00
" de foie de morue, demiards par doz	1 00
" " " Wyeth's demiards par doz	6 50
" " " " par gal.	1 20 à 1 50
Trésor des nourrices, par doz	1
Sirop Dr Coderre (5 p.c.)	1
Hop Bitters, " "	7
Radway Ready Relief, " "	1
Pain Killer, par doz	1 75 à 2
Eau de Cologne	1 50
Hoyt's.....	1 85
Eau de Floride, Murray & Lanman.....	4 75
Essences..... 55c, \$1, 1 50	1 75
" " " " café.....	\$2, 3 50 6 75
Spécialités de L. Robitaille, Joliette.	
	Doz. Gros.
Elixir Résineux Pectoral	\$1 75 \$18 00
Restaurateur de Robson	3 50 38 00
Pilul. antibill. du Dr Ney	1 50 15 00
Spec. antiasthmat. gr."	6 25 65 00
" " petite	3 25 33 00
Anticholériq. du Dr Ney	3 50 40 00
Salsepareille grande "	7 00 90 00
" " p. tite "	3 75 40 00
Onguent anthémor. "	1 75 18 00
" " antidart. "	1 75 18 00
Onguent magique gr. "	1 75 18 00
" " magique pet. "	1 00 10 00
Pommade "c. les cors "	1 75 18 00
Baume Catarrhal gr. "	7 00 75 00
" " petite "	3 50 36 00
Tue-douleur dentaire "	1 75 18 00
Poudre dépurative, Vink	1 75 18 00
Spécifique du prof. Vink	6 00 65 00
Vermifuge "	4 00 42 00

**COURROIES EN CUIR** **ROBIN & SADLER**  
 2518, 2520 ET 2522 RUE NOTRE-DAME  
 Manufacturiers

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.  
**LETOURNEUX, FILS & CIE**  
 MARCHANDS-FERRONNIERS  
 Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

**LITERIE**  
 DE LA  
**MAISON LA PLUS RENOMMÉE, ÉTABLIE DEPUIS 25 ANS.**  
 Prix absolument les PLUS BAS.  
**J. E. TOWNSEND**  
 1 Petite Rue St-Antoine, coin Rue St-Jacques seulement.  
 Téléphone 1906 GROS et DÉTAIL

**"LA CANADIENNE"**  
 COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.  
 Bureau Principal, 107 Rue Saint-Jacques, Montréal,  
 ÉDIFICE IMPÉRIAL, BUREAUX 80 et 81.  
 Président, Hon. J. G. LAVIOLETTE, M.C.L.; Vice-Président, F. X. MOISAN;  
 Gérant et Secrétaire, P. GARON.  
 Situations vacantes pour agents et collecteurs.  
 S'adresser personnellement ou par lettre à  
 P. GARON, Gérant.  
 N.B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

**ANDRE DESJARDINS**  
 — Importateur de —  
**FRUITS ÉTRANGERS ET DOMESTIQUES**  
 142-143 MARCHE BONSECOURS  
 MONTREAL,  
 Ci-devant occupé par O. & E. HART.  
**Toute commande promptement exécutée**  
 Téléphone Bell 1742.

**AND. BRISSET & FILS**  
 IMPORTATEURS EN GROS DE  
**VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS**  
**EAU DE CONTREXEVILLE**  
 SOURCE DU PAVILLON  
 Buée comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.  
 21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

**PICAULT & CONTANT**  
**PHARMACIENS ET CHIMISTES**  
 1475 rue Notre-Dame, Montréal  
 MANUFACTURIERS et MARCHANDS EN GROS  
 D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux. Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive en caisses, Caustique en canistres, Huile d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.  
 Prix modérées et commandes exécutées avec diligence.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros.		Prix en gros.	
Spavin-Cure grande	7 00 80 00	Harnais fins à la main p. lb.	0 25 0 26	Peaux.. Prix payés aux bouchers.		A, extra supérieure,	
petite	3 50 38 00	" No. 2	0 23 0 24	Peaux vertes, par 100 lbs.	No. 1 \$3 50	B, supérieure,	0 20 a 0 22
Colle-Cure	3 00 33 00	" fins à la roue p. lb.	0 22 0 24	do	No. 2 2 50	Noire,	0 17 a 0 18
Pastilles Vermif. français.	1 40 15 00	" No. 2	0 21 0 23	do	No. 3 1 50	Cap de B. E. en suint,	0 13 a 0 16
<b>Spécialités de Picault &amp; Contant.</b>		" taureau	p. lb. 0 19 0 21	Veaux, la livre		Australie, lavée,	0 00 a 0 00
Doz. Gros.		Vache cirée mince	p. lb. 0 25 0 26	Agneaux, la pièce		Buenos Ayres,	0 3 a 0 31
Ellixir Pulmon. Balsami.	\$1 75 \$18 00	" forte No. 1	p. lb. 0 21 0 23	Moutons, laine		Natal, en suint,	0 00 a 0 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00	" écosaiso	p. lb. 0 21 0 26	Les tanneurs paient 50 cts de plus pour les peaux assorties et inspectées.		<b>Fourrures.</b>	
Pastille à vers	1 70 15 00	Taure français	p. pied. 0 85	Peaux de l'Ouest		Prix payés à Montréal.	
Poudre de condition	1 lb. 0 80 7 20	" anglaise	0 00 0 70	No. 1 0 00		Vison, la pièce	
"	1 lb. 1 25 13 00	" canadienne	0 59 0 60	do No. 2 0 00		Rat musqué (printemps)	
"	1 lb. 1 80 18 00	Veau can. 25 à 30 lbs	p. lb. 0 60 0 70	<b>Laines.</b>		Marte, No. 1	
Huile d. foied. morue 8oz	15 00	" 38 à 45	p. lb. 0 57 0 62	Toison du Canada, la lb.		Renard roux	
" 0oz	4 00	" 45 et plus	p. lb. 0 55 0 57	do		Loup-cervier	
Emulsion	1 50	Vache fendue moy. Ont.	p. lb. 0 15 0 17	Arrachée, non assort.		Bête puante	
Huile Vétérinaire	0 80	" forte de Q.	p. lb. 0 14 0 16			Ours	
Essence d'épinette	0 80	" mince	p. lb. 0 17 0 00			Loutre	
<b>Spécialité du Dr. J. G. Lavolette</b>		Vache vernie	le pied. 0 00 0 15			Castor, la livre	
Sirop de Térébenthine.	Doz. Gros.	d'Ontario	0 16 0 19			Chat sauvage	
Petits flacons	2 00 21 00	Cuir verni uni, grainé	0 00 0 16				
Grands flacons	4 00 42 00	Mouton mince	la doz. 5 00 9 00				
5 p. c., 30 jours.		" épais	p. lb. 0 40 0 45				
<b>Spécialité de A. C. Dionne.</b>		Dongola glacé, ord. le pied.	0 11 0 19				
Sirop de merisier compos.	\$1 50 0 00	Kid Chevette	0 20 0 38				
<b>Spécialités de la Anchor Medicine Co</b>		Chèvre des Indes glacée	0 15 0 00				
Doz. Gros.		Kangourou	0 38 0 45				
Anchor Weakness Cure	8 00 78 00	Dongola dull	0 11 0 19				
Pilules du Dr Nelson (tonique du sang)	3 50 36 00	Buff d'Ontario H.	0 13 HM. 0 12				
Vermineur Français au chocola.	1 25 12 00	M.	0 12 L. 0 11				
Castorol (huile de castor préparée (2 oz))	1 20 12 96	Buff d'Ontario No 2	0 00 0 09				
" (4 oz)	2 40 25 92	Buff de Québec H.	0 11 HM. 0 11				
<b>Cuir et peaux.</b>		M.	0 10 L. 0 09				
<b>Cuir à semelles.</b>		Buff de Québec No 2	0 00 0 09				
Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 20 0 22	Glove Grain Ontario	0 00 0 11				
" 25 " et au-des.	0 19 0 20	" Québec	0 00 0 09				
" léger	0 17 0 18	Pebble " Ontario	0 10 0 11				
" No 2	0 16 0 16	" Québec	0 09 0 10				
" 18 lbs en moy.	0 18 0 20	Cuir à bourrure No 1	0 22 No 2 0 20				
Zanzibar	0 16 0 00	<b>Cuir à Retture.</b>					
Slaughter sole No 1 steers	0 18 0 20	Maroquin large	doz. \$21 00 \$36 00				
" p. or	1 0 17 0 20	" petit	18 00 22 00				
" No 2	0 16 0 17	" persian	12 00 20 00				
" sans acide	0 00 0 17	Veau de loi, im.	\$48 00 S. Royal \$40 00				
" union crop No 1	0 26 0 00	" Royal	38 00				
" No 2	0 20 0 00	Veau de loi	M. \$30 00 D. \$20 00				
"	0 17 0 17	Vache Russe en peau la pièce.	18 00				
"	0 17 0 17	" imitation le pied	0 30				
"	0 17 0 17	" seal	0 20				
"	0 17 0 17	Veau de Russie	doz. 72 00				

**LESSARD & HARRIS**

Ci-devant de BRODEUR & LESSARD.

Contracteurs-Plombiers, Couvreur et Poseurs d'Appareils de Chauffage

421 1/2 RUE CRAIG, MONTREAL.

Téléphone Bell, 2194.

**MAISON**

**LAURENT, LA FORCE & BOURDEAU**

Fondée en 1830.

No 1637 Rue Notre-Dame, Montréal.

Téléphone Bell 1297.

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS

HARDMAN, de New York, MARSHALL & WENDELL, d'Albany, N. Y., IVERS & POND, de Boston,

Et des meilleurs PIANOS et ORGUES fabriqués au Canada.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence es Instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui.  
REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et toutes sortes de PIANOS D'OCCASION en mains.

**UNE CHOSE QUE LES MARCHANDS DE LA CAMPAGNE NE SAVENT PAS ENCORE.**



Ils peuvent faire plus d'argent en achetant un petit lot de buggies de Latimer au prix du gros et en les vendant en détail, qu'ils n'en peuvent faire sur un char de fleur, de grain, de plâtre, de sel, de clous, ou sur les cotons, et ils n'auront pas le quart du montant à déboursier. Ça vous paiera d'essayer. Adressez-vous à

**R. J. LATIMER**

592 rue St Paul, Montréal.

**PRODUITS FRANÇAIS.**

Quincaillerie pour Batisses et Meubles

**OUTILLAGE.**

Ustensiles de Ménage en fer blanc, émaillé, cuivre et bois, Articles de chasse.

Lampes, Jouets, Bimbeloterie, Lunettes, Instruments d'Optique et tous Articles de Paris.

**ROYER & ROUGIER Freres**

Maison fondée en 1827.

9 PLACE DES VOSGES | 73 RUE ST-JACQUES

PARIS. MONTREAL.

Téléphone 1516

A. DEMERS. Tél. 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

**DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE**

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIER. PLOMBIER, COUVREUR,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud.

Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud com binés.



PRIX COURANTS.—MONTRÉAL, 7 JUIN 1891.

**Tuyaux en grès—liste :**

4 pcs. par longueur de 3 pd	\$0 45
6 " " " "	0 60
9 " " " "	0 90
12 " " " "	1 26
15 " " " "	2 10
18 " " " "	2 70

**Coudes ronds :**

4 pouces chacun	0 75
6 " " " "	1 00
9 " " " "	1 75
12 " " " "	2 40

**Tuyaux de réduction :**

6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 " " " "	1 90
12 x 9 " " " "	2 75

**Connection carrée ou fausse équerre :**

4 x 4 pouces chacun	0 90
6 x 4 " " " "	1 50
6 x 6 " " " "	1 50
9 x 6 " " " "	2 10
9 x 9 " " " "	2 10
12 x 9 " " " "	3 00
12 x 12 " " " "	3 00

**Siphon :**

4 pouces	1 40
6 " " " "	1 90
9 " " " "	2 75
12 " " " "	4 00

**Tuyaux à cheminée :**

9 pouces, par pied	0 25
12 " " " "	0 40

Escompte 50 p.c.

**Charbons.**

**PRIX DE DÉTAIL.**

Grate par tonne de 2000 lbs	\$ 75
Furnace do	5 75
Egg do	5 75
Stove do	6 00
Chestnut do	6 00
Peanut do	4 75
Screenings do 2210 lbs.	1 50
Scotch Grate do 2000 "	0 00 6 00
Scotch Steam do 2240 "	4 50 5 00
Vale Grate do 2000 "	5 25
Welsh Anthracite do 2000 "	5 75
Pictou do 240 "	3 60
Cape Breton do " "	3 60
Glace Bay do " "	4 00
Sydney do " "	4 00
Reserve do " "	4 00
Charbon de forge do 2000 "	5 50 6 00
Lehigh pour fond. do " "	6 50 6 75
Coke par chaldron	6 75 7 00
" usage domestique	3 00
" concassé	3 50

\* Selon distance et qualité.

**Bois de chauffage.**

Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.

Erable la corde	\$0 00 à \$5 00
Moriserie do	0 00 à 4 75
Bouleau, &c. do	0 00 à 0 00
Épinette do	0 00 à 4 25
Slabs par chars	28 00 à 31 00
" en barge, Corde	2 30 à 3 00
Rognures, le voyage	2 25 à 0 00

**Bois durs.**

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	12 à 13
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	20 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 40 00
Cottonier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 35 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00

**Plaquage (veneers):**

Uni par 100 pieds	90 à 1 00
Français la feuille	50 à 1 25
Américain do	25 à 50

Erable piqué	le pied	04 à 05
Noyer noir ondé	do	04 à 06
Acajou (mahogany)	do	8 à

**Bois de Service**

Pin	6 à 16 pieds	le M.	Prix en gros
1 pouce strip shipping cull,	do	do	\$12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00 15 00
1 pouce shipping cull sidings	do	do	14 00 16 00
1 1/2 et 2 pces do	do	do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande	do	do	20 00 30 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	20 00 30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do	10 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	10 00 15 00
1 pouce mill cull No. 1	do	do	12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00 15 00
3 pces. do	do	do	10 00 12 00
do. No 2	do	do	6 50 8 50

**Épinette.**

1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	0 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00 11 00
3 pces mill cull	do	do	9 00 10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00 13 50

**Pruche.**

1, 2 et 3 pces	do	do	9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4—aux chars	do	do	10 00 11 00
Lattes—1ère qualité	do	do	1 80 2 00
2ème do	do	do	1 50 1 60
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90 3 40
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00
do 2ème do	do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90 3 60
do XX	do	do	2 40 2 5
do X	do	do	1 50
Bardeaux pruche marchande	do	do	1 75

**Charpente en pin.**

de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	do	16 00 17 00
de 25 à 30 do do do	do	do	18 00 18 50
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00 22 50
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 11	do	do	18 00 19 00
de 25 à 30 do do do	do	do	20 00 21 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00 24 00

**Bois carré—pin.**

de 16 à 21 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	do	17 00 18 00
de 25 à 30 do do do	do	do	19 00 20 00
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00 22 00
de 16 à 21 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	do	19 00 20 00
de 25 à 30 do do do	do	do	21 00 22 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00 24 00

**Charpente en pruche.**

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	do	15 00
Charpente en épinette	do	do	16 00
do en épinette rouge	do	do	25 00 30 00

# PITUITE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre maladie est incurable.

Vous avez peut-être essayé bien des remèdes, ou recourus à bien des médecins, sans soulagement appréciable.

Rassurez-vous. Ecoutez une victime de cette maladie si souffrante.

A. M. L. ROBITAILLE, Pharmacien,

"Je crois de mon devoir de vous faire part du "bien que j'ai ressenti par l'usage des PILULES "ANTIBILIEUSES du Dr NEY.

"J'étais fort souffrant depuis 3 ans. J'étais "sujet au mal de cœur, à la PITUITÉ, je ne "ressentais aucun goût pour la nourriture, mes "forces allaient s'affaiblissant. Je m'adressai à "plusieurs médecins dont l'un de réputation nota-"ble et de plus de 30 ans de pratique. Je pris "leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais "sans effets marquants. Je ne pus parvenir à me "faire purger suffisamment et la PITUITÉ contin-"ua de me faire souffrir.

"Sur votre avis, j'essayai les PILULES du Dr "NEY. L'effet fut immédiat. La PITUITÉ "disparut comme par enchantement et je rede vins "un homme nouveau.

"Merci mille fois pour m'avoir fait connaître "un médicament aussi précieux."

CUTHBERT JUBINVILLE

St-Thomas, 20 juin 1891.

Les Pilules du Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boîte.

— Franco par la malle sur réception du prix —

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste  
JOLIETTE, P. Q.

**BOIS DE SCIAGE**

Bureau : 512 Lagachetière  
MONTRÉAL.

**D. PARIZEAU**

CLOS, Tél. Bell No 6678.  
Canal Lachine

**BASSIN No 3.**

Vis-à-vis rue Ottawa.  
Tél. Bell No 8303.

## 'ANCHOR'

**WEAKNESS CURE**

Est le **REMEDE TONIQUE** par excellence, le **TONIQUE** le plus complet ;

Il renferme tous les éléments indispensables au renouvellement du SANG et des TISSUS.

Nécessaire dans tous les cas de Faiblesse et principalement dans les

Maladies des Poumons :

**CONSUMPTION, TUBERCULOSE.**

La **DYSPEPSIE**, sous toutes ses formes—Embaras du Foie—Les Maladies des Nerfs—Épuisement Nerveux—Les Maladies du Sang : Anémie—Chlorose—Les Maladies et la Convalescence des Femmes.

**L'Amalgissement—La Débilité Générale.**

Et dans tous les cas de **Convalescence.**

**PILULES du Dr NELSON—Tonique du Sang**  
**VERMICURE FRANÇAIS, (au Chocolat)**

**CASTOROL** (huile de Castor préparée) en bouteilles de 2 oz. et de 4 oz.

**ANCHOR MEDICINE CO'Y**  
QUEBEC ET MONTREAL.

**THE EDWARD CAVANAGH CO'Y**

Manufacturiers et Importateurs

— DE —

**QUINCAILLERIES, HUILES, PEINTURES, CHARBONS, Etc., Etc.**

2547 à 2553 rue Notre-Dame,  
Coin de la rue des Seigneurs.

Bell Tél. 8025. MONTREAL.

**CIE de TELEPHONE BELL du Canada**

— BUREAU PRINCIPAL —  
**30—RUE ST. JEAN—30**  
MONTRÉAL.

La Compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$7 à \$25 par paire. Les "Standard Bell Telephone set" (protégés par une marque de fabrique enregistrée) dont le but spécial est de donner un service parfait et constant, est celui dont la compagnie se sert pour ses abonnés et il est supérieur à tout autre outillage téléphonique qui ait été mis jusqu'ici sur le marché.

Les abonnés du service de Montréal et le public peuvent maintenant obtenir la communication téléphonique sur ses lignes de circuit à longue distance, avec Québec, Ottawa et Sherbrooke et les localités intermédiaires, aux prix suivants :

	Abonnés	Public
Pour Québec	60c	\$1.00
" Ottawa	50c	75c
" Sherbrooke	50c	75c

On trouvera des cabinets isolés pour la conversation à l'agence de la Compagnie, à Montréal, No. 1730 rue Notre-Dame, où l'on pourra obtenir toutes informations au sujet des prix et des localités en communication.



## NOTES COMMERCIALES

Les raffineurs ont donné avis que, à partir du 15 juin, ils vendront les sucres à 14 jours, net, et discontinueront l'escompte de 2½ p.c. qu'ils font actuellement.

On tanne en France la peau d'éléphant, dont le cuir est employé pour la chaussure, le porte-monnaie, l'étui à cigares, la sacoche etc. Il remplace et déplace le cuir de crocodile.

La Berlin Iron Bridge Company, de New Britain, Conn, la plus grosse usine métallique de ce genre aux Etats-Unis, vient de décider d'augmenter de 10 par cent le salaire de ses employés.

Avec les exportations de la semaine dernière, les expéditions de fromage du Canada en Angleterre depuis le commencement de la saison dépassent 100,000 meules. Et il n'y a encore d'expédié que le fromage d'avril et une partie de celui de mai.

Le chemin de fer de la Baie des Chaleurs est maintenant ouvert au trafic. Un train de voyageurs fait le service tous les jours, aller et retour, entre Métapédia et Caplin, une distance de 80 milles, et correspond à Métapédia avec les trains de l'Intercolonial.

Il y a quelques mois, J. et J. Taylor, fabricants de coffres forts, avaient expédié quelques coffres forts comme échantillons, à Hong Kong. Ils viennent maintenant, comme résultat, de recevoir une commande considérable qu'ils expédient cette semaine; ils ont aussi reçu une commande de Canton, Chine.

Les journaux de Montréal, dit *L'Evénement*, concluent, du conflit qui vient de surgir entre le maire de Québec et la compagnie d'exposition, que l'exposition provinciale à Québec n'aura pas lieu.

Nous pouvons dire à nos confrères que, malgré les difficultés survenues, nous aurons l'exposition.

Depuis quelques semaines, dit le *Monetary Times*, on exporte de fortes quantités de pommes de terre des vallées d'Annapolis et de Cornwallis, Nouvelle Ecosse pour les Etats-Unis. Les expéditions se font par les vapeurs de la Compagnie de la Baie de Fundy qui transbordent à St Jean N. B. dans les navires de l'International Steamship Company, à destination de Boston.

Depuis quelques années les cultivateurs de Clifton, ont amélioré leur troupeau de vaches. Cette année, les patrons de la fromagerie du village fournissent quotidiennement 6,000 livres de lait. La première vente de fromage a été effectuée à 10 cts. la livre. En 1888 la fromagerie commençait ses opérations avec 1,200 livres de lait et un rendement de \$15 par vache; l'an dernier on a obtenu une moyenne de \$25 par vache.

La Chambre de Commerce Française de Montréal, vient d'informer M. le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes de France qu'elle a décidé d'occuper un local dans le bâtiment récemment inauguré par la Chambre de Commerce Anglaise et qui

sert de centre de ralliement à tout le commerce de la ville.

Elle y ouvrira une salle destinée à recevoir des échantillons des principales industries de France, avec l'indication de leurs prix et conditions de vente, afin de mettre les négociants canadiens à même d'apprécier les avantages que leur offrent nos produits.

Le rhum est le produit de la distillation des mélasses de canne après fermentation. Un rhum de bonne fabrication est rarement vendu sans être coupé d'eau et d'alcool, et souvent l'alcool que l'on y ajoute est de mauvaise qualité. On le remplace aussi par des mélanges d'alcools de qualité inférieure. On donne le goût indiqué par l'étiquette du flacon, au moyen d'éthers formique, butyrique et acétique. Le plus souvent on le prépare de toutes pièces avec de l'eau, de l'esprit de vin, qui naturellement, n'a pas été rectifié, des pruneaux, de la girofle, du goudron, corps capables de donner une couleur agréable à l'œil et enfin des râpures de cuir tanné qui lui communiquent un arôme particulièrement goûté par le consommateur. Des infusions de raisin sec, de caroube, d'écorce de chêne, de cachou, de caramel, peuvent encore remplir le même but. On s'arrange de façon que le degré final de la liqueur soit de 52°.

En face des brillants résultats obtenus au moyen de l'industrie laitière dans le comté de Chicoutimi, dit le *Progrès du Saguenay*, nos voisins du comté de Saguenay veulent tenter la même expérience et font preuve d'esprit d'initiative en établissant plusieurs fabriques cette année.

L'an dernier, le rév. M. Guay, curé des Bergeronnes, établissait la première fabrique du comté. Comme on le pense bien et comme cela est arrivé partout ailleurs, le résultat n'a pas été extraordinaire. Cependant, le dévoué curé n'a pas été découragé par ce premier insuccès et il ouvre de nouveau sa fabrique avec des perspectives bien encourageantes cette année. Ce qui surtout est de nature à lui donner satisfaction, c'est de voir les curés voisins suivre son exemple et encourager les cultivateurs à établir des industries dans leurs paroisses. Cette année, il y aura une nouvelle fabrique à Sacré-Cœur, établie par Ohs Lapointe, de Bagotville et une autre aux Escoumains, dans laquelle le Rev. M. Lavoie, curé de la localité, a des intérêts.

Au Petit Saguenay, les MM. Hippolyte Tremblay, dont on connaît l'esprit d'entreprise, veulent bien faire quelques sacrifices personnels et établir eux-mêmes une fabrique, modeste en apparence, mais destinée à rendre de grands services aux dix-huit cultivateurs de la localité. Si on ajoute la fabrique de l'Anse St-Jean, qui fait réellement partie du Comté de Saguenay, on se trouve avec cinq fromageries dans le Comté de Saguenay.

## STATISTIQUES.

Les Etats-Unis possèdent 50,000 moteurs électriques stationnaires,

Le plus haut pont suspendu du monde est celui de Fribourg, en Suisse, jeté sur la gorge de Golléron, et dont le tablier est à 317 pieds au dessus de la vallée.

Les manufacturiers des Etats-Unis emploient chaque année plus de \$350,000,000 de fer et de \$500,000,000 d'acier.

La taxe sur les hôteliers de Waterloo, P. Q., vient d'être portée à son maximum, \$200; avec la taxe provinciale, les hôteliers auront donc à payer \$380. Cela représente 7,500 petits verres à 5 sous.— *Le Pionnier de Sherbrooke.*

Le bureau des brevets à Washington a reçu, en 1893, 40,000 demandes de brevets. Le nombre total de brevets en existence le 1er janvier 1894, était de 545,000. Les recettes du bureau des brevets ont été de \$1,200,000 et les dépenses de 1,050,000.

Les statistiques anglaises commencent à constater les pertes énormes causées par la sécheresse de l'année dernière. Les chiffres donnés par quelques produits seulement accusent déjà une diminution de valeur de plus de 100 millions de dollars.

La tonte de la laine en Australie pour 1893-94 est évaluée à 1,860,000 balles, soit 52,000 balles de plus que l'année précédente. C'est la plus forte quantité qu'on ait encore vue. Les prix en Angleterre sont moindres que les années précédentes.

Il résulte d'une statistique faite dernièrement que Berlin compte 20,344 abonnés au téléphone, soit 1 abonné pour 78,4 habitants, tandis que New-York n'en a que 9,066 ou 1 sur 187 habitants et Chicago 9,684 ou 1 sur 114 habitants, A. Hambourg, on trouve 8,026 abonnés ou 1 sur 40,8 habitants. C'est là probablement le rapport le plus faible qui ait été obtenu jusqu'à présent. La seule ville des Etats-Unis qui soit comparable à ce point de vue à Hambourg est Providence, qui compte 1 abonné sur 45 habitants. Si l'on compare l'Angleterre aux deux pays précités, on constate un retard remarquable dans le développement de l'emploi du téléphone. Ainsi, Londres n'a qu'un abonné pour 636,6 habitants. La ville anglaise qui compte le plus d'abonnés en proportion de sa population est Liverpool, qui a 1 abonné sur 114 habitants, comme Chicago.

Au 1er janvier 1893, la longueur totale des lignes de chemins de fer exploitées en Europe était de 232,438 kilomètres; (le kilomètre vaut 5/8 de mille) en augmentation de 4,340 kilomètres sur la longueur exploitée au 1er janvier 1892.

C'est l'Allemagne qui vient en première ligne avec 44,260 kilomètres contre 43,464 au 1er janvier 1892 (dont 27,517 pour la Prusse, 5,835 pour la Bavière, 2,720 pour la Saxe royale, 1709 pour le Wurtemberg, 1,612 pour l'Alsace-Lorraine, 1,543 pour le grand-duché de Bade, etc.). La France occupe le deuxième rang avec 38,645 kilomètres. en augmentation de 698 sur le chiffre de 1892. Les autres pays d'Europe viennent dans l'ordre suivant: Angleterre, 32,799; Russie et Finlande, 31,627; Autriche-Hongrie; 21,357; Italie, 13,673; Espagne, 10,894, Suède et Norvège, 10,023; Belgique, 5,438; Suisse, 3,389; Pays-Bas et Luxembourg, 3,079; Roumanie, 2,611; Portugal 2,293; Danemark, 2,065; Turquie, Bulgarie et Roumélie 1,818; Grèce, 915; Serbie, 540; Ile de Malte, 12.

**PROPRIÉTÉS**  
ET  
**LOTS A BATIR**  
A Vendre  
Au Mois

Résidences  
d'Été  
A Vendre  
ou à  
Louer

**AGENT D'IMMEUBLES**

Prêts  
Négoiés  
aux  
Plus Bas Prix

Assurances

Evaluations

**L.F. LAROSE**

1827 Rue Notre-Dame  
Tél. Bell, 2935.

**MARCOTTE FRERES**  
**ENCANTEURS**

— ET —  
**Agents d'Immeubles**

Avances faites sur consignations.  
Emprunts négociés sur hypothèques.

No 69 rue St-Jacques,  
**MONTREAL.**

**JOHN MORRIS**  
**AGENT D'IMMEUBLES**

Assurances Contre le Feu,  
Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290. **MONTREAL**

**J. A. GRENIER**  
Arpenteur-Ingénieur Civil  
SOLLICITEUR DE PATENTES  
107 Rue St-Jacques, - - Montréal.

**R. A. MAINWARING**  
**Courtier d'Immeubles**

**ET PLACEMENTS**

— BUREAUX —

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine  
**MONTREAL**

Téléphone Bell 2433

**J. CRADOCK SIMPSON & CIE**

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fideli-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

**Bâtisse de l'Assurance "Guardian,"**

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.  
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'Immeubles

Si vous désirez acheter, vendre ou acquérir des

**PROPRIETES**

Adressez-vous à

**JOHN JAMES BROWNE & SON**

207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

(Bâtisse Nordheimer)

Evaluation de propriétés,  
Règlement de pertes d'incendie

**N. F. & V. GUERTIN . . .**

**IMPRIMEURS**

ET FABRICANTS DE

TELEPHONE 2732 . . . LIVRES BLANCS

79 Rue St-Jacques

SOLLICITENT VOS COMMANDES **PRIX MODERES**  
OUVRAGE DE PREMIER ORDRE

**" LE CONSTRUCTEUR "**

(25ème année).

**Moniteur Spécial des Industries du Fer.**

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Industriel, Commercial et Financier, Mines et Métallurgie, Chemins de fer, Tramways et Navigation, Machines pour manufactures et industries diverses.

PARAISSANT LE DIMANCHE.

DIRECTEUR :

**MAURICE ALBERT,**  
82 rue du Rocher, Paris.

Prix de l'abonnement annuel :

FRANCE, 25f. - ETRANGER, 27f.

La Cie de Lith. et Imp. 

**GEBHARDT-BERTHIAUME**

SPECIALITÉ . . .

Ouvrages de Luxe pour le Commerce.

Tel. 892. W.M. DAGG, Président.  
30 rue St. Gabriel. N. EGLAUCH, Sec. Trés.

**Assurance Contre le Feu**

La Cie d'Assurance du Canada

**EASTERN**

Bureau-chef, Halifax, N. E.  
Capital, \$1,000,000

Agences dans les principaux centres du Canada  
**D. C. EDWARDS, Gérant-Résident,**  
Salle B, Bâtisse Temple, MONTREAL.

**A. LIPPÉ, L. L. B.,**  
**NOTAIRE**

Argent à prêter sur hypothèque.

Bâtisse de la Banque du Peuple,

97 RUE SAINT-JACQUES et 219 RUE SAINT-URBAIN  
Tél. 2768.

**VINCENT & DUFRESNE**

**ARCHITECTES**

Ingénieurs Civils, Arpenteurs,  
BREVETS D'INVENTION

17 Rue St-Jacques, - Montréal.  
Bureau du soir : 260 rue Roy, et à Longueuil.

**ARGENT A PRETER**  
Créances achetées à 5 et 6 p.c.

**L. BELANGER**

— NOTAIRE —

58 Rue St. Jacques et 116 Rue Visitation

**FRED. R. ALLEY**

Achète, Vend et Échange

— LES —

**PROPRIETES**

Administration de Successions,  
Collection de Loyers,  
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

**SAULT AU RECOLLET**

Lots sur le bord de la rivière.

**PARC STANLEY**

A L'EXTREMITE DES CHARS ELECTRIQUES.

Lots de 5500 pieds pour \$350 et au-delà

Selon l'emplacement.

Téléphone 1842.

**ALBERT E. LEWIS,**

185 rue St-Jacques, Montréal.

**Ventes enregistrées**

Pendant la semaine terminée le 2 juin 1894.

**MONTREAL EST**

**QUARTIER STE-MARIE**

Rue Plessis, Nos 388 et 390, maison en bois et brique. Les 9/10 indivis du lot 1101-125, terrain 38 x 101, Elzár Masse esquil et autres à Mélina Lawrence, épouse de Henri Masse; \$2,200 [36589].

Rue Mignonne, No 149 à 157, maison en brique. Lot 1598-62 quartier St-Marie, et 166, 618 et 619 quartier Hochelaga, terrain 45 x 80, Wilfrid Tardif à Jos. Lamoureux; \$4,700 [36598].

**QUARTIER ST-JACQUES**

Rue Notre-Dame Nos 1374 et 1376, maison en brique. La 1/2 N. E. du lot 6, terrain de 1546 p. en superficie. Olivier Cauchon à The Canadian Pacific Railway Co.; \$5,550 [36552].

Rue St-André Nos 867 et 869, maison en bois et brique. Lot 1207-87, terrain 24 x 94. Bénédi Thérien à J. A. P. Daveuy; \$2,225 [36560].

Rue Wolfe No 130, maison en bois Lot 384, terrain 20.6 x 80. Mme veuve Michael Meehan à Lumina Langlais épouse de Victor Gagnon; \$950.00 [36562].

Rue St-Hubert Nos 290 et 292, maison en pierre et brique. Partie du lot 1195, 6 et 7, terrain 24 x 90. Médéric Laurier à la substitution J. B. L. Lanthier; \$6,500 [36582].

Rue Berri, No 11 coin Craig, maison, etc. Lot 181, terrain de 1758 p. en superficie. Le Protonotaire de la Cour Supérieure à Flavie Julie Ann Hatch; \$1,525 [36591].

**QUARTIER ST-LAURENT.**

Rue Mance. Partie du lot 42B-15 et du lot 75, terrain 25 x 89.6, vacant. Jos. R. Fair à John Allan; \$2,400 [36577].

**MONTREAL OUEST**

**QUARTIER ST-ANTOINE**

Rue Drummond, No 158, maison en pierre et brique à 2 étages. Partie du lot 1528, terrain 73 x 139.7. L'honorable G. A. Drummond à Wm. Robb; \$12,171 [125614].

Avenue Sussex, No 33, maison en pierre et brique, etc. Partie du lot 1645, terrain 21 x 124. Henry A. White à Charles Allan Smart; \$5,600 [125617].

Rue St-Jacques. Partie du lot 208, terrain 56.8 en front, 56.2 en arrière x prof. irrégulière, vacant. Le Shérif de Montréal à Sophie Eliza Whitley; \$3,025 [125619].

Rue St-Jacques, Nos 374 et 376, maison en brique à 2 étages. Partie du lot 857, terrain 20.3 en front, 2.10 en arrière x 57.6 d'un côté et 56.11 en arrière. James Langley et son épouse à Thomas William Peel et Robert Peel; \$7,020 [125625].

Rue St mathieu No 84, cottage en pierre et brique. Lot 1661-7, terrain 23 x 85 Wm Denson, à Sarah Misell, épouse de John Michaels \$7,400 [125628].

Rue St Jacques Nos 1142 et 1144 maison en bois et brique. Lot 111, terrain 30 x 86 d'un côté et 89 de l'autre, Le Shérif de Montréal à Henry Reinhardt \$3,250 [125629].

Rue Souvenir, cottage en pierre et brique, nouvellement construit. Lot 1634-48, terrain 24 x 92.10 d'un côté et 94.8 de l'autre. Alfred Fauteux à Robert Meldrum; \$5,250 [125633].

Rue Quiblier (Tupper), cottage en pierre et brique, nouvellement construit. Partie du lot 1641-27, terrain 23.6 x 76 d'un côté et 79.1 de l'autre. Damase Leclair à John Parslow; \$6,250 [125635].

Rue Simpson. Partie du lot 1756, terrain 35 x 100, vacant. Geo. A. Grier à Maude Gasderham, épouse de R. A. E. Greenshields; \$5,850 [125636].

**HOCHELAGA**

**QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE**

Rue St Hippolyte, No 527 à 539, maisons en bois et brique. Partie S. E., du lot 183, terrain 82 x 48, Joseph Filteau à E. R. Gareau; \$5,000 [51861].

Ruelle Berri. Lots 12-208 et 209, terrains de 22 x 40 chacun, vacants, Mme Alphonse Langevin dit Lacroix à Amédée Chartrand; \$352.00 [51870].

**QUARTIER HOCHELAGA.**

Rue Dezéry. Lots 52-1 à 55, 57 à 69, 73 à 111, terrains de 25 x 100 chacun, vacants. Richard Lamb à Marie Louise Crevier, épouse de Nestor H. Thibault; \$24,550.56 [51880].

Rue Darling, lot 31-65, terrain 24 x 91, vacant. Thomas J. Darling et autres à Vitaline Tremblay, épouse de Joseph Amyot, \$655.20 [51909].

Rue St Germain No 255, maison en bois. Lot 50-84, terrain de 25 x 100. Ferdinand Patry à George Dumais; \$550.00 [51945].

**QUARTIER ST-DENIS**

Rue St-Denis. Lots 162-214 et 215, terrains de 25 x 95 chacun, vacants. Le comté d'Hochelaga à The Montreal Loan and Mortgage Co, pour taxes [51864].

Rues St-Louis et des Carrières, maisons en bois et brique, rue St-Louis. Droits dans les lots 210 et 326, terrains avec bâtisses, Marie Anne Turcot, épouse de B. Pesant dit Saneartier à Léa Cardinal, veuve de Jos. U. Turcot; \$3,000 [51874].

Rue Dufferin. Lot 329-24, terrain 25 x 80, vacant. J. U. Emard à Louis Archambault; \$160.00 [51891].

Rue Labelle. Lot 7-7, terrain 25 x 85, vacant. J. A. E. Henri Honais à Cyprien Lacroix; \$357.50 [51889].

Rue Labelle. Lot 279 et partie du lot 276, terrains, le 1er 2,916 pieds et le second 76490 pieds en superficie, vacants. Wm. Trenholme et autres à The Montreal Lime and Trading Co.; \$3,000 [51928].

**QUARTIER ST-GABRIEL**

Rue Hibernia. Lots 3381.9 et 3382.2, terrain de 26 x profondeur irrégulière, superficie 2262 pieds, vacant. Benjamin Pepin à Noé Levasseur; \$700.00 [51852].

Rue St-Patrice. Lot 2833, terrain 48 x 127.9, vacant. Le Protonotaire de la Cour Supérieure à Bartholomew Wall; \$975.00 [51886].

**MILE END**

Rue Maguire. Lot 10-226, terrain 40 x 100, vacant, Thomas W. Burdon, à Joseph Henri Olivier, \$600. [51849].

Rue projetées. Lot 10-696 à 707; 709 à 723 et partie des lots 10-693,694,695 et 708, terrains vacants, pour la voie du chemin de fer, James Baxter à The Montreal Park, & Island Railway Co. \$12,500 [51873].

Rue St-Hippolyte, Nos 59 et 61, maison en bois. Lot 137-91, terrain 42.6 x 87.6. Pierre Cyr à Ménasippe Lahaie; \$900.00 [51927].

**STE-CUNÉGONDE**

Rue Williams, coin Vinet, maison en bois. Lots 2456 à 2461, terrains de 30 x 100 chacun. La Banque Jacques-Cartier à Chas B. Falardeau, pour bonne et valable considération [51895].

**COTE ST-ANTOINE**

Rue St Antoine. Lots 383-104,105 et 106, terrains mesurant, les 2 premiers 24.4 x 10' et le dernier 24.4 en front, 38 10 en arrière x 100 vacants, Wm. Henry à John Farquharson; \$5,215.60 [51893].

Rue Selby, maison et dépendances. Lot 383-73, terrain 25.3 x 70 d'un côté et 73.4 de l'autre, David T. Armitage et Edwin Armitage à Alfred Butler; \$3,000 [51900].

**Revue Immobilière.**

Montréal, 7 juin 1894.

Des ventes par licitation, des ventes par le shérif, quelques ventes à l'encan, et un petit nombre de ventes de gré à gré, ne donnent pas cette semaine un mouvement bien considérable à la propriété foncière. D'ailleurs, nous entrons dans la morte saison; l'été est toujours une saison tranquille pour les immeubles. Verrons-nous une reprise à l'automne? Nous craignons bien que, s'il y a quelqu'activité, ce sera par suite du mauvais état des affaires qui obligera quelques propriétaires à réaliser. Les spéculateurs en terrains font peu de bruit; quelques uns réussissent encore à placer quelques lots, dans les localités favorites ou qui promettent un accroissement prochain dans la valeur; mais, en général, ils trouvent peu de demandes.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville:	LE PIED.
Rue Mance.....	\$1.05c
" Simpson.....	1.67½c
" Darling.....	30c
" Dufferin(St Denis).....	8c
" Labelle (St Denis).....	17c
" Hibernia.....	31c
" St Patrice.....	16c
Mile End :	
Rue Maguire.....	15c
Côte St Antoine :	
Rue St Antoine.....	65c

Il n'y a encore rien dans ces prix qui indique une baisse; mais l'absence d'acheteurs ne peut manquer d'avoir son effet, si elle se prolonge un peu.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste-Marie.....	\$ 6,900.00
" St-Jacques.....	16,750.00
" St-Louis.....	2,400.00
" St-Antoine.....	54,816.00
" St-Jean-Baptiste.....	5,852.00
" Hochelaga.....	25,755.76
" St-Denis.....	6,517.50
" St-Gabriel.....	1,675.00
Mile-End.....	14,000.00
Côte St-Antoine.....	8,215.60

Total..... \$142,381.66

Semaine précédente.....	164,096.40
Ventes antérieures.....	3,727,480.15
Depuis le 1er janvier.....	\$4,033,958.41
Semaine correspondante. 1893.....	\$408,533.72
" " 1892.....	251,157.71
" " 1891.....	268,751.32
" " 1890.....	140,338.29
" " 1889.....	109,970.80
" " 1888.....	246,453.90
A la même date 1893.....	\$5,118,071.79
" " 1892.....	6,235,322.39
" " 1891.....	6,128,338.29
" " 1890.....	4,541,448.52
" " 1889.....	4,105,480.54
" " 1888.....	3,588,418.09

Le marché des prêts hypothécaires est assez tranquille en ce moment ; la demande pour la construction paraît épuisée, d'ailleurs, il ne se fait presque aucune construction nouvelle, excepté dans les rues élargies. On trouve encore un certain nombre de petits prêts faits à des ouvriers qui se construisent et qui sont forcés par la loi Augé, de n'emprunter qu'au fur et à mesure de l'avancement de leurs travaux. Il n'y a qu'un prêt à 5 p. c., pour \$230 ; un à 5½ p. c., pour \$17,000 ; 2 à 5½ p. c., pour \$500 et \$5,000. Les autres (parmi lesquels un de \$11,000) portent 6, 7 et jusqu'à 24 p. c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$ 3,000
Assurances.....	
Autres corporations.....	33,500
Successions.....	13,000
Particuliers.....	49,102
Total.....	\$98,612
Semaine précédente.....	127,632
Semaines antérieures.....	2,753,968
Depuis le 1er janvier 1894.....	\$2,985,202
Semaine correspondante. 1893.....	\$107,894
" " 1892.....	383,505
" " 1891.....	88,295
" " 1890.....	94,208
" " 1889.....	130,310
" " 1888.....	114,100
A la même date 1893.....	\$3,366,670
" " 1892.....	2,567,158
" " 1891.....	3,517,876
" " 1890.....	2,185,030
" " 1889.....	1,946,030
" " 1888.....	1,969,629

## La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 3 juin 1894

Chez MM. PERRAULT & LESAGE  
Architectes

Rue St-Laurent.—Une bâtisse à 3 étages, pour magasin.

Charpente et menuiserie, John O'Leary. Propriétaires, Amyot, Lecours et Larivière.

Rue St-Laurent.—Allonge de magasin.

Charpente et menuiserie, Phaneuf & Doré. Propriétaires, Amyot, Lecours et Larivière.

Chez M. CASIMIR ST-JEAN, architecte  
St-Nazaire d'Acton.—Eglise en pierre. Entrepreneur général, Moïse Berthiaume, St Hyacinthe. Propriétaire, la fabrique de St-Nazaire.

Chez M. A. O. HUTCHISON, architecte  
Côte St-Antoine.—Bâtisse en pierre à 4 étages, pour académie.

Maçonnerie, Wm. Oman.  
Charpente et menuiserie, James Shearer.

Plomberie, Hughes et Stephenson.

Couverture, Campbell & Co.

Brique, W. Lavers.

Enduits, J. Morrison & Son.

Peinture et vitrerie, A. Craig.

Acier, Dominion Bridge Co.

Pavage en asphalte, Montreal Roofing Co.

Chauffage et ventilation, Smead Dowd Co., de Toronto.

Propriétaires, les Commissaires d'Écoles de la Côte St-Antoine.

### NOTES

On est à construire un grand hôtel ici, vis-à-vis la gare du Pacifique à Farnham. Les dimensions sont de 60 x 90 pieds.

A Ste. Julie de Somerset M. J. B. Demers a commencé la construction d'une tannerie ; la bâtisse à 114 pieds de long sur 35 de large.

Le conseil du village de la Baie St Paul demande des soumissions, jusqu'au 20 juin prochain, pour la construction d'un aqueduc. Plans et devis chez M. J. B. Robitaille avocat, 60 côte de la Montagne, Québec.

La compagnie Montreal Silk Mills dont les ateliers ont brûlé dernièrement, avait vendu d'avance toute sa production de douze mois ; elle se trouve par conséquent obligée de se remettre au travail le plus tôt possible, soit qu'elle rebâtisse, soit qu'elle s'installe dans une autre bâtisse.

MM. Perrault et Lesage, architectes, Montréal, demandent des soumissions cette semaine (5 juin) pour la construction de magasins et logements, rue Notre-Dame ouest, près de la rue des Seigneurs, pour M. John Kane.

### PETITES NOTES.

Les marchands de fruits en détail de Toronto se sont organisés en association.

On estime que 31,000 américains, en chiffres ronds, prendront un passage de première classe pour l'Europe cet été.

Les propriétés personnelles du Czar, en Russie, couvrent une superficie plus grande que celle de toute la France.

Il y a en Ecosse plus de 100 forêts appartenant à des particuliers où l'on favorise la propagation du gros gibier pour la chasse à courre.

Une araignée devore en un mois 6000 fois son poids en nourriture. Il faut à un homme au moins trois mois pour consommer en nourriture l'équivalent de son propre poids.

La Russie fait de tels progrès dans la culture du coton que l'on espère la voir produire, dans cinq ans, assez de coton brut pour sa consommation.

Deux ingénieurs français, M. Lemieux-Terrioux et M.G. Trouvé, font éclore de temps à autre de jolis canards, plausibles la plupart du temps, que gobent souvent des gens naïfs comme notre confrère du *Moniteur du Commerce*.

La commission des édifices publics du congrès américain a décidé de construire un nouveau bureau de poste à Chicago, sur l'emplacement du bureau actuel. Le nouvel édifice aura dix étages, coûtera environ quatre millions de dollars et devra être terminé en trois ans.

Le labour à l'électricité est maintenant de l'histoire ancienne ; voici le labour par la dynamite qui se pousse de l'avant. On vient d'expérimenter ce genre de labour aux Etats-Unis, sur un acre de terrain avec un succès complet, au point de vue de la terre remuée, mais on ne dit rien du coût comparatif.

Deux ingénieurs russes viennent d'essayer un nouveau moyen de leur invention, de ramener à la surface les navires attachés au navire, par des plongeurs, des ballons vides en tissu imperméable, que l'on remplit ensuite d'air. La force d'ascension de l'air contenu dans les ballons ramène l'épave à la surface. C'est une autre application du système qui consiste à construire des compartiments étanches dans l'épave et à en vider l'eau avec des pompes. L'emploi des ballons paraît plus facile, plus rapide et moins dispendieux.

M. R. J. Grosse, à Ilmenau, vient de déposer, en Allemagne, une marque de fabrique par un nouveau thermomètre dans lequel le toluol remplacerait le mercure ou l'alcool employés jusqu'à ce jour. Les avantages de cette substitution sont multiples : d'abord le toluol est un liquide d'une couleur noire foncée et qui rend la colonne très visible ; en second lieu le point de congélation de ce liquide est très éloigné de son point d'ébullition ; enfin son prix est moins élevé que celui du mercure, et sa manipulation ne présente aucun danger pour la santé des ouvriers.

On sait qu'en Russie, la coutume générale est d'entretenir devant les saintes images, que chaque famille tient à honneur d'avoir dans sa chambre, une lampe constamment allumée. L'huile brûlée dans ces lampes doit être de l'huile d'olive, et l'on comprend que, dans ces conditions, cette huile fasse l'objet d'un commerce considérable. En raison de son prix élevé, on avait essayé il y a quelques années, de la remplacer par un mélange d'huile minérale et d'huile de navette. Mais le Saint-Synode défendit l'emploi de ce produit, qui d'ailleurs produisait une odeur désagréable : Depuis quelque temps on a réussi à fabriquer un mélange qui a toutes les qualités de l'huile d'olive pure et qui a été admis par le Saint-Synode. Ce mélange est composé de 550 parties d'huile de navette, 150 d'huile de coco, 50 d'huile d'olive vierge et 250 d'huile minérale. Pour compléter l'illusion on le colore par addition d'un peu de chlorophylle, qui lui donne absolument l'apparence de l'huile d'olive la plus pure.